

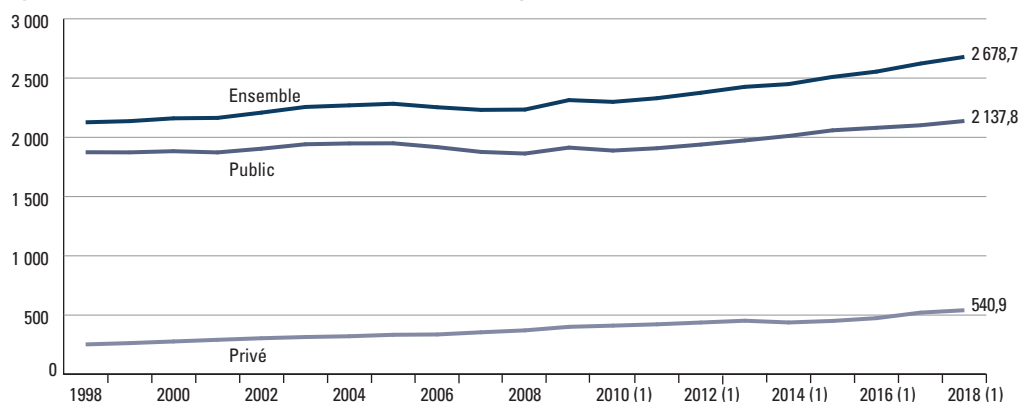
À la rentrée 2018, on recense 2 678 700 inscriptions d'étudiants dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM, soit une hausse de 2,1 % par rapport à l'an dernier (+ 56 300 étudiants) (1). Les effectifs dans l'enseignement supérieur en France augmentent pour la dixième année consécutive. Le nombre d'étudiants étrangers en mobilité augmente plus fortement que l'ensemble des étudiants (+ 4,9 %).

L'enseignement privé rassemble 540 900 étudiants en 2018-2019, soit 20,2 % des effectifs du supérieur (2). À l'exception des rentrées 2014 et 2015, les inscriptions dans l'enseignement privé progressent proportionnellement, depuis 1998, plus rapidement que dans l'enseignement public (3). Depuis 1998, les inscriptions

dans le privé ont doublé tandis qu'elles n'ont augmenté que de 14 % dans le public (1).

La hausse exceptionnelle du nombre de bacheliers en 2018, liée au boom démographique de l'an 2000, s'est répercutée dans l'enseignement supérieur. À la rentrée 2018, le nombre d'étudiants à l'université augmente de 1,9 % (+ 30 100 étudiants). Les effectifs progressent de 1,6 % en STS (hors DMA et DNMADE), mais restent stables dans la filière CPGE et préparations intégrées. Entre 2018 et 2017, les inscriptions dans les formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) restent très dynamiques (+ 3,4 %), dans le prolongement des années précédentes. La hausse est également très forte (+ 7,7 %) dans les écoles de commerce, gestion et vente (hors STS, DCG et DSCG).

1 Évolution du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur, en milliers



► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011).

1. Le nombre d'inscriptions est calculé sans les doubles inscriptions en CPGE à partir de 2010. En 2018-2019, ces inscriptions parallèles sont au nombre de 58 023.

© SIES

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les doubles inscriptions à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013 (soit 58 023 étudiants à la rentrée 2018).

Population étudiante, dispositif d'enquête sur les effectifs étudiants SISE, double inscription à l'université et en CPGE, STS et assimilés, DUT - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information (ESR) : 18.09.

Source

MESRI-SIES, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

2 Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en fonction de la filière et du type d'établissement en 2018-2019, hors doubles inscriptions en CPGE, en milliers

	Diplômes LMD	Professions de santé	Formations d'ingénieurs (1)	Préparation DUT	STS et assimilés	CPGE + préparations intégrées	Autres	Total	Évolution 2018/2017 (%)
Lycées					240,5	83,5	14,6	338,6	1,5
<i>dont privé</i>					61,6	12,1	4,6	78,4	0,0
Universités (2)	1 071,9	195,9	31,0	119,7		4,1	192,3	1 614,9	1,9
Autre établissements d'enseignement universitaire (3)	35,8	1,5					31,5	68,8	1,7
<i>dont privé</i>	24,0	1,5					11,9	37,4	4,6
Écoles normales supérieures							5,9	5,9	-4,3
Écoles d'ingénieurs	9,9		133,2		0,1	11,4	7,7	162,2	4,0
<i>dont privé</i>	0,2		54,1		ε	7,5	1,6	63,4	8,5
Écoles de commerce, gestion et vente					6,4		187,7	194,1	7,5
<i>dont privé</i>					6,4		186,6	193,0	7,5
Écoles juridiques et administratives					0,1		10,4	10,6	-4,9
<i>dont privé</i>					0,1		4,3	4,4	-11,1
Écoles de journalisme et écoles littéraires					0,5		14,8	15,3	4,3
<i>dont privé</i>					0,5		14,8	15,3	4,3
Écoles paramédicales hors université (4)		103,3						103,3	0,0
<i>dont privé</i>		25,6						25,6	0,0
Écoles préparant aux fonctions sociales (4)					0,2		31,7	31,9	0,5
<i>dont privé</i>					0,2		30,9	31,1	0,6
Écoles supérieures artistiques et culturelles	0,5				3,0		58,6	62,1	0,0
<i>dont privé</i>	ε				3,0		42,2	45,2	0,2
Écoles d'architecture	1,8						18,9	20,8	2,1
<i>dont privé</i>							0,9	0,9	-6,2
Écoles vétérinaires							3,1	3,1	4,7
Autres écoles de spécialités diverses					11,9	1,4	34,1	47,3	-0,3
<i>dont privé</i>					11,9	1,4	33,0	46,3	-0,2
Total	1 120,0	300,7	164,2	119,7	262,6	100,3	611,2	2 678,7	2,1
<i>dont privé</i>	24,2	27,0	54,1		83,7	21,0	330,8	540,9	3,9

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

Note : à partir de 2016, la forte augmentation des inscriptions dans l'enseignement privé est essentiellement due à une amélioration du dispositif de collecte. L'évolution à dispositif équivalent est représentée en pointillés.

1. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat, soit 13 321 étudiants en 2018.

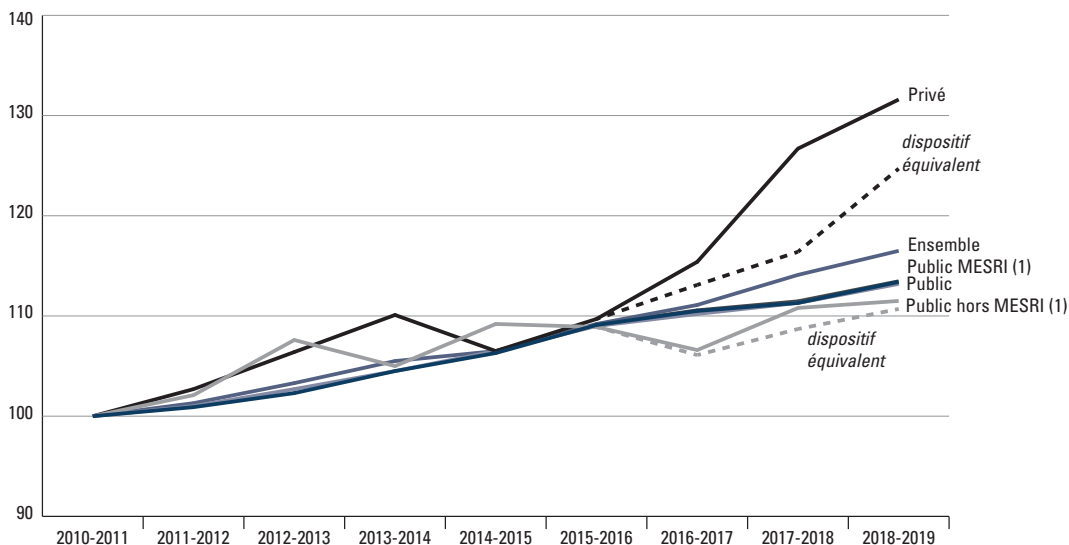
2. Y compris l'université de Lorraine devenue grand établissement en 2011.

3. Regroupent les établissements privés de type universitaire et les « grands établissements », qui délivrent un enseignement de type universitaire : établissements privés d'enseignement universitaire, Paris-Dauphine, EHESP, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes.

4. Données provisoires en 2018-2019 (reconduction des données 2017-2018).

© SIES

3 Évolution des enseignements supérieurs privé et public depuis 2010, base 100 en 2010



► **Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011).**

Note : à partir de 2016, la forte augmentation des inscriptions dans l'enseignement privé est essentiellement due à une amélioration du dispositif de collecte. L'évolution à dispositif équivalent est représentée en pointillés.

1. MESRI : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

© SIES

En 2018, 26,3% des effectifs étudiants se concentrent en Île-de-France. Les principales académies de province sont celles de Lyon, Lille, Toulouse, Nantes et Bordeaux, qui accueillent, à elles cinq, 29,3% des effectifs totaux ; les plus petites de métropole sont celles de Corse, Limoges et Besançon, qui regroupent 2,4% des effectifs totaux (1). Les effectifs augmentent par rapport à 2017 dans toutes les académies sauf Poitiers.

L'académie de Paris propose une offre de formation très diversifiée. Seuls 5% des étudiants parisiens sont inscrits dans une formation courte (préparation au DUT, BTS et formations assimilées) et 48% sont inscrits à l'**université** (contre respectivement 14% et 60% sur l'ensemble du territoire national). En revanche, l'enseignement privé, les **écoles de commerce** ainsi que les **CPGE** y sont plus fortement présents.

Dans les académies de Guyane, Strasbourg, Corse, Nancy-Metz, Limoges, Orléans-Tours, La Réunion, Clermont-Ferrand, Montpellier, et Poitiers, plus des deux tiers des étudiants sont inscrits à l'université.

La part des étudiants en **formation d'ingénieurs** est plus élevée dans les académies d'Amiens, Créteil, Versailles, Besançon, Toulouse, Nantes et Nancy-Metz. Dans les académies de Bordeaux, Reims, Paris, Versailles, Nice, Rouen, la part des écoles de commerce est élevée.

Dans les DOM, l'offre de formation est très différente de celle du reste du territoire : il s'agit principalement d'universités et de formations courtes.

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les doubles inscriptions à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013 (soit 58 023 étudiants à la rentrée 2018).

Population étudiante, dispositif d'enquête sur les effectifs étudiants SISE, double inscription à l'université et en CPGE, STS et assimilés, DUT, DMA, DNMADE - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- *Note d'Information* (ESR) : 18.09.

1 Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2018-2019 (1), hors doubles inscriptions en CPGE

Académies et régions académiques	Universités		STS et assimilés	CPGE	Formations d'ingénieurs (3)	Écoles de commerce, gestion et vente (4)	Autres écoles et formations (5)	Ensemble	Évolution 2018/2017 (%)
	Total (2)	dont préparation DUT							
Clermont-Ferrand	31 949	2 791	5 703	1 399	2 405	1 344	5 950	47 557	3,1
Grenoble	61 246	7 379	10 873	2 658	6 249	6 926	8 978	95 295	2,8
Lyon	116 306	7 558	12 753	6 249	15 391	17 634	32 676	199 860	3,7
Auvergne-Rhône-Alpes	209 501	17 728	29 329	10 306	24 045	25 904	47 604	342 712	3,4
Besançon	22 109	2 404	4 633	1 021	2 920	519	3 304	34 360	2,4
Dijon	29 553	2 823	5 763	1 913	1 989	2 739	4 759	45 783	2,4
Bourgogne-Franche-Comté	51 662	5 227	10 396	2 934	4 909	3 258	8 063	80 143	2,4
Bretagne (Rennes)	79 291	6 715	15 665	4 112	9 037	5 267	16 574	128 567	2,9
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	43 708	4 540	8 453	2 250	3 114	811	7 514	63 862	1,5
Corse	4 181	417	550	118	39	38	886	5 773	2,0
Nancy-Metz	59 976	5 701	9 350	2 355	6 873	2 625	8 467	84 123	1,3
Reims	23 730	3 381	5 839	1 269	2 948	5 194	4 689	43 286	1,7
Strasbourg	60 478	4 040	6 906	2 543	4 595	386	8 034	81 034	2,4
Grand Est	144 184	13 122	22 095	6 167	14 416	8 205	21 190	208 443	1,8
Amiens	28 303	3 604	6 741	1 203	5 632	510	6 939	49 328	2,0
Lille	105 128	7 672	20 137	5 739	10 936	13 105	27 714	180 452	1,3
Hauts-de-France	133 431	11 276	26 878	6 942	16 568	13 615	34 653	229 780	1,5
Créteil	99 162	8 609	14 228	3 557	14 225	647	20 868	151 335	4,5
Paris	168 074	2 080	16 363	14 038	10 836	43 432	100 901	352 588	0,6
Versailles	110 272	7 006	15 150	8 228	18 734	23 069	26 142	200 674	4,1
Île-de-France	377 508	17 695	45 741	25 823	43 795	67 148	147 911	704 597	2,4
Caen	28 139	2 961	5 420	1 291	1 911	2 576	4 166	43 024	2,6
Rouen	37 431	4 117	6 515	1 373	4 866	5 891	6 108	61 501	1,2
Normandie	65 570	7 078	11 935	2 664	6 777	8 467	10 274	104 525	1,8
Bordeaux	78 092	5 245	12 754	3 281	5 224	16 712	17 028	132 604	2,3
Limoges	16 980	1 838	3 438	577	1 046	74	2 607	24 007	4,4
Poitiers	34 470	3 136	5 817	1 152	2 704	3 383	4 541	51 513	-0,5
Nouvelle-Aquitaine	129 542	10 219	22 009	5 010	8 974	20 169	24 176	208 124	1,8
Montpellier	77 064	3 945	11 622	2 751	3 654	6 179	11 777	112 031	0,0
Toulouse	84 836	6 699	12 796	4 122	11 515	7 669	16 736	137 287	1,2
Occitanie	161 900	10 644	24 418	6 873	15 169	13 848	28 513	249 318	0,7
Pays de la Loire (Nantes)	71 941	5 721	16 756	4 184	11 181	7 640	24 987	134 691	1,8
Aix-Marseille	72 871	4 342	11 746	3 374	3 894	6 016	12 967	109 684	2,7
Nice	39 152	3 617	6 726	2 601	2 102	6 613	5 920	61 693	0,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	112 023	7 959	18 472	5 975	5 996	12 629	18 887	171 377	2,0
France métropolitaine	1 584 442	118 341	252 697	83 358	164 020	186 999	391 232	2 631 912	2,1
Guadeloupe	5 996	245	2 191	493	55	—	720	9 400	0,6
Guyane	3 601	183	691	63	—	57	272	4 684	7,1
Martinique	4 655	233	2 483	398	—	149	872	8 557	1,2
Mayotte	1 036	—	639	—	—	58	139	1 872	12,5
La Réunion	15 153	659	3 925	809	102	165	2 185	22 237	5,4
DOM	30 441	1 320	9 929	1 763	157	429	4 188	46 750	4,0
France métropolitaine + DOM	1 614 883	119 661	262 626	85 121	164 177	187 428	395 420	2 678 662	2,1

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Localisation des établissements. L'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Certaines universités ont des antennes ou d'autres composantes dans une académie différente. Dans ce cas, les effectifs étudiants sont comptabilisés dans l'académie de l'antenne. Dans la fiche 6.07, ils sont comptabilisés dans l'académie de l'université. Cela explique les différences d'effectifs pour certaines académies entre ceux présentés ici et ceux affichés dans la fiche 6.07.

2. Y compris l'université de Lorraine devenue un grand établissement en 2011.

3. Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

4. Hors BTS, DCG, DSCG.

5. Autres établissements d'enseignement universitaire (Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes), formations comptables, écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées, autres écoles. Pour les formations paramédicales et sociales, données 2017-2018.

© SIES

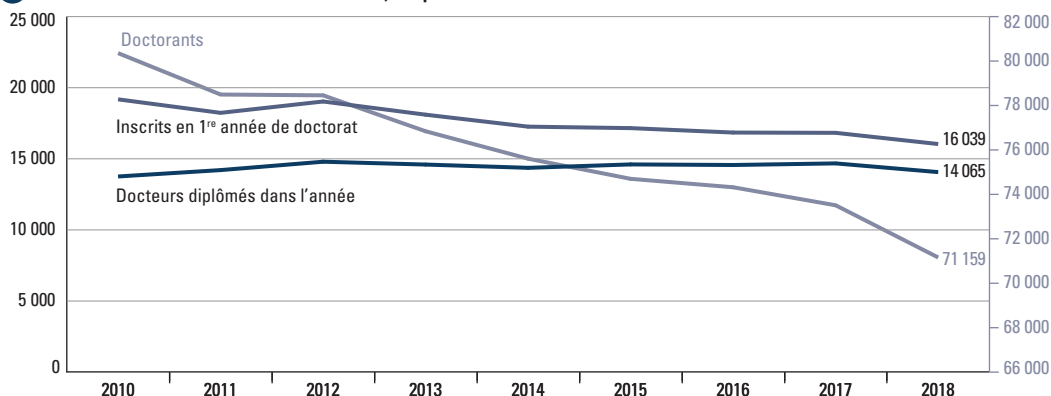
À la rentrée 2018, 280 écoles doctorales accréditées accueillent 71 159 doctorants, soit une diminution des effectifs de 3 % en un an (1). La baisse la plus importante (- 5 %) concerne les sciences humaines et sociales qui accueillent près de 47 % des inscrits (2).

Le nombre d'inscrits en première année accuse également une baisse de 5 % en un an, pour s'établir à 16 000 à la rentrée 2018. Les sciences humaines et sociales, qui accueillent 39 % des doctorants de première année, enregistrent une diminution de 8 % en un an. Les effectifs des sciences et leurs interactions, regroupant 41 % des inscrits en première année, sont également en baisse, de 4 %. Seules les sciences du vivant, qui accueillent 19 % des inscrits en première année, enregistrent une hausse de 2 %.

En 2018, 14 000 doctorants ont été diplômés, dont 44 % de femmes. Plus de quatre nouveaux docteurs sur dix ont soutenu leur thèse en moins de quarante mois, soit à peu près la durée prévue par les textes (4).

Parmi les doctorants en première année dont la situation financière est connue, 74 % bénéficient d'un financement pour leur doctorat (3). L'accès aux financements est plus élevé en sciences et leurs interactions et en sciences du vivant. En revanche, en sciences humaines et sociales, seuls 44 % des doctorants ont accès à un financement pour leur doctorat et, dans ces disciplines, 33 % sont salariés.

1 Évolution du nombre de doctorants, de primo-inscrits et de docteurs



► Champ : France entière.

© SIES

Précisions

Écoles doctorales - Elles sont définies, depuis 2001, comme un regroupement autour d'un projet commun de formation, d'unités de recherche dont la qualité est reconnue à la suite d'une évaluation nationale (article L. 612-7 du code de l'éducation et arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale). Plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dont au moins un établissement public, peuvent faire l'objet d'une accréditation conjointe, la responsabilité administrative de l'école doctorale étant assurée par un établissement public, support de l'école doctorale.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information (ESR) : 19.08 ; 17.10 ; 17.03 ; 16.01 ; 15.02.
- MESRI-SIES, 2019, *L'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France*.
- MESRI-SIES, 2018, *L'état de l'emploi scientifique en France*.
- Site : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes/

Source

MESRI-SIES, enquête auprès des écoles doctorales.

2 Effectifs de doctorants, de primo-inscrits et de docteurs diplômés dans l'année

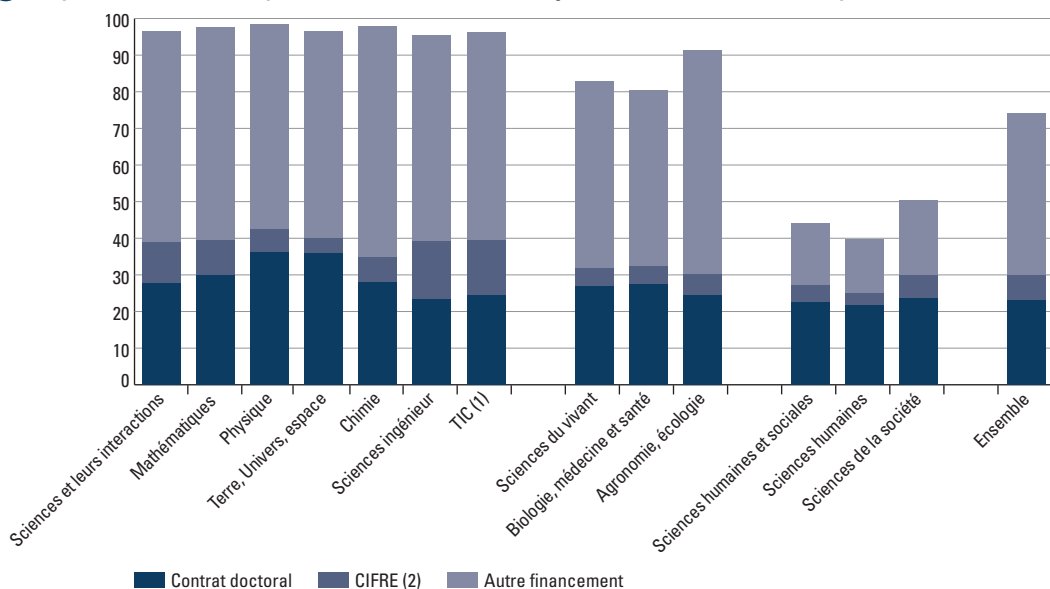
	Doctorants		Inscrits en 1 ^{re} année de doctorat		Docteurs diplômés dans l'année	
	2018	Part des femmes (%)	2018	Part des femmes (%)	2018	Part des femmes (%)
Sciences et leurs interactions	25 741	31	6 651	32	6 434	30
Mathématiques et leurs interactions	2 333	24	624	23	596	27
Physique	3 581	27	931	26	955	27
Sciences de la Terre et de l'Univers, espace	2 034	40	551	40	547	39
Chimie	4 265	45	1 212	44	1 080	43
Sciences pour l'ingénieur	7 139	29	1 712	30	1 708	28
Sciences et technologies de l'information et de la communication	6 389	26	1 621	27	1 548	25
Sciences du vivant	12 126	57	3 109	57	2 971	57
Biologie, médecine et santé	10 054	57	2 579	58	2 450	59
Sciences agronomiques et écologiques	2 072	54	530	52	521	52
Sciences humaines et sociales	33 292	55	6 279	54	4 660	55
Sciences humaines et humanités	20 285	58	3 880	57	2 874	58
Sciences de la société	13 007	50	2 399	48	1 786	50
Ensemble	71 159	47	16 039	45	14 065	44

► Champ : France entière.

Note : les effectifs sont comptés sur l'année universitaire pour les inscriptions en doctorat (1^{re} année ou suivante) et en année civile pour l'obtention du diplôme de docteur.

© SIES

3 Proportion d'inscrits en première année de doctorat ayant obtenu un financement pour leur thèse en 2018



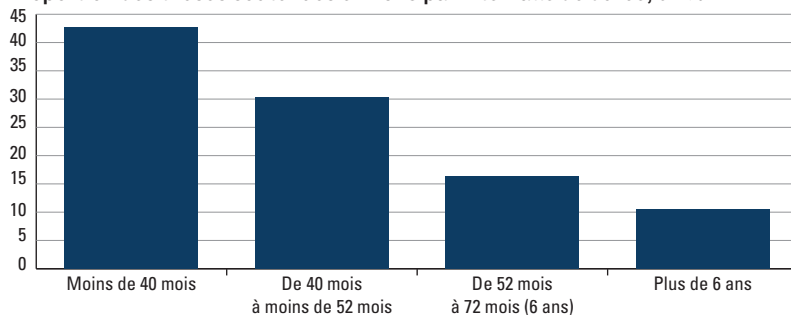
► Champ : France entière.

1. Technologies de l'information et de la communication.

2. Convention industrielle de formation par la recherche.

© SIES

4 Proportion des thèses soutenues en 2018 par intervalle de durée, en %



► Champ : France entière.

© SIES

Le poids des formations scientifiques dans l'enseignement supérieur atteint 33,9% en 2018 (2). En dix ans, le nombre d'inscriptions dans ces formations a progressé plus rapidement que celui de l'ensemble de l'enseignement supérieur (+22% contre +21%), par leur développement à l'université et en écoles d'ingénieurs (1).

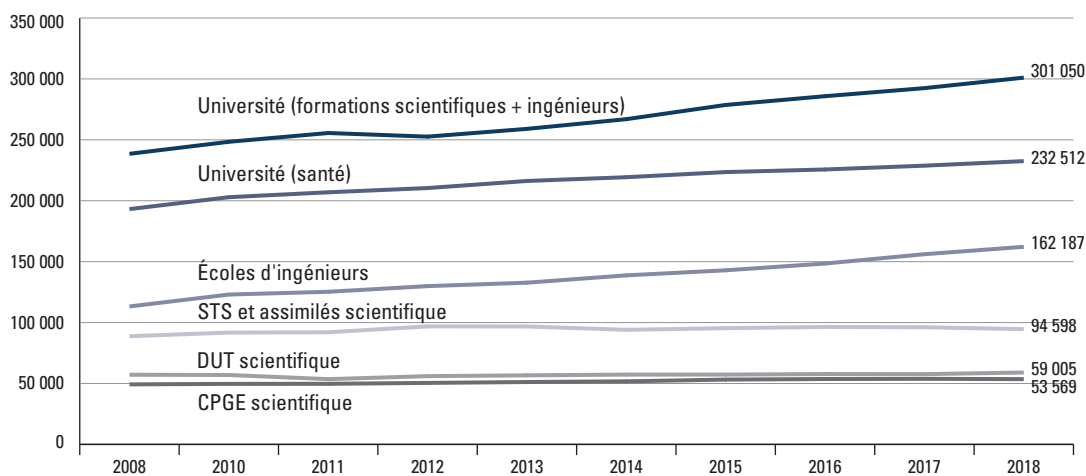
Les effectifs dans les formations de santé à l'université, représentant 25,6% des étudiants scientifiques en 2018, ont progressé de 20,4% en dix ans. Parallèlement ceux dans les autres formations scientifiques universitaires (un tiers des étudiants scientifiques) ont augmenté de 26,2%, tandis que ceux en DUT scientifique ont connu en 2018 une hausse de 2,3%, après être longtemps restés stables.

En dix ans, le nombre d'étudiants dans les spécialités scientifiques en CPGE et en STS et assimilés, a peu progressé (respectivement +8,7% et +6,6%). En revanche, celui dans les écoles d'ingénieurs hors université s'est considérablement accru (+43,2%).

En 2018, 40,6% des étudiants en formations scientifiques sont des femmes, part en augmentation de 1,3 point en dix ans. Très présentes dans les formations de santé à l'université, elles ne sont que 31,2% des effectifs en CPGE scientifiques, 28,2% dans les écoles d'ingénieurs hors université et 22,6% dans les spécialités scientifiques des STS et DUT.

En 2018, 89,3% des étudiants en formations scientifiques sont inscrits dans un établissement public. Cette part diminue lentement, perdant 1,7 point en dix ans.

1 Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques, hors doubles inscriptions université-CPGE



► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé.

© SIES

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits dans une formation scientifique d'un établissement de l'enseignement supérieur. Toutes les formations des écoles d'ingénieurs (classes préparatoires intégrées, formations d'ingénieurs, en partenariat ou non, masters, etc.) sont considérées à la différence de la fiche 6.09 concernant uniquement les formations d'ingénieurs. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour

tous les millésimes, les doubles inscriptions à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Population étudiante, Paces, doubles inscriptions à l'université et en CPGE - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information (ESR) : 18.09;18.07.

Source

MESRI-SIES, Système d'information SISE et autres enquêtes (voir 6.1).

2 Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques, hors doubles inscriptions université-CPGE

	2008	2013	2014 (3)	2015	2016	2017	2018 (8)	Poids en 2018 dans le total des formations scientifiques (%)	Évolution 2018/2008 (%)	Part des femmes (%)
Universités	488 854	531 927	543 592	559 473	569 229	578 912	592 567	65,2	21,2	46,8
Université (formations scientifiques + ingénieurs) (1) (2)	238 532	258 993	266 962	278 635	285 817	292 434	301 050	33,1	26,2	39,8
Sciences fondamentales et applications (3)	149 933	160 768	167 328	175 066	180 353	186 592	192 415	21,2	28,3	28,9
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers (3)	70 258	74 411	78 053	82 473	87 179	86 262	87 270	9,6	24,2	61,7
Plurisciences (3)	18 341	23 814	21 581	21 096	18 285	19 580	21 365	2,4	16,5	48,7
Université (santé)	193 145	216 224	219 328	223 528	225 662	228 800	232 512	25,6	20,4	64,0
Médecine odontologie	161 928	135 677	138 405	142 954	144 388	146 470	150 521	16,6	n.s.	62,8
Pharmacie	31 217	22 877	22 849	22 733	23 207	23 434	23 727	2,6	n.s.	64,8
Plurisanté (Paces)	–	57 670	58 074	57 841	58 067	58 896	58 264	6,4	n.s.	67,0
DUT scientifique (4)	57 177	56 710	57 302	57 310	57 750	57 678	59 005	6,5	3,2	22,6
Autres établissements d'enseignement universitaire	4 375	5 444	5 396	5 304	5 400	5 664	5 618	0,6	28,4	59,1
Écoles d'ingénieurs (4)	113 238	132 745	138 757	142 903	148 460	156 123	162 187	17,9	43,2	28,2
Publique MESRI (5)	56 948	63 368	66 110	65 809	70 326	69 622	70 604	7,8	24,0	28,2
Publique hors MESRI (5)	18 609	22 496	25 102	26 821	25 429	27 853	28 135	3,1	51,2	34,0
Privée	37 681	46 881	47 545	50 273	52 705	58 648	63 448	7,0	68,4	25,6
CPGE scientifique	49 279	51 202	51 774	53 204	53 681	53 848	53 569	5,9	8,7	31,2
Publique MENJ (6)	41 455	42 444	42 679	43 798	44 289	44 629	44 142	4,9	6,5	31,8
Publique hors MENJ (6)	1 327	1 474	1 503	1 506	1 487	1 375	1 364	0,2	2,8	46,0
Privée	6 497	7 284	7 592	7 900	7 905	7 844	8 063	0,9	24,1	25,5
STS et assimilés scientifique (7)	88 780	96 824	94 060	95 427	96 410	96 171	94 598	10,4	6,6	22,6
Publique MENJ (6)	57 199	60 908	60 423	61 022	61 318	61 630	61 574	6,8	7,6	16,8
Publique hors MENJ (6)	11 030	12 237	10 745	10 926	11 010	10 712	10 711	1,2	-2,9	42,0
Privée	20 551	23 679	22 892	23 479	24 082	23 829	22 313	2,5	8,6	29,1
Total formations scientifiques	744 526	818 142	833 579	856 311	873 180	890 718	908 539	100,0	22,0	40,6
<i>dont formations scientifiques hors santé</i>	<i>551 381</i>	<i>601 918</i>	<i>614 251</i>	<i>632 783</i>	<i>647 518</i>	<i>661 918</i>	<i>676 027</i>	<i>74,4</i>	<i>22,6</i>	<i>32,6</i>
Total enseignement supérieur	2 213 871	2 411 965	2 449 183	2 509 801	2 554 486	2 622 408	2 678 662		21,0	
Poids des formations scientifiques	33,6	33,9	34,0	34,1	34,2	34,0	33,9			
<i>Poids des formations scientifiques hors santé</i>	<i>24,9</i>	<i>24,8</i>	<i>25,1</i>	<i>25,2</i>	<i>25,3</i>	<i>25,2</i>	<i>25,2</i>			
Poids du public dans le total des formations scientifiques	91,0	90,1	90,3	90,1	89,9	89,4	89,3			
<i>Poids du public MENJ-MESRI dans le total des formations scientifiques</i>	<i>86,9</i>	<i>85,7</i>	<i>85,8</i>	<i>85,5</i>	<i>85,6</i>	<i>84,9</i>	<i>84,8</i>			
Part des femmes dans le total des formations scientifiques	39,3	40,0	40,1	40,2	40,3	40,4	40,6			
Part des femmes dans le total des formations scientifiques hors santé	31,4	31,8	31,8	32,1	32,3	32,5	32,6			

► **Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé.**

© SIES

- Les étudiants, précédemment uniquement inscrits en IUFM, sont intégrés à partir de 2008 dans les disciplines générales des universités. Les IUFM ont en effet été rattachés aux universités en 2008 et 2009. Puis, entre 2010 et 2012 les étudiants s'inscrivaient en master à l'université. Depuis 2013, ils s'inscrivent dans un ESPÉ et restent comptés dans les effectifs des disciplines générales à l'université.
- En 2014, puis surtout en 2015, la mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des CPGE et les universités, qui entraîne la double inscription des étudiants en classes préparatoires et à l'université, et donc leur double comptabilisation dans les effectifs, joue à la hausse sur les effectifs inscrits dans les disciplines générales à l'université.
- En 2014, le passage au nouveau cadre national de formation pour les diplômés de licence, qui réduit le nombre d'intitulés de diplômes, a conduit à un classement par discipline plus aisé pour les licences de sciences, leurs libellés étant devenus plus précis.
- Formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) et autres formations dispensées en écoles d'ingénieurs, hors université.
- MESRI : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
- MENJ : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.
- Spécialités de la production et de l'informatique.
- Les données 2018-2019 sont considérées comme provisoires, car elles intègrent les données 2017-2018 pour les écoles paramédicales et sociales.

En 2018-2019, hors **doubles inscriptions en CPGE**, 1 614 900 étudiants sont inscrits dans les **universités** de France métropolitaine et des DOM (2). Les effectifs sont en hausse de 1,9%. Cette hausse, plus marquée qu'en 2016 et 2017 et en lien avec l'arrivée à l'université des « baby-boomers » de l'an 2000, concerne surtout le **cursus licence** (1).

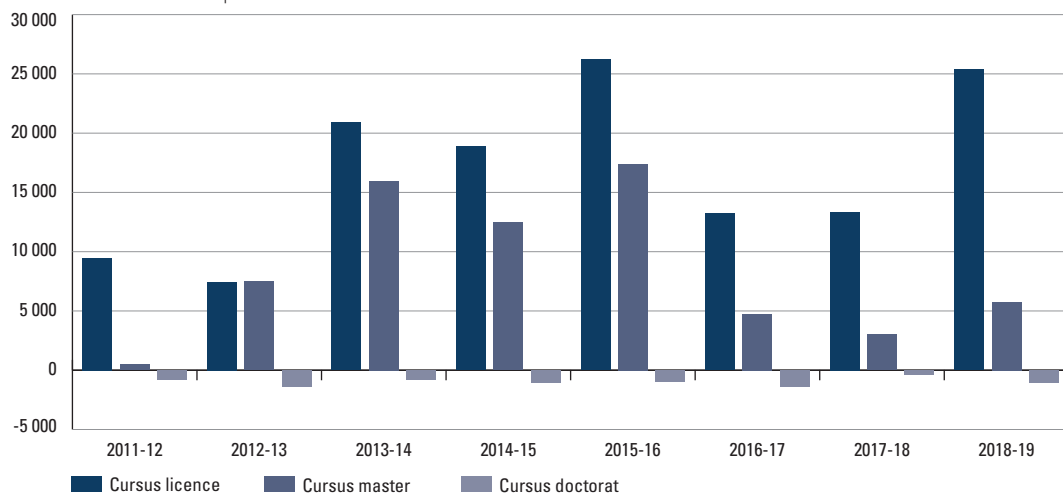
Les effectifs restent dynamiques dans les disciplines de santé (+ 1,6%, après + 1,4% en 2017). En revanche, en **Paces**, les effectifs (57 200) sont en diminution (- 1,1% après ponctuellement + 1,2% l'an dernier) (3).

En cursus licence, les effectifs augmentent très fortement (+ 2,7%, après + 1,4% en 2017). La hausse est aussi très forte en **DUT** (+ 2,5% après + 0,2%). Les inscriptions augmentent à nouveau en **cursus**

master (+ 1,0%) et continuent à diminuer en **cursus doctorat** (- 1,8% après - 0,7%). L'afflux est très marqué en licence générale (+ 3,4% après + 2,8% en 2017). Les effectifs diminuent à nouveau en licence professionnelle (- 1,0%). En cursus master, c'est dans les masters métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) que les inscriptions sont moins nombreuses (- 2,8%); elles continuent à croître dans les **formations d'ingénieurs** (+ 3,8%) et en santé (+ 3,6%), avec en particulier l'« universitarisation » progressive des formations de masseurs-kinésithérapeutes.

Les femmes sont majoritaires à l'université (57,4%) (2). Elles restent les moins représentées en sciences fondamentales et application et en Staps (respectivement 26,3% et 31,0% des inscriptions).

1 Accroissement annuel des effectifs des universités françaises par cursus et par année universitaire, hors doubles inscriptions université - CPGE



► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits à l'université (voir définition « université » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les doubles inscriptions à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Formation d'ingénieurs, CPGE - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information (ESR) : 18.07
- Notes flash (ESR) : 19.14; 19.13; 19.09; 18.10.

2 Répartition des effectifs des universités françaises selon le cursus et la discipline en 2018-2019 (1)

	Cursus licence	Cursus master	Cursus Doctorat	Ensemble			
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Variation annuelle (%)	Variation annuelle toutes inscriptions (%)	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	125 861	76 734	6 732	209 327	1,3	1,3	66,8
Sciences économiques, gestion	136 849	63 279	3 061	203 189	2,6	2,7	52,8
AES	29 075	2 952	10	32 037	-2,0	-1,9	58,7
Pluridroit, sciences économiques, AES	2 611	952		3 563	72,7	74,3	54,4
Total économie, AES	168 535	67 183	3 071	238 789	2,6	2,7	53,6
Arts, lettres, sciences du langage	65 261	20 325	4 925	90 511	0,6	0,5	69,4
Langues	92 493	16 310	2 035	110 838	0,1	-0,1	73,3
Sciences humaines et sociales	169 539	124 804	11 471	305 814	1,2	1,3	67,8
Plurilittres, langues, sciences humaines	6 571	3 718	38	10 327	15,9	9,9	72,5
Total arts, lettres, langues, SHS	333 864	165 157	18 469	517 490	1,1	1,1	69,3
Sciences fondamentales et application	148 422	78 619	15 982	243 023	3,0	3,2	26,3
Sciences de la nature et de la vie	59 938	24 864	10 865	95 667	1,1	1,2	61,5
Plurisciences	19 728	1 471	166	21 365	9,1	2,1	48,7
Total sciences	228 088	104 954	27 013	360 055	2,8	2,6	37,0
Staps	50 525	5 637	548	56 710	3,5	3,5	31,0
Total disciplines générales	906 873	419 665	55 833	1 382 371	1,9	1,9	56,2
Médecine-odontologie	12 713	137 007	801	150 521	2,8	2,8	62,8
Pharmacie	464	23 062	201	23 727	1,3	1,3	64,8
Plurisanté	58 204	59	1	58 264	-1,1	-1,1	67,0
Total disciplines de santé	71 381	160 128	1 003	232 512	1,6	1,6	64,0
Total	978 254	579 793	56 836	1 614 883	1,9	1,8	57,4
Répartition en %	60,6	35,9	3,5	100,0			
Part des femmes en %	56,7	59,4	48,2	57,4			

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

1. Les effectifs sont donnés hors doubles inscriptions université - CPGE. Ces inscriptions sont au nombre de 57 464 en 2018-2019.

Note : les évolutions par discipline en italiques ne peuvent être interprétées, car elles reflètent notamment le changement de nomenclature (voir définition « CNF »). Les évolutions par regroupement disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas de rupture statistique et traduisent de véritables mouvements sur les effectifs.

3 Évolution par cursus des effectifs universitaires, hors doubles inscriptions université - CPGE

	2010 2011	2011 2012 (1)	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	Évolution 2018/2017 (%) (2)
Cursus licence										
DUT	115 686	115 014	114 677	115 778	116 395	116 183	116 551	116 751	119 661	2,5
Licence générale	565 144	572 175	579 298	595 971	612 707	636 720	648 672	666 548	689 140	3,4
Licence professionnelle	49 634	50 602	51 469	52 055	52 705	52 441	52 731	52 497	51 973	-1,0
Paces	54 983	53 403	55 523	57 606	58 001	57 730	57 130	57 799	57 150	-1,1
Santé (3)	5 619	7 934	6 442	6 804	7 607	8 896	10 650	6 754	7 101	5,1
Autres formations	52 391	53 794	52 937	53 022	52 692	54 349	53 814	52 554	53 229	1,3
Total cursus licence	843 457	852 922	860 346	881 236	900 107	926 319	939 548	952 903	978 254	2,7
Cursus master										
Master LMD	312 004	305 720	305 905	316 425	322 925	329 311	333 359	327 682	327 135	-0,2
dont MEEF (4)				26 815	52 015	55 009	57 606	57 923	56 288	-2,8
Formations d'ingénieurs (5)	23 869	24 659	25 063	25 746	26 603	28 470	29 698	29 857	30 993	3,8
Santé	104 087	104 149	109 258	112 214	114 429	117 315	119 645	127 079	131 678	3,6
Autres formations	72 477	78 414	80 213	82 009	84 894	91 161	88 307	89 405	89 987	0,7
Total cursus master	512 437	512 942	520 439	536 394	548 851	566 257	571 009	574 023	579 793	1,0
Cursus doctorat										
Doctorat LMD	63 288	62 465	61 163	60 335	59 347	58 435	57 047	56 713	55 648	-1,9
Autres formations	1 378	1 409	1 336	1 372	1 314	1 234	1 250	1 182	1 188	0,5
Total cursus doctorat	64 666	63 874	62 499	61 707	60 661	59 669	58 297	57 895	56 836	-1,8
Ensemble	1 420 560	1 429 738	1 443 284	1 479 337	1 509 619	1 552 245	1 568 854	1 584 821	1 614 883	1,9

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

1. Données révisées par rapport à l'édition 2012, pour tenir compte de l'université de Lorraine (voir définition « université »).

2. Les évolutions sont calculées hors les doubles inscriptions université - CPGE. Ces inscriptions n'influent que sur la licence générale et les autres formations de cursus master, dont les évolutions, doubles inscriptions comprises, sont respectivement de 3,1 % et 0,6 %. Au total, toutes inscriptions, l'évolution est de 1,8 %.

3. Depuis la création de la Paces (année universitaire 2010-2011), la santé comporte les effectifs des diplômes universitaires ou des formations de santé autres que médecine/odontologie/pharmacie/maeutique.

4. En 2006-2007 les IUFM étaient indépendants des universités. Ils leur ont été rattachés progressivement en 2008 et 2009. Entre 2010 et 2012, les étudiants s'inscrivaient en master à l'université, sans distinction d'une filière spécifique pour l'enseignement. Depuis 2013, les étudiants s'inscrivent en master métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) dans les ESPÉ, rattachés aux universités.

5. Sont comptabilisées les inscriptions en formations d'ingénieurs classiques, spécialisées et en partenariat. Les cycles préparatoires intégrés (cursus master) ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieurs, ils sont comptabilisés dans « Autres formations ».

En 2018-2019, 325 700 nouveaux entrants, **hors doubles inscriptions en CPGE**, sont inscrits dans les **universités** de France métropolitaine et des DOM, soit une hausse de 5,7 % en un an (1). En tenant compte de ces inscriptions doubles, les nouveaux entrants augmentent de 5,0 %. La part grandissante de bacheliers d'une génération (passée de 65 % à 79 % entre 2010 et 2017 – voir 8.10) participe à leur hausse continue.

Sauf en santé où leur nombre n'évolue que de 1,0 %, tous les groupes disciplinaires croissent vivement : plus de 9 % en « économie, gestion, AES » et Staps, 7,0 % en sciences, 5,3 % en « art, lettres, langues, SHS » et 4 % en « droit, sciences politiques ».

Les femmes sont majoritaires en « art, lettres, langues, SHS » et en « droit, sciences politiques », avec des parts de 70 % ; elles sont minoritaires en sciences et Staps avec des parts de 42,5 % et 31,2 % (2).

Parmi les nouveaux entrants hors CPGE, 85,4 % ont obtenu leur baccalauréat en 2018. Leur répartition par série est la suivante : générale pour 80,7 %, technologique pour 15,5 % et professionnelle pour 3,8 %. Les néo-bacheliers augmentent de 7,1 % à l'université (les admis au baccalauréat sont plus nombreux de 5,2 % par rapport à la session 2017). Ceux des séries générales et technologiques augmentent de 7,7 % et 10,1 %. Ceux de la série professionnelle sont de nouveau moins nombreux : 10 500 (soit - 12,6 %).

Précisions

Population concernée - Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année de cursus licence à l'université (capacité en droit et DAEU exclus), qu'il soit nouveau bachelier ou non. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous millésimes, les doubles inscriptions à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Cursus licence, CPGE, nouveau bachelier, Paces, DUT, FIP - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- *Note d'Information* (ESR) : 18.07.
- *Notes flash* (ESR) : 19.14 ; 19.13 ; 19.09.

1 Évolution des nouveaux entrants à l'université par discipline, hors doubles inscriptions CPGE

Disciplines	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015 (1)	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	Variation 2018/2017 hors CPGE (en %)	Variation 2018/2017 y.c. CPGE (en %)
Droit, sciences politiques	37 098	37 745	38 913	38 691	38 927	39 598	38 675	39 631	41 211	4,0	3,9
Sciences économiques, gestion	34 303	35 603	36 511	37 232	36 783	38 439	38 382	38 635	41 109	6,4	6,1
AES	10 142	11 079	10 016	10 293	10 822	9 695	9 728	9 366	9 968	6,4	5,8
Pluridroit, sciences économiques, AES				5	10	13	595	631	1 919	204,1	206,0
Total économie, gestion, AES	44 445	46 682	46 527	47 530	47 615	48 147	48 705	48 632	52 996	9,0	8,4
Lettres, sciences du langage	16 652	16 793	17 222	17 589	17 347	18 179	17 990	18 133	19 128	5,5	5,0
Langues	26 622	26 818	27 494	29 036	29 257	30 051	30 172	30 970	31 546	1,9	1,3
Sciences humaines et sociales	38 800	38 795	39 701	41 054	43 646	45 435	46 569	47 217	50 510	7,0	6,9
Plurilittres, langues, sciences humaines	889	1 165	1 237	1 031	1 348	1 570	1 651	1 840	2 135	16,0	2,0
Total arts, lettres, langues, SHS	82 963	83 571	85 654	88 710	91 598	95 235	96 382	98 160	103 319	5,3	4,6
Sciences fondamentales et applications	34 064	33 658	33 796	35 867	39 016	40 902	42 411	43 586	46 564	6,8	6,7
Sciences de la nature et de la vie	12 547	12 041	12 188	12 622	13 798	14 658	15 895	14 608	14 392	-1,5	-1,2
Plurisciences	7 326	7 207	7 292	8 868	7 812	8 122	6 383	6 630	8 379	26,4	5,2
Total sciences	53 937	52 906	53 276	57 357	60 626	63 682	64 689	64 824	69 335	7,0	4,9
Staps	10 759	12 731	13 502	15 594	15 767	16 709	17 330	17 098	18 672	9,2	9,2
Plurisanté (2)	33 401	32 569	35 103	37 824	37 110	37 448	37 349	37 990	38 259	0,7	0,7
Médecine-odontologie	1 694	1 802	1 834	1 996	2 096	2 286	2 261	1 776	1 886	6,2	6,3
Pharmacie	51	49	60	70	31	39	36	31	48	54,8	54,8
Total santé	35 146	34 420	36 997	39 890	39 237	39 773	39 646	39 797	40 193	1,0	1,0
Total	264 348	268 055	274 869	287 772	293 770	303 144	305 427	308 142	325 726	5,7	5,0

► Champ : France métropolitaine + DOM (3).

1. En 2014, la mise en place du cadre national des formations (CNF) a modifié la répartition disciplinaire des diplômes, empêchant l'interprétation des évolutions par discipline.

Les évolutions par regroupement disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas de la rupture statistique et traduisent de véritables mouvements sur les effectifs

2. La Paces, première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique) a été mise en place à la rentrée 2010, les effectifs concernés sont classés en plurisanté ce qui explique le report des effectifs.

3. Pour en savoir plus sur les DOM, les COM et la Nouvelle-Calédonie, voir 11.9.

Lecture : le nombre de nouveaux entrants hors CPGE en sciences fondamentales et applications a augmenté de 6,8 % en 2018-2019 par rapport à 2017-2018. Avec doubles inscriptions en CPGE, cette évolution est de 6,7 %.

2 Répartition des nouveaux entrants à l'université selon le type de diplôme et la série de baccalauréat en 2018-2019, hors doubles inscriptions CPGE

Type de diplôme (1)	Bac général				Bac technologique		Bac professionnel		Non-bacheliers	Ensemble	
	Scienti- fique	Écono- mique	Littéraire	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers		Effectifs	Part des femmes (%)
Licence LMD											
Droit, sciences politiques	6 481	17 660	6 744	29 431	3 806	3 266	1 421	970	1 633	37 745	70,0
Sciences économiques, gestion	4 253	10 697	107	14 226	2 042	1 694	828	605	1 584	19 511	44,9
AES	543	4 711	197	5 088	2 012	1 683	994	748	458	8 915	56,1
Pluridroit, sciences économiques, AES	263	983	92	1 278	304	249	126	94	126	1 894	51,5
Total économie, AES	5 059	16 391	396	20 592	4 358	3 626	1 948	1 447	2 168	30 320	48,6
Lettres, sciences du langage	2 345	2 704	7 626	11 060	2 051	1 543	1 393	929	872	16 991	70,4
Langues	3 612	6 671	11 457	19 897	4 313	3 460	2 699	1 827	1 280	30 032	73,4
Sciences humaines sociales	6 943	14 786	10 320	28 729	7 689	5 887	3 938	2 618	1 777	45 453	68,0
Plurilittres, langues, sciences humaines	200	464	669	1 215	152	115	102	65	24	1 611	73,7
Total arts, lettres, langues, SHS	13 100	24 625	30 072	60 901	14 205	11 005	8 132	5 439	3 953	94 087	70,2
Sciences fondamentales et application	14 139	1 204	87	14 350	1 942	1 595	510	310	2 216	20 098	30,3
Sciences de la nature et de la vie	8 536	175	33	8 331	1 158	997	163	111	342	10 407	64,5
Plurisciences	5 558	371	68	5 550	1 310	1 083	261	159	673	8 241	44,3
Total sciences	28 233	1 750	188	28 231	4 410	3 675	934	580	3 231	38 746	42,5
Staps	9 256	4 478	396	13 661	2 730	2 445	667	529	245	17 772	31,2
Paces	33 138	672	124	33 027	1 681	1 429	571	434	1 160	37 346	66,2
Profession de santé (hors Paces)	1 405	96	18	964	225	114	18	6	24	1 786	79,5
DUT	21 483	12 584	958	33 291	17 916	17 033	964	794	1 171	55 076	39,5
Ingénieurs (2)	327	20	-	334	23	20	-	-	9	379	30,6
Autres formations	3 338	1 366	424	4 100	988	554	581	322	5 772	12 469	58,0
Total	121 820	79 642	39 320	224 532	50 342	43 167	15 236	10 521	19 366	325 726	56,6

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Dans ce tableau, seuls les étudiants préparant une licence LMD sont répartis par discipline. Dans le tableau 1, tous les nouveaux entrants sont répartis en fonction de la discipline quel que soit le type de diplôme préparé (licence, DUT ou autres). Cela explique les différences d'effectifs avec le tableau 1.

2. Sont comptabilisés : les inscriptions en formations d'ingénieur classiques, spécialisées et en partenariat (FIP). Les cycles préparatoires intégrés ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieurs, ils sont comptabilisés dans la rubrique « Autres formations ».

En 2018-2019, les étudiants inscrits en **université** relèvent de 65 universités (ainsi que l'université de Lorraine, le centre universitaire de formation et de recherche [CUFR] de Mayotte et l'institut national universitaire d'Albi), et des **communautés d'universités et établissements** (Comue) « Université Bourgogne-Franche-Comté », « Université Paris Lumières », « Université de recherche Paris Sciences et Lettres », « Université Côte d'Azur », « Université Grenoble Alpes », « Université Paris-Est », « Université Paris-Saclay », « Lille Nord de France » et « Languedoc-Roussillon Université ». Le nombre d'étudiants dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (**IUT** et **écoles d'ingénieurs** inclus) augmente de 1,9% (1,0%

en 2017-2018) et s'élève à 1 614 900 **hors doubles inscriptions en classe préparatoire et à l'université**. Ces dernières approchent cette année la soixantaine de milliers (57 500). Compte tenu de ces inscriptions parallèles, la hausse globale annuelle est quasiment inchangée : + 1,8% contre + 1,2% en 2017-2018.

En 2018-2019, les effectifs hors doubles inscriptions CPGE sont en hausse dans toutes les académies métropolitaines à l'exception de Poitiers. Les augmentations académiques métropolitaines supérieures à 3% sont celles de Limoges, Versailles, Créteil et Dijon. Dans les départements d'outre-mer, les effectifs sont également en hausse (+ 3,2%).

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits à l'université (voir « université » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les doubles inscriptions à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

CPGE - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- *Note d'Information* (ESR) : 18.07.

- *Notes flash* (ESR) : 19.14 ; 19.13 ; 19.09.

1 Population universitaire par établissement et académie en 2018-2019

Universités et académies	Effectifs hors CPGE	Effectifs totaux	Évol. hors CPGE 2018/2017 (%)	Nouveaux entrants hors CPGE	Universités et académies	Effectifs hors CPGE	Effectifs totaux	Évol. hors CPGE 2018/2017 (%)	Nouveaux entrants hors CPGE
Aix-Marseille	62 936	65 123	2,1	12 483	Nice	23 545	23 984	-12,6	5 822
Avignon	6 954	7 020	4,1	2 027	Toulon	9 531	9 912	3,6	2 386
Aix-Marseille (y c. ESPÉ [1])	72 871	75 124	2,1	14 510	Comue Université Côte d'Azur	4 733	4 733	307,3	21
Amiens	26 435	26 478	2,0	6 675	Nice (y c. ESPÉ)	39 152	39 972	1,0	8 229
Amiens (y c. ESPÉ)	28 303	28 346	1,7	6 675	Orléans	16 321	17 214	4,2	4 347
Besançon	20 171	20 938	2,0	4 657	Tours	25 172	26 126	0,9	5 914
Comue Université Bourgogne Franche-Comté	1 914	1 914	11,7		Orléans-Tours (y c. ESPÉ)	43 708	45 555	2,0	10 261
Besançon (y c. ESPÉ)	23 151	23 918	2,9	4 657	Paris I	40 050	43 816	3,8	5 534
Bordeaux	48 668	50 501	0,7	9 425	Paris II	17 391	17 492	5,1	2 938
Bordeaux III	15 422	15 831	2,2	3 675	Paris III	16 123	16 463	4,2	3 076
Pau	12 222	12 783	4,0	3 307	Sorbonne université	46 540	53 320	-2,4	6 361
Bordeaux (y c. ESPÉ)	78 990	81 793	1,3	16 407	Paris V	31 537	31 704	-0,3	4 770
Caen	26 876	27 856	1,2	6 660	Paris VII	24 272	25 523	-0,9	3 858
Caen (y c. ESPÉ)	28 139	29 119	1,2	6 660	Comue Université Paris Lumières	53	53	-5,4	
Clermont Auvergne	30 877	31 983	1,7	6 536	Comue Université de recherche Paris Sciences et Lettres	766	766	10,4	149
Clermont-Ferrand (y c. ESPÉ)	31 949	33 055	1,6	6 536	Paris (y c. ESPÉ)	179 900	192 305	0,9	26 686
Corse	3 867	3 945	0,6	1 018	La Rochelle	8 134	8 294	-0,8	1 997
Corse (y c. ESPÉ)	4 181	4 259	1,0	1 018	Poitiers	25 015	25 641	-1,5	5 608
Marne-la-Vallée	11 802	12 154	1,4	2 489	Poitiers (y c. ESPÉ)	34 470	35 256	-1,7	7 605
Paris VIII	23 528	23 576	6,2	4 423	Reims	22 596	23 403	2,2	5 554
Paris XII	28 589	29 076	7,3	6 859	Reims (y c. ESPÉ)	23 730	24 537	1,6	5 554
Paris XIII	21 348	21 645	5,2	5 335	Brest	19 841	20 367	2,2	4 666
Comue Université Paris Est	1 357	1 357	1,7		Bretagne Sud	8 912	9 191	9,6	2 231
Créteil (y c. ESPÉ)	91 096	92 280	4,4	19 106	Rennes I	27 216	28 352	2,5	4 717
Dijon	27 092	28 385	3,7	6 391	Rennes II	20 338	20 741	0,3	5 500
Dijon (y c. ESPÉ)	28 511	29 804	3,6	6 391	Rennes (y c. ESPÉ)	79 272	81 616	2,5	17 114
Chambéry	13 276	13 877	0,6	3 180	Le Havre	7 620	7 807	-0,2	2 014
Grenoble Alpes	43 001	44 381	3,7	10 000	Rouen	27 962	28 890	1,9	6 447
Comue Université de Grenoble Alpes	2 923	2 923	4,9		Rouen (y c. ESPÉ)	37 431	38 546	0,9	8 461
Grenoble (y c. ESPÉ)	61 246	63 227	2,7	13 180	Mulhouse	10 029	10 324	7,0	2 411
Artois	11 536	11 723	1,9	3 101	Strasbourg	48 635	49 993	2,3	8 294
Lille	67 268	69 797	-1,1	13 045	Strasbourg (y c. ESPÉ)	60 478	62 131	2,8	10 705
Littoral	9 096	9 206	6,9	2 557	Institut national universitaire d'Albi (3)	3 769	3 979	7,5	1 127
Valenciennes	11 768	12 111	2,1	2 775	Toulouse I	20 740	21 420	0,2	4 037
Lille (y c. ESPÉ)	105 128	108 297	0,3	21 478	Toulouse II	26 424	26 977	-0,9	5 143
Limoges	16 378	16 745	5,4	3 751	Toulouse III	30 010	31 648	1,4	6 239
Limoges (y c. ESPÉ)	16 980	17 347	5,3	3 751	Toulouse (y c. ESPÉ)	83 938	87 019	0,3	16 546
Lyon I	36 501	38 456	1,2	6 284	Cergy Pontoise	15 254	15 542	3,1	3 935
Lyon II	29 164	29 996	4,0	6 340	Évry-Val-d'Essonne	9 238	9 433	4,1	2 880
Lyon III	27 336	28 467	1,4	4 613	Paris X	29 792	31 714	4,7	6 108
St-Etienne	18 594	18 982	1,5	4 807	Paris XI	21 624	23 270	5,1	4 048
Lyon (y c. ESPÉ)	116 306	120 612	1,8	22 044	Versailles-Saint-Quentin	15 037	15 661	12,7	3 476
Montpellier	41 309	42 453	2,6	6 921	COMUE Université Paris-Saclay	10 344	10 344	-1,8	35
Montpellier III	19 541	19 927	2,2	4 567	Versailles (y c. ESPÉ)	106 531	111 206	4,9	20 482
Nîmes	4 504	4 892	10,2	1 574	Total France métropolitaine (y c. ESPÉ)	1 584 442	1 641 144	1,9	316 920
Perpignan	8 837	9 034	-0,1	2 084	Antilles	9 612	9 951	-0,9	2 709
Montpellier (y c. ESPÉ)	77 064	79 179	1,8	15 146	Guyane	2 868	2 918	13,9	1 055
Lorraine	57 794	59 552	1,2	11 789	Mayotte	1 036	1 036	0,9	302
Nancy-Metz (y c. ESPÉ)	59 976	61 734	1,0	11 789	La Réunion	13 775	14 148	4,2	4 740
Angers	23 029	23 590	3,6	5 103	Total DOM (y c. ESPÉ)	30 441	31 203	3,2	8 806
Le Mans	9 709	10 390	3,0	2 600	France métro. + DOM (y c. ESPÉ)	1 614 883	1 672 347	1,9	325 726
Nantes	35 657	37 380	0,6	8 226					
Nantes (y c. ESPÉ)	71 941	74 907	1,8	15 929					

1. Les inscriptions dans les ESPÉ ne sont diffusables qu'au niveau académique. Compte tenu des difficultés d'identification des masters préparant aux concours d'enseignement, les évolutions par établissement ne sont pas diffusés.

2. Le CUFR Albi est devenu Institut national universitaire Jean-François Champollion au 1^{er} décembre 2015.

Lecture : l'évolution des effectifs hors doubles inscriptions CPGE France métropolitaine et DOM entre 2017-2018 et 2018-2019 est de 1,9%. En incluant les inscriptions parallèles en CPGE, l'évolution des effectifs en France métropolitaine et dans les DOM est de 1,8%.

En 2018-2019, 119 700 étudiants préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) en métropole et dans les DOM (1) (2). Ces effectifs sont en forte hausse (+ 2,5 %), du fait du boom démographique de l'an 2000, de l'augmentation du nombre de bacheliers de la session 2018 et du nombre de nouveaux entrants en première année de préparation du DUT (+ 5,5 %, après + 1,2 % en 2017).

Parmi les nouveaux entrants, le nombre de nouveaux bacheliers technologiques augmente cette année de 14,8 %, une augmentation deux fois plus élevée que celle des lauréats du baccalauréat technologique à la dernière session. Ils poursuivent donc davantage à l'université.

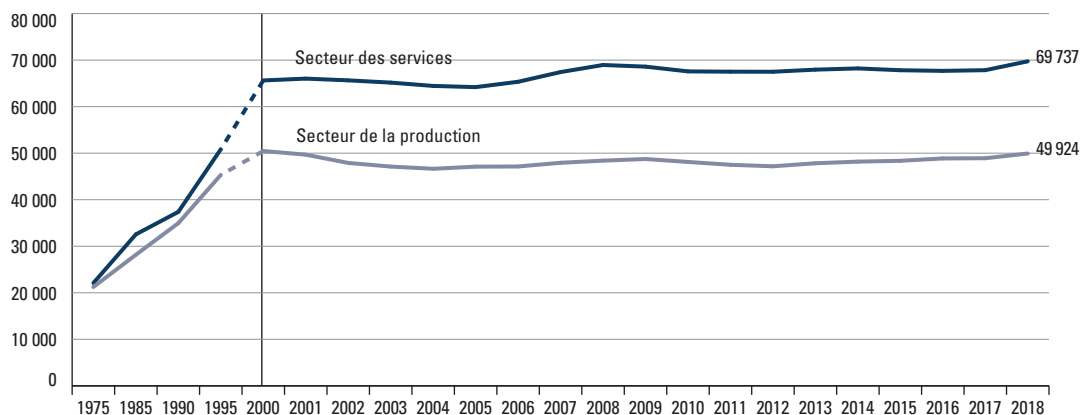
Parmi les nouveaux entrants, la part des titulaires d'un baccalauréat technologique (qu'ils l'aient obtenu

en 2018 ou auparavant) atteint 32,5 %. Les bacheliers généraux en représentent 64 % (- 1,9 point) et la part des bacheliers professionnels est faible (moins de 1 000 nouveaux étudiants).

Les étudiants préparant un DUT se répartissent à 58,3 % dans le domaine des services et 41,7 % dans celui de la production (3). Les inscriptions augmentent dans les deux secteurs (respectivement + 2,1 % et + 2,8 %). Dans celui des services, près de 60 % des effectifs se concentrent en « Gestion des entreprises et des administrations » et en « Techniques de commercialisation ».

Les femmes représentent 40,3 % des effectifs. Leur part dans l'ensemble des spécialités de DUT est en hausse entre 2003-2004 et 2017-2018 (+ 0,9 point).

1 Évolution du nombre d'étudiants préparant un DUT



► Champ : France métropolitaine + DOM.

Note : pour les années antérieures à 2000, les données sont hors formation continue et ne sont pas annuelles. Pour les années de 2010 à 2018 : les inscriptions sont comptabilisées hors doubles inscriptions en CPGE.

© SIES

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits en IUT en préparation du DUT. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les doubles inscriptions à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013, ainsi que les effectifs en formations post-DUT et en licences professionnelles. Toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance, etc.) sont prises en compte.

DUT (et ses spécialités), IUT, université, cursus licence, double inscriptions à l'université et en CPGE - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information (ESR) : 18.07.
- Notes flash (ESR) : 19.14 ; 19.13 ; 19.09 ; 18.09.

2 Origine scolaire des étudiants nouveaux entrants (1) en première année de DUT en 2018-2019, en %

Domaines de spécialité	Bacs généraux				Bacs technologiques				Bac pro	Autres origines (4)	Total	Effectifs d'entrants 2018-2019	Progression annuelle des entrants (%)
	S	ES	L	Total	STI2D (2)	STMG/STG(3)	Autres	Total					
Production	62,1	1,6	ε	63,7	23,9	0,4	7,1	31,5	1,5	3,3	100,0	23 244	5,0
Services	22,2	38,4	3,0	63,5	6,1	25,2	2,0	33,3	2,0	1,3	100,0	31 832	5,8
Total	39,0	22,8	1,7	63,6	13,6	14,8	4,1	32,5	1,8	2,1	100,0	55 076	5,5

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Nouveaux entrants à l'université. Voir « Population concernée » de la fiche 6.06.

2. STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, STI pour les années antérieures à 2013.

3. STMG : sciences et technologies du management et de la gestion, STG : sciences et techniques de gestion.

4. Capacité en droit, titre étranger admis nationalement en équivalence, titre français admis nationalement en dispense, promotion sociale, validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels, autres cas.

© SIES

3 Répartition par spécialité des effectifs préparant un DUT en 2018-2019

Spécialités	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Effectifs Rappel 2017-2018
Chimie	1 414	1 972	3 386	58,2	3 355
Génie biologique	2 162	4 476	6 638	67,4	6 631
Génie chimique - génie des procédés	682	526	1 208	43,5	1 187
Génie civil - construction durable (ex-Génie civil)	4 123	953	5 076	18,8	4 924
Génie électrique et informatique industrielle	7 506	670	8 176	8,2	8 074
Génie industriel et maintenance	2 002	187	2 189	8,5	2 026
Génie mécanique et productique	7 224	655	7 879	8,3	7 702
Génie thermique et énergie	1 842	213	2 055	10,4	2 101
Hygiène, sécurité et environnement	1 244	515	1 759	29,3	1 707
Mesures physiques	3 788	963	4 751	20,3	4 648
Packaging, emballage et conditionnement (ex-Génie du conditionnement et de l'emballage)	154	207	361	57,3	335
Qualité, logistique industrielle et organisation	1 497	606	2 103	28,8	1 989
Réseaux et télécommunications	2 898	240	3 138	7,6	3 045
Science et génie des matériaux	938	267	1 205	22,2	1 191
Total du secteur de la production	37 474	12 450	49 924	24,9	48 915
Carrières juridiques	465	2 151	2 616	82,2	2 434
Carrières sociales	752	2 814	3 566	78,9	3 526
Gestion des entreprises et des administrations	8 742	11 432	20 174	56,7	19 892
Gestion administrative et commerciale des organisations (ex-Gestion administrative et commerciale)	774	1 449	2 223	65,2	2 151
Gestion, logistique et transport	1 960	835	2 795	29,9	2 571
Information - communication	846	2 906	3 752	77,5	3 686
Informatique	8 197	884	9 081	9,7	8 763
Métiers du multimédia et de l'internet (ex-Services et réseaux de communications)	2 579	1 318	3 897	33,8	3 788
Statistiques et informatique décisionnelle	879	398	1 277	31,2	1 197
Techniques de commercialisation	8 802	11 554	20 356	56,8	19 828
Total du secteur des services	33 996	35 741	69 737	51,3	67 836
Ensemble	71 470	48 191	119 661	40,3	116 751

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

Note : ne sont pas mentionnés les effectifs inscrits en formations post-DUT et en licences professionnelles. Les effectifs prennent en compte toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance, etc.).

© SIES

En 2018-2019, 164 200 étudiants suivent une formation d'ingénieurs, soit 3,4 % de plus par rapport à l'année 2017-2018 (1).

Cette hausse des effectifs est marquée dans les écoles privées (9,2 %) et dans les établissements sous tutelle du MESRI (2,3 %), à la différence des établissements publics sous tutelle d'autres ministères (- 1,9 %). Les **formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)** diminuent de 1 %.

Les écoles publiques sous tutelle du MESRI accueillent la moitié des futurs ingénieurs, 37,8 % de ces étudiants étant inscrits dans une école interne ou rattachée à une université (2).

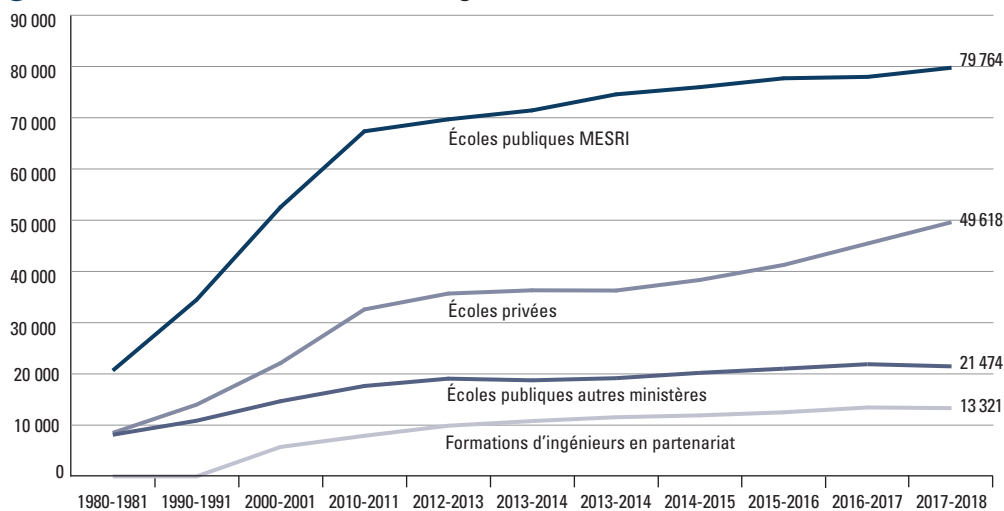
En 2018-2019, dans les **écoles d'ingénieurs**, le nombre d'étudiantes continue d'augmenter (+ 5,5 %) (3). Cette

hausse des effectifs féminins est nettement marquée dans les écoles privées (+ 11,6 %). L'Ensam demeure l'une des écoles les moins féminisées (16,2 %), contrairement aux écoles d'ingénieurs sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture (65,4 %).

À la rentrée 2018, le flux de nouveaux entrants en première année du cycle d'ingénieurs atteint 43 800 étudiants inscrits, soit 1 % de moins que l'année précédente (4). Plus de la moitié de ces nouveaux inscrits proviennent d'une école publique dépendant du MESRI et un peu moins d'un tiers d'une école privée.

La voie d'intégration la plus fréquente reste celle des classes préparatoires aux grandes écoles (37,7 %) suivie du cycle préparatoire intégré (27,0 % des entrants, en hausse de 2,5 points). Le nombre d'entrants venant de **DUT** ou de **BTS** stagne.

1 Évolution des effectifs des formations d'ingénieurs (1)



► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Hors cycle préparatoire ingénieurs.

© SIES

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits dans une formation menant à un titre d'ingénieur ou d'ingénieur spécialisé, d'une école habilitée à délivrer un diplôme reconnu, quel que soit le régime d'inscription, y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Les étudiants inscrits dans une autre formation (cycle préparatoire intégré, master, doctorat, etc.) ne sont pas comptabilisés, contrairement à la fiche 6.04.

MESRI - Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Cycle d'ingénieurs, FIP, CPI, INSA, CPGE, DUT, BTS - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information (ESR) : 16.04 ; 13.04.

- Note Flash (ESR) : 17.10.

2 Évolution des effectifs des formations d'ingénieurs (1)

Types d'écoles	1980-1981	1990-1991	2000-2001	2010-2011	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Évolution 2017/2018 (%)
Écoles publiques sous tutelle du MESRI	20 650	34 475	52 537	67 353	71 437	74 566	75 975	77 700	77 977	79 764	2,3
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)	n.d.	12 234	19 887	24 657	28 400	29 477	30 276	31 423	29 063	30 174	3,8
Autres écoles du MESRI	n.d.	22 241	32 650	42 696	43 037	45 089	45 699	46 277	48 914	49 590	1,4
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	8 127	10 865	14 670	17 643	18 750	19 165	20 211	21 022	21 894	21 474	-1,9
Agriculture, pêche	2 506	3 078	4 010	4 637	4 678	4 738	4 918	4 892	4 918	5 111	3,9
Défense	2 347	3 238	3 803	4 186	4 288	4 254	4 295	4 885	4 815	4 488	-6,8
Industrie	1 083	1 571	3 201	4 226	4 304	4 153	4 543	4 657	997	981	-1,6
Mer					348	505	666	592	557	557	0,0
Télécommunications	666	1 302	1 760	2 013	2 046	2 153	2 139	2 169	28	27	-3,6
Équipement, transport, logement	1 246	1 338	1 509	1 808	1 838	1 895	2 031	2 138	2 250	2 365	5,1
Santé	25	18	8	23	14	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	0,0
Économie et Finances (4)				211	646	835	928	947	7 572	7 216	-4,7
Ville de Paris	254	320	379	539	588	632	691	742	757	729	-3,7
Écoles privées	8 490	14 002	22 106	32 586	36 319	36 272	38 337	41 275	45 451	49 618	9,2
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	n.d.	n.d.	5 741	7 919	10 799	11 543	11 909	12 508	13 452	13 321	-1,0
Ensemble des formations d'ingénieurs	37 267	59 342	95 054	125 501	137 305	141 546	146 432	152 505	158 774	164 177	3,4

► Champ : France métropolitaine + DOM (5).

1. Hors cycle préparatoire ingénieurs.

2. Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.

3. Depuis 2014-2015, il n'y a pas d'étudiants inscrits en formations d'ingénieurs à l'école des hautes études en santé publique (EHESP).

4. Depuis 2017-2018, toutes les écoles de l'IMT sont sous tutelle du ministère en charge de l'économie.

5. Il n'y a pas d'écoles d'ingénieurs à Mayotte.

© SIES

3 Répartition des effectifs des formations d'ingénieurs en 2018-2019 (1)

	Nombre implantations géographiques	Effectifs en 2018	Répartition en 2018 (%)	Évolution des effectifs 2017/2018	dont étudiantes	Part des femmes (%)	Évolution effectifs femmes 2017/2018	
Écoles publiques sous tutelle du MESRI	132	79 764	48,6	2,3	23 057	28,9	4,6	
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)	77	30 174	18,4	3,8	9 352	31,0	4,5	
Autres écoles du MESRI	55	49 590	30,2	1,4	13 705	27,6	4,6	
Universités de technologie	5	6 248	3,8	0,9	1 657	26,5	2,5	
INSA (3)	8	14 153	8,6	2,5	4 924	34,8	7,3	
Ensam	8	4 046	2,5	-1,2	654	16,2	-2,8	
Écoles centrales (4)	8	9 605	5,9	-0,9	2 127	22,1	-0,5	
Autres écoles (5)	26	15 538	9,5	2,8	4 343	28,0	6,5	
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	48	21 474	13,1	-1,9	7 312	34,1	0,6	
Agriculture, pêche	14	5 111	3,1	3,9	3 342	65,4	3,9	
Défense	7	4 488	2,7	-6,8	844	18,8	-0,9	
Industrie	5	981	0,6	-1,6	224	22,8	-5,5	
Mer	3	557	0,3	0,0	53	9,5	0,0	
Télécommunications	1	27	0,0	-3,6	3	11,1	0,0	
Équipement, transport, logement	5	2 365	1,4	5,1	722	30,5	3,1	
Économie et finances (6)	11	7 216	4,4	-4,7	1 837	25,5	-4,1	
Ville de Paris	2	729	0,4	-3,7	287	39,4	-1,0	
Écoles privées	91	49 618	30,2	9,2	13 154	26,5	11,6	
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	81	13 321	8,1	-1,0	1 893	14,2	-2,0	
Ensemble des formations d'ingénieurs	352	164 177	100,0	3,4	45 416	27,7	5,5	
<i>Dont étudiants en cycle ingénieurs</i>		<i>270</i>	<i>143 805</i>	<i>87,6</i>	<i>1,3</i>	<i>40 150</i>	<i>27,9</i>	<i>4,1</i>

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Hors cycle préparatoire ingénieurs.

2. Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.

3. Après sa création en 2014, l'INSA centre Val de Loire (fusion de l'ENSI de Bourges et de l'ENIVL de Blois) s'est agrandi, en intégrant l'école nationale supérieure de la nature et du paysage.

4. Comprend Supelec suite à la fusion avec l'École centrale Paris.

5. Y compris l'INP de Toulouse et l'Institut polytechnique de Grenoble.

6. Depuis 2017-2018, toutes les écoles de l'IMT sont sous tutelle du ministère en charge de l'économie.

© SIES

4 Provenance des nouveaux inscrits en 1^{re} année du cycle d'ingénieurs en 2018-2019, en %

Provenance de l'étudiant à l'entrée	CPI (1)	CPGE	Université (2)	DUT-BTS	Autres (3)	Total	Effectifs 2018
Écoles publiques sous tutelle du MESRI	21,6	36,3	9,5	21,4	11,2	100,0	24 500
Écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	3,7	71,1	4,9	13,2	7,1	100,0	5 471
Écoles privées	45,6	26,9	2,5	15,0	10,0	100,0	13 846
Ensemble	27,0	37,7	6,7	18,3	10,3	100,0	43 817
Rappel 2017	24,5	36,8	7,3	18,1	13,3	100,0	44 305

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Cycle préparatoire intégré.

2. Comprend les anciens DEUG, maîtrise, DEA, DESS, licence LMD et master LMD.

3. Tous les autres diplômes, essentiellement diplômes étrangers.

© SIES

À la rentrée 2018, 333 écoles forment 187 400 étudiants aux métiers du commerce, de la gestion et de la vente (1)(2). Les effectifs de ces établissements augmentent de 7,7% en un an, de 6,2% une fois neutralisées les variations du dispositif de collecte (3). La progression concerne tous les groupes : 6,6% dans le groupe I, 8,0% dans le groupe II et 12,3% dans le groupe III (1).

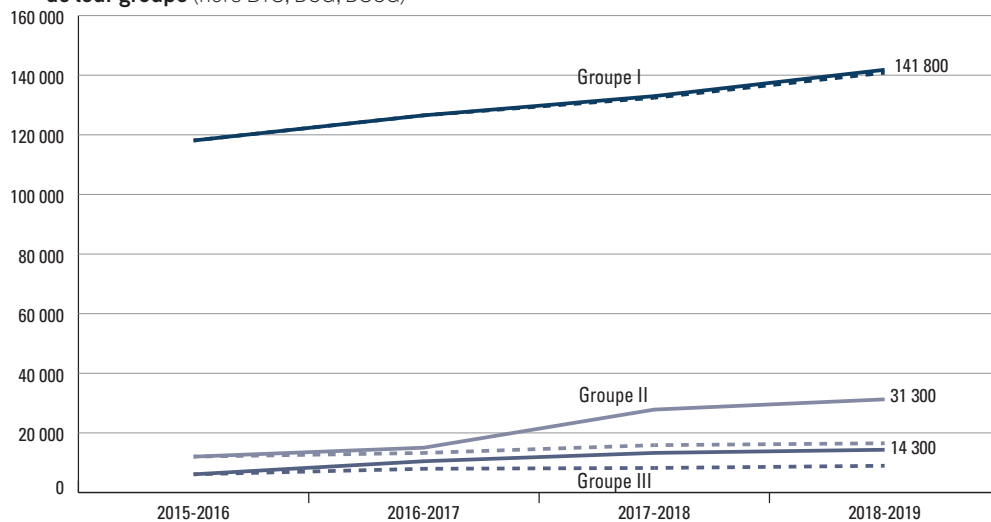
Avec 141 800 étudiants (75,7%), les 105 établissements du groupe I constituent le contingent le plus important. Au sein de ces écoles, 119 600 étudiants préparent un diplôme visé par le ministère en charge de l'enseignement supérieur (4). Les trois quarts d'entre eux suivent une formation délivrant un diplôme de niveau bac + 5 conférant le grade de master.

Les 53 écoles du groupe II comptent 14 300 étudiants (7,7% des inscrits) en 2018. Le groupe III, avec 175 écoles, forme près de 31 300 étudiants (16,7%).

27 000 étudiants intègrent pour la première fois en 2018 un cursus menant à la délivrance d'un diplôme visé de niveau bac + 5 conférant le grade de master (5). Cette première inscription se fait le plus souvent à un niveau bac + 3 (50,1%) et les CPGE en constituent la voie d'accès privilégiée (25,0%).

En 2018-2019, les étudiantes en écoles de commerce représentent plus de la moitié des inscrits (50,9%). C'est dans le groupe II qu'elles sont proportionnellement les plus nombreuses (60,7%). La part d'étudiants étrangers progresse de 0,8 point, atteignant 19,5%.

1 Évolution des effectifs étudiants inscrits en écoles de commerce, gestion et vente, en fonction de leur groupe (hors BTS, DCG, DSCG)



► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits en écoles de commerce en métropole et dans les DOM, quel que soit le régime d'inscription, dans une formation autre que préparant au BTS, DCG, DSCG. Les inscriptions dans les autres établissements sont exclues, même celles ayant reçu un visa de la CEFDG.

Pour 110 établissements des groupes II et III, représentant 5,4% du total des effectifs, seuls les inscrits en formation initiale sous statut scolaire sont comptabilisés.

Population étudiante, visa du ministère en charge de l'enseignement supérieur, DCG, DSCG, BTS, CEFDG, STS, IUT - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information (ESR) : 10.10 ; 08.30.

Source

MESRI-SIES/Système d'information SISE, enquête n°26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités.

2 Évolution des effectifs inscrits en école de commerce, gestion et vente (hors BTS, DCG, DSCG)

	2008 2009	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2015 2016 Effectifs reclassés (1)	2016 2017	2017 2018	2018 2019
Effectifs	100 609	121 317	126 698	131 043	134 177	134 329	136 244	141 356	152 080	174 092	187 428
dont formation initiale sous statut scolaire	95 968	112 371	117 967	119 632	121 489	120 398	120 915	123 559	129 986	144 758	154 237
Évolution annuelle en %	5,0	4,3	4,4	3,4	2,4	0,1	1,4	-	(2) 11,6/7,6	14,5	7,7
Nombre d'écoles	206	213	210	208	195	198	191	219	236	308	333

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. En reclassant les effectifs de 2015 selon la typologie des écoles de 2016.

2. Évolution par rapport aux effectifs 2015 non reclassés/reclassés.

© SIES

3 Effet de la modification du dispositif de collecte sur les effectifs étudiants et le nombre d'écoles depuis 2016-2017 (1)

Type d'école	2016-2017			2017-2018			2018-2019		
	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles
Groupe I	126 544	7,2	94	132 979	5,1	104	141 821	6,6	105
à dispositif équivalent	126 544	7,2	94	132 430	4,7	101	140 819	6,3	101
Groupe II	10 494	71,7	34	13 289	26,6	45	14 349	8,0	53
à dispositif équivalent	7 969	30,4	33	8 234	3,3	29	8 972	9,0	37
Groupe III	15 042	24,9	108	27 824	85,0	159	31 258	12,3	175
à dispositif équivalent	13 279	10,3	96	15 887	19,6	102	16 524	4,0	117
Total	152 080	11,6	236	174 092	14,5	308	187 428	7,7	333
à dispositif équivalent	147 792	8,5	223	156 551	5,9	232	166 315	6,2	255

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Depuis la collecte 2016-2017, des opérations d'identification d'établissements manquants et d'extension de la couverture du système d'information individualisé ont été mises en œuvre. Les effectifs à « dispositif équivalent » neutralisent les discontinuités statistiques induites par ces opérations.

Lecture : 187 428 étudiants sont inscrits dans une des 333 écoles de commerce recensées en France métropolitaine et dans les DOM en 2018, soit 7,7% de plus qu'en 2017.

Si les collectes s'étaient poursuivies sur le même mode qu'en 2015-2016, 166 315 étudiants auraient été comptabilisés dans 255 écoles, soit une hausse de 6,2% par rapport à 2017.

© SIES

4 Effectifs selon le type d'école et le type de diplôme préparé en 2018-2019

Type d'école/type de diplôme préparé	Nombre d'écoles	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Part des étrangers (%)	Rappel 2017-2018	Évolution 2018/2017 (%)	
								Ensemble du champ	Dispositif équivalent 2015 (1)
Groupe I	105	72 530	69 291	141 821	48,9	20,4	132 979	6,6	6,3
dont diplômes visés :		61 632	57 936	119 568	48,5	17,5	112 911	5,9	5,6
de niveau bac+3		7 136	6 291	13 427	46,9	20,6	11 886	13,0	12,8
de niveau bac+4		6 371	6 356	12 727	49,9	19,2	11 472	10,9	11,4
de niveau bac+5		2 007	1 363	3 370	40,4	17,7	2 805	20,1	20,1
de niveau bac+5 grade master		46 118	43 926	90 044	48,8	16,8	86 748	3,8	3,4
Groupe II	53	5 644	8 705	14 349	60,7	16,3	13 289	8,0	9,0
Groupe III	175	13 775	17 483	31 258	55,9	16,9	27 824	12,3	4,0
Total	333	91 949	95 479	187 428	50,9	19,5	174 092	7,7	6,2

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Évolution par rapport aux effectifs 2017 en tenant compte des évolutions de collecte depuis 2015 (à dispositif équivalent à celui de 2015 en 2018, 2017 et 2016).

© SIES

5 Origine scolaire des nouveaux inscrits dans un diplôme visé de niveau bac+5 conférant le grade de master en 2018-2019, selon le niveau d'inscription dans le diplôme, en %

Niveau d'inscription en 2018	Origine scolaire								Effectifs	Répartition
	Terminale	CPGE	Université (1)	STS-IUT	École de commerce, gestion	Autres (2)	Origine inconnue	Total		
Bac+1	81,8	0,8	1,9	1,3	3,6	8,6	1,9	100,0	4 522	16,7
Bac+2	5,0	0,0	5,0	5,6	50,6	18,8	15,0	100,0	160	0,6
Bac+3	2,6	49,6	9,1	12,7	3,3	21,8	0,9	100,0	13 557	50,1
Bac+4	0,0	0,2	24,0	4,6	29,9	34,6	6,7	100,0	6 712	24,8
Bac+5	0,0	0,0	7,2	1,2	7,5	81,0	3,0	100,0	2 086	7,7
Ensemble	15,0	25,0	11,4	7,9	10,6	27,3	2,8	100,0	27 037	100,0
Rappel 2017-2018	14,7	23,2	10,2	7,3	13,8	27,7	3,1	100,0	27 217	-

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Licence LMD et master LMD, ainsi que les anciens DEUG, maîtrise, DEA, DESS.

2. Autres établissements ou cursus en France, scolarisation à l'étranger, reprise d'études. À la rentrée 2018, 7,2% des nouveaux inscrits en diplôme visé conférant le grade de master sont en situation de reprise d'études, 11,5% arrivent d'un établissement étranger et 6,6% sont issus d'un autre établissement en France.

Lecture : en 2018-19, 27 037 étudiants se sont inscrits pour la première fois dans un diplôme visé de niveau bac+5 conférant le grade de master proposé par une école de commerce. Dans l'ensemble, 25,0% arrivent à l'issue d'une CPGE. Cette proportion passe à 49,6% parmi les nouveaux entrants au niveau bac+3.

© SIES

En moyenne, entre 2007 et 2017, les étudiants inscrits en **classes préparatoires aux grandes écoles** (CPGE) dont le parent référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure restent majoritaires avec plus de 50 % de l'ensemble des étudiants (en moyenne mobile sur trois ans) (1). Cependant, leur part est celle qui diminue le plus en dix ans avec celle des professions intermédiaires (respectivement - 1,3 et - 1,7 point). En revanche, la part des enfants d'ouvriers enregistre la plus forte hausse (+ 1,7 point) sur la période, passant de 5,6 % à 7,3 %.

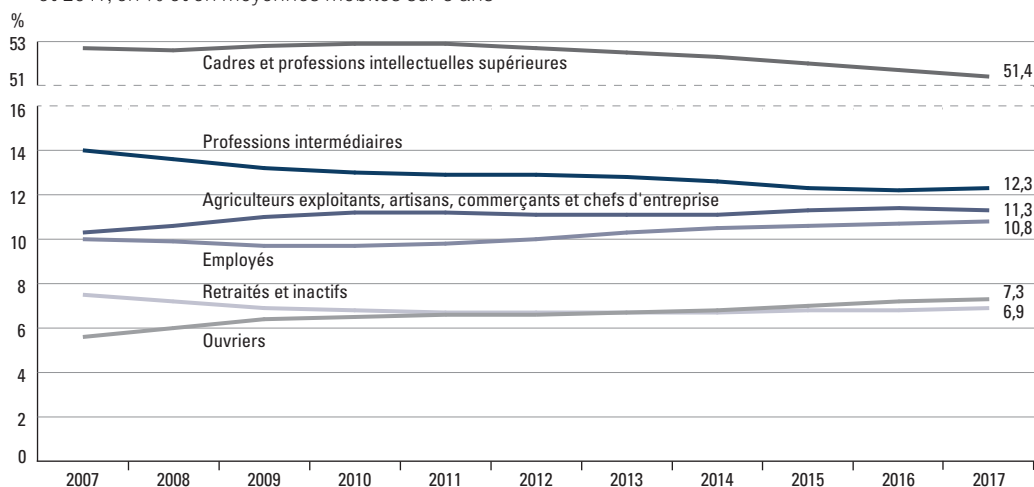
À la rentrée 2018, 85 100 étudiants sont inscrits en CPGE. Les effectifs diminuent ainsi de 1,6 % par rapport à 2017, dans un contexte global de hausse du nombre d'étudiants dans le supérieur (2). Cette baisse concerne surtout la filière économique (- 5,4 %) qui

perd près de 1 000 étudiants et atteint un peu moins de 19 000 étudiants.

36 200 femmes sont inscrites en CPGE (3). Elles représentent 42,6 % des effectifs totaux. Leur représentation est plus forte dans les établissements du public (43,8 %), de plus de 7 points supérieure au privé. En revanche, la part du nombre de femmes inscrites dans une CPGE littéraire est forte (74 %) lorsqu'elle reste faible (31 %) dans les formations de la filière scientifique.

Les CPGE accueillent 42 100 **nouveaux entrants** à la rentrée 2018, soit une baisse de 1,3 % (4). Les filières littéraires et économiques et commerciales sont les plus touchées et perdent respectivement 3,4 % et 3,8 % de ces effectifs.

1 Répartition des étudiants selon la catégorie sociaux-professionnelle de leur parent référent, entre 2007 et 2017, en % et en moyennes mobiles sur 3 ans



► Champ : France métropolitaine + DOM, Établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat.

Note : une moyenne mobile d'ordre 3 pour une année n , consiste à calculer la valeur moyenne sur trois années : $n-1$, n et $n+1$. Par exemple, si en moyenne (mobile d'ordre 3) 14 % des étudiants inscrits en CPGE en 2017 ont leur parent référent titulaire d'une profession intermédiaire, cela signifie que la moyenne de la part de ces étudiants sur 2006, 2007 et 2008 est de 14 %.

© SIES

Précisions

Population concernée - Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Les CPGE intégrées à l'université ne sont pas prises en compte.

Classes préparatoires aux grandes écoles - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes Flash (ESR) : 19.03.

Source

MESRI-SIES

- Système d'information Scolarité du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

- Système d'information de l'enseignement agricole du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

2 Évolution des effectifs d'étudiants en CPGE, selon la filière

	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019
Filière scientifique	49 909	49 678	49 747	50 479	51 202	51 774	53 204	53 681	53 848	53 569
Évolution annuelle en %	1,3	-0,5	0,1	1,5	1,4	1,1	2,8	0,9	0,3	-0,5
Filière économique et commerciale	19 447	18 490	18 598	19 260	19 632	19 591	20 010	20 168	20 056	18 971
Évolution annuelle en %	1,3	-4,9	0,6	3,6	1,9	-0,2	2,1	0,8	-0,6	-5,4
Filière littéraire	11 779	11 706	12 066	12 426	12 591	12 681	12 724	12 624	12 574	12 581
Évolution annuelle en %	2,2	-0,6	3,1	3,0	1,3	0,7	0,3	-0,8	-0,4	0,1
Total	81 135	79 874	80 411	82 165	83 425	84 046	85 938	86 473	86 478	85 121
Évolution annuelle en %	1,4	-1,6	0,7	2,2	1,5	0,7	2,3	0,6	0,0	-1,6

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

© SIES

3 Effectifs d'étudiants en CPGE par année de formation et par sexe en 2018-2019

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Éducation nationale	39 133	30 505	69 638	8 730	4 969	13 699	47 863	35 474	83 337	42,6
Filière scientifique	30 096	14 046	44 142	6 009	2 054	8 063	36 105	16 100	52 205	30,8
Première année	14 476	7 062	21 538	3 061	1 070	4 131	17 537	8 132	25 669	31,7
Deuxième année	15 620	6 984	22 604	2 948	984	3 932	18 568	7 968	26 536	30,0
Filière économique et commerciale	6 296	8 048	14 344	2 310	2 044	4 354	8 606	10 092	18 698	54,0
Première année	3 203	4 173	7 376	1 173	1 044	2 217	4 376	5 217	9 593	54,4
Deuxième année	3 093	3 875	6 968	1 137	1 000	2 137	4 230	4 875	9 105	53,5
Filière littéraire	2 741	8 411	11 152	411	871	1 282	3 152	9 282	12 434	74,7
Première année	1 367	4 589	5 956	225	482	707	1 592	5 071	6 663	76,1
Deuxième année	1 374	3 822	5 196	186	389	575	1 560	4 211	5 771	73,0
Autres ministères	1 014	736	1 750	20	14	34	1 034	750	1 784	42,0
Filière scientifique	736	628	1 364	—	—	—	736	628	1 364	46,0
Première année	348	205	553	—	—	—	348	205	553	37,1
Deuxième année	388	423	811	—	—	—	388	423	811	52,2
Filière économique et commerciale	170	69	239	20	14	34	190	83	273	30,4
Première année	93	47	140	13	11	24	106	58	164	35,4
Deuxième année	77	22	99	7	3	10	84	25	109	22,9
Filière littéraire	108	39	147	—	—	—	108	39	147	26,5
Première année	57	27	84	—	—	—	57	27	84	32,1
Deuxième année	51	12	63	—	—	—	51	12	63	19,0
Total	40 147	31 241	71 388	8 750	4 983	13 733	48 897	36 224	85 121	42,6
Filière scientifique	30 832	14 674	45 506	6 009	2 054	8 063	36 841	16 728	53 569	31,2
Première année	14 824	7 267	22 091	3 061	1 070	4 131	17 885	8 337	26 222	31,8
Deuxième année	16 008	7 407	23 415	2 948	984	3 932	18 956	8 391	27 347	30,7
Filière économique et commerciale	6 466	8 117	14 583	2 330	2 058	4 388	8 796	10 175	18 971	53,6
Première année	3 296	4 220	7 516	1 186	1 055	2 241	4 482	5 275	9 757	54,1
Deuxième année	3 170	3 897	7 067	1 144	1 003	2 147	4 314	4 900	9 214	53,2
Filière littéraire	2 849	8 450	11 299	411	871	1 282	3 260	9 321	12 581	74,1
Première année	1 424	4 616	6 040	225	482	707	1 649	5 098	6 747	75,6
Deuxième année	1 425	3 834	5 259	186	389	575	1 611	4 223	5 834	72,4

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

© SIES

4 Origine scolaire des étudiants nouveaux entrants en CPGE (1) en 2018-2019, en %

	Bacs généraux			Bac techno	Bac pro	Autres origines (2)	Total	Effectif 2018-2019	Progression annuelle d'entrants (%)
	S	ES	L						
Filière scientifique	92,9	0,0	0,0	6,1	0,2	0,7	100,0	25 852	0,2
Filière économique et commerciale	42,5	44,8	0,6	10,9	0,5	0,6	100,0	9 592	-3,8
Filière littéraire	25,8	23,4	50,0	0,0	0,0	0,8	100,0	6 648	-3,4
Total	70,8	13,9	8,0	6,3	0,2	0,7	100,0	42 092	-1,3

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

© SIES

1. Un nouvel entrant est un élève inscrit pour la première fois en première année de CPGE. Ils sont moins nombreux que les étudiants de première année, parmi lesquels figurent quelques redoublants ou étudiants qui effectuent une deuxième première année de CPGE dans une autre filière.

2. Université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

En dix ans, la part moyenne des étudiants inscrits en **section de techniciens supérieurs (STS) ou assimilés** dont le parent référent a une profession intermédiaire est celle qui a le plus diminué (- 2 points), passant de 16 % de l'ensemble des inscrits à 14 % (1). La part des enfants d'ouvriers a quant à elle augmenté de deux points en moyenne entre 2007 et 2017, atteignant 24 % de l'ensemble des inscrits en 2017.

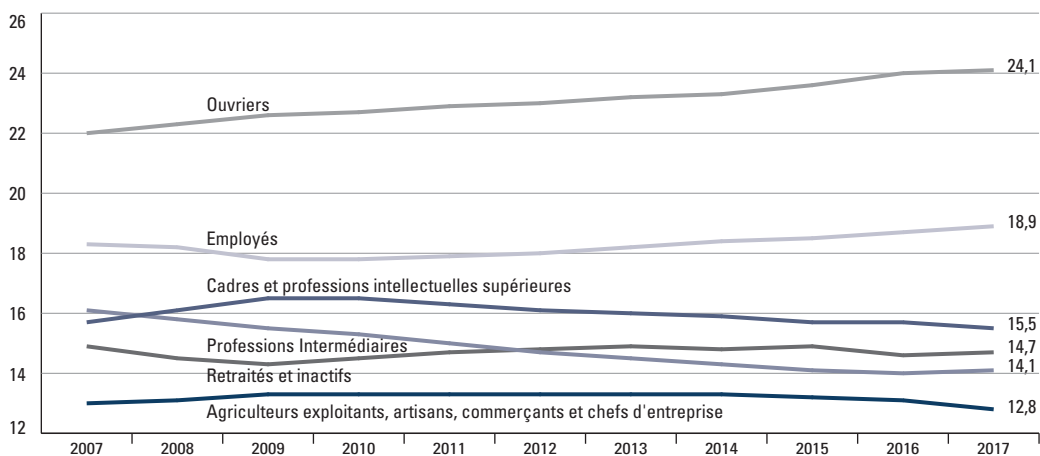
À la rentrée 2018, 262 600 étudiants sont inscrits dans une formation de STS ou assimilés, soit une augmentation des effectifs de 1,6 % parmi les étudiants en STS et assimilés hors **diplôme des métiers d'art (DMA)** et **diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE)** (2). Cette hausse concerne les établissements publics (+ 2,5 %) qui, sur ce champ, accueillent

178 900 étudiants. Dans le même temps, les établissements privés enregistrent une baisse de 0,3 % de leurs effectifs.

Les établissements sous la tutelle des ministères en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur représentent 92 % des inscrits en STS et assimilés (3). Ils comptent 240 900 inscrits à la rentrée 2018.

Les formations du domaine de la production enregistrent un peu moins de 45 000 nouveaux entrants à la rentrée 2018, pour un peu moins de 93 000 dans le domaine des services (4). Les néo-bacheliers professionnels sont les plus présents dans ces deux domaines (37 % pour la production, 29 % dans les services).

1 Répartition des étudiants selon la catégorie socioprofessionnelle de leur parent référent, en % et en moyennes mobiles sur 3 ans



► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, étudiants pour lesquels l'information de la CSP du parent référent est disponible.**

© SIES

Note : une moyenne mobile permet de « lisser » une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique). Elle permet d'éliminer les fluctuations les moins significatives. On calcule des moyennes mobiles d'ordre 1, d'ordre 2, d'ordre 3, etc. L'ordre est le nombre de périodes (années, trimestres, mois, etc.) sur lesquelles la moyenne mobile est calculée. Ainsi, calculer la moyenne mobile d'ordre 3 pour une série annuelle de la part d'élèves dont le parent de référence fait partie d'une certaine catégorie socio-professionnelle sur la période de 2006 à 2018 consiste à calculer, pour chaque année n , la moyenne de la part d'élèves dont le parent de référence fait partie d'une certaine catégorie socio-professionnelle sur les trois années $n-1$, n et $n+1$. Le calcul n'est possible qu'à partir de la deuxième année de la série (ici 2007) et jusqu'à l'avant dernière année (2017).

Précisions

Population concernée - Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Le DN MADE remplace progressivement le DMA et la MANAA (mise à niveau en arts appliqués) depuis la rentrée 2018. Par ailleurs, la MANAA ne faisait pas partie du champ des

formations prises en compte. Par conséquent l'évolution, calculée à champ constant, est déterminée sans ces deux formations.

Brevet de technicien supérieur (BTS), classe de mise à niveau pour le BTS, classe passerelle - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash : 19.02.

Source

MESRI-SIES,

- Système d'information Scolarité du ministère en charge de l'éducation nationale.

- Système d'information des ministères en charge de l'agriculture et en charge de la mer.

2 Évolution des effectifs d'étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA (1)

	2010 2011	2011 2012 hors Mayotte	2011 2012 y c. Mayotte	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019
Public	162 298	163 492	163 767	168 772	170 705	171 062	172 244	172 866	173 016	178 902
Évolution annuelle en % (2)	0,7	0,7	0,9	3,1	1,1	0,2	0,7	0,4	0,1	2,5
% par rapport à l'effectif total	67,0	66,5	66,6	66,5	67,0	67,0	67,2	67,2	67,4	68,1
Privé	79 949	82 258	82 258	84 957	84 262	84 215	83 926	84 381	83 547	83 724
Évolution annuelle en % (2)	1,1	2,9	2,9	3,3	-0,8	-0,1	-0,3	0,5	-1,0	-0,3
% par rapport à l'effectif total	33,0	33,5	33,4	33,5	33,0	33,0	32,8	32,8	32,6	31,9
Public + Privé	242 247	245 750	246 025	253 729	254 967	255 277	256 170	257 247	256 563	262 626
Évolution annuelle en % (1)	0,8	1,4	1,6	3,1	0,5	0,1	0,3	0,4	-0,3	1,6

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.**

1. Les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants des STS « Arts appliqués », « Hôtellerie-restauration », « Maintenance des systèmes électro-navals » et « Pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants. Les classes passerelles ont été créées en septembre 2018. Destinées aux bacheliers professionnels diplômés en 2018, elles permettent une remise à niveau en vue d'intégrer une formation en STS.»

2. L'évolution annuelle entre 2017 et 2018 est déterminée à champ constant, donc hors DMA et DN MADE.

Lecture : à la rentrée 2018, 178 902 étudiants sont inscrits en STS (et assimilés) dans un établissement public. Cet effectif est en hausse de 2,5 % par rapport à celui de 2017.

Il représente 68,1 % de l'effectif total des STS (et assimilés) de 2018.

© SIES

3 Effectifs d'étudiants selon la formation et le ministère de tutelle en 2018-2019

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Éducation nationale et enseignement supérieur	88 185	78 744	166 929	33 552	40 424	73 976	121 737	119 168	240 905	49,5
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	86 590	75 294	161 884	32 941	39 195	72 136	119 531	114 489	234 020	48,9
Classes de mise à niveau (2)	466	961	1 427	441	810	1 251	907	1 771	2 678	66,1
DMA en 1 et 2 ans	342	727	1 069	54	66	120	396	793	1 189	66,7
DN MADE	430	1402	1 832	116	353	469	546	1755	2 301	76,3
Classes passerelles BTS (3)	357	360	717	-	-	-	357	360	717	50,2
Agriculture	6 828	5 029	11 857	4 488	3 044	7 532	11 316	8 073	19 389	41,6
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	6 828	5 029	11 857	4 488	3 044	7 532	11 316	8 073	19 389	41,6
Autres ministères	100	16	116	869	1 347	2 216	969	1 363	2 332	58,4
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	81	12	93	706	1 111	1 817	787	1 123	1 910	58,8
Classes de mise à niveau (2)	19	4	23	103	221	324	122	225	347	64,8
DMA en 1 et 2 ans	-	-	-	53	13	66	53	13	66	19,7
DN MADE	-	-	-	7	2	9	7	2	9	22,2
Total	95 113	83 789	178 902	38 909	44 815	83 724	134 022	128 604	262 626	49,0

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Les DTS sont comptés avec les troisièmes années de STS.

2. Les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants des STS « Arts appliqués », « Hôtellerie-restauration », « Maintenance des systèmes électro-navals » et « Pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants.

3. Les classes passerelles ont été créées en septembre 2018. Destinées aux bacheliers professionnels diplômés en 2018, elles permettent une remise à niveau en vue d'intégrer une formation en STS.

© SIES

4 Origine scolaire des nouveaux entrants en première année de STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA en 2018-2019, en % (1)

Domaines de spécialité	Bacs généraux			Bacs technologiques			Bacs pro	Autres origines (2)	Total	Effectif d'entrants 2018-2019	Progression annuelle des entrants (%) (3)
	S	ES	L	ST12D, STD2A	STMG	Autres					
Disciplinaire (lettres et arts)	10,8	9,1	11,1	28,0	0,6	2,3	8,1	30,0	100,0	2 348	n.s.
dont DN MADE	11,2	9,5	11,4	28,3	0,5	2,4	8,3	28,4	100,0	2 252	n.s.
Production	10,1	1,8	0,8	22,8	3,0	9,0	37,2	15,3	100,0	44 887	-2,4
Services	5,1	10,6	2,9	2,3	25,8	6,2	28,6	18,5	100,0	92 655	5,7
Total	6,8	7,8	2,4	9,3	18,1	7,0	31,0	17,7	100,0	139 890	2,9

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Voir note 1 du tableau 2.

2. Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

3. La progression annuelle entre les rentrées 2017 et 2018 est déterminée à champ constant, donc hors DMA et DN MADE.

Lecture : en 2018, 10,1 % des étudiants entrant en STS production ont obtenu un bac S. Entre les rentrées 2017 et 2018, l'effectif des entrants en STS production a diminué de 2,4 %.

© SIES

À la rentrée 2018, les effectifs en **sections de technicien supérieur (STS) et assimilés** atteignent 262 600 étudiants en formation initiale (hors apprentissage) (1). Un peu moins de 70 % d'entre eux sont inscrits dans une formation du domaine des services, 32 % dans celui de la production et 1 % dans les spécialités disciplinaires.

La part de l'enseignement privée est minoritaire, représentant 37 % des effectifs inscrits dans le domaine des services et moins d'un quart de celui des autres domaines de spécialités. Cette part dépasse les 50 % dans seulement trois spécialités, appartenant toutes au domaine des services : « Coiffure, esthétique,

autres spécialités des services aux personnes » (71 %), « Spécialités plurivalentes de la communication » (64 %) et « Santé » (51 %).

Les femmes sont plus présentes dans les spécialités des services que celles de production (60 % des inscrits contre 24 %). Dans le détail, les disparités de parité sont grandes entre les spécialités. Certaines sont essentiellement féminines : « Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes » (99 % d'étudiantes), « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » (94 %), « Travail social » (93 %) ; tandis que d'autres sont quasi exclusivement masculines : « Énergie, génie climatique » (2 %) et « Électricité, électronique » (3 %).

Précisions

Population concernée - Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Pour en savoir plus

- *Note Flash* (ESR) : 19.02.

Source

MESRI-SIES,

- Système d'information Scolarité du ministère en charge de l'éducation nationale.

- Système d'information des ministères en charge de l'agriculture et en charge de la mer.

1 Les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA par spécialité de formation en 2018-2019 (1)

Groupes de spécialités de formation	Effectifs 2018-2019	Répartition (%)	Part du privé (%)	Part des femmes (%)	Effectifs 2017-2018	Évolution annuelle (%) (2)
133 Musique, arts du spectacle	201	0,1	47,3	57,7	147	n.s.
134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes	2 310	0,9	20,7	76,1	–	n.s.
Total des spécialités disciplinaires	2 511	1,0	22,8	74,6	147	n.s.
200 Technologies industrielles fondamentales	10 273	3,9	26,0	30,0	12 503	n.s.
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	10 505	4,0	18,1	4,8	9 949	5,6
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	6 168	2,3	47,3	36,5	6 256	-1,4
211 Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	2 265	0,9	31,7	29,8	2 276	-0,5
212 Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	1 910	0,7	36,8	61,0	1 881	1,5
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	3 159	1,2	40,6	33,8	3 048	3,6
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 598	0,6	33,8	29,2	1 725	-7,4
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	615	0,2	13,7	27,5	585	5,1
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	3 938	1,5	18,9	63,3	3 930	0,2
222 Transformations chimiques et apparentées	3 623	1,4	30,8	63,3	3 562	1,7
223 Métallurgie	2 691	1,0	2,2	6,7	2 750	-0,2
224 Matériaux de construction, verre, céramique	132	0,1	–	75,0	144	-8,2
225 Plasturgie, matériaux composites	435	0,2	–	10,3	486	-10,5
226 Papier, carton	–	–	–	–	–	–
227 Énergie, génie climatique	3 050	1,2	15,6	2,1	2 951	3,4
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	5 756	2,2	26,2	37,3	5 667	3,5
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	1 862	0,7	11,2	9,9	1 835	1,5
232 Bâtiment : construction et couverture	336	0,1	–	11,3	345	-2,6
233 Bâtiment : finitions	845	0,3	19,8	47,1	775	9,0
234 Travail du bois et de l'ameublement	1 300	0,5	13,0	8,9	1 328	-1,5
241 Textile	406	0,2	20,7	86,7	714	-45,5
242 Habillement	2 050	0,8	22,9	88,7	2 098	0,3
243 Cuir et peaux	159	0,1	–	86,8	178	-10,7
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	6 329	2,4	14,5	4,6	6 328	0,0
251 Mécanique générale et de précision, usinage	36	0,0	–	13,9	71	n.s.
252 Moteurs et mécanique auto	2 604	1,0	15,9	3,6	2 508	3,8
253 Mécanique aéronautique et spatiale	444	0,2	24,8	14,9	420	5,7
254 Structures métalliques	1 669	0,6	5,6	5,5	1 499	11,3
255 Électricité, électronique	10 306	3,9	11,9	3,3	10 447	-1,3
Total des spécialités de la production	84 464	32,2	22,0	24,4	86 259	-1,7
300 Spécialités plurivalentes des services	1 641	0,6	31,2	66,8	1 051	56,1
311 Transport, manutention, magasinage	2 349	0,9	21,0	21,1	2 200	6,8
312 Commerce, vente	46 692	17,8	36,2	51,7	44 902	4,0
313 Finances, banque, assurances	9 887	3,8	41,7	58,2	9 155	8,0
314 Comptabilité, gestion	31 688	12,1	28,0	58,0	30 869	2,7
320 Spécialités plurivalentes de la communication	6 898	2,6	63,8	73,3	6 680	3,3
321 Journalisme et communication	469	0,2	32,0	87,8	563	-16,7
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	1 056	0,4	6,7	50,1	980	13,2
323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	5 598	2,1	45,6	54,2	5 959	-6,1
324 Secrétariat, bureautique	12 356	4,7	20,7	78,0	12 183	1,4
326 Informatique, traitement de l'information, transmission des données	10 199	3,9	36,8	7,1	9 980	2,2
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	5 453	2,1	37,8	93,7	5 170	5,5
331 Santé	10 090	3,8	50,7	77,1	9 830	2,6
332 Travail social	7 733	2,9	46,9	93,4	7 464	3,6
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	15 945	6,1	33,7	68,0	15 601	2,2
336 Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	3 645	1,4	70,9	99,0	3 605	1,1
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 796	0,7	20,2	27,3	2 000	-10,2
345 Application des droits et statuts des personnes	2 156	0,8	49,4	82,7	1 965	9,7
Total des spécialités des services	175 651	66,9	36,8	60,4	170 157	3,3
Ensemble des spécialités	262 626	100,0	31,9	49,0	256 563	1,6

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants des STS « Arts appliqués », « Hôtellerie-restauration », « Maintenance des systèmes électro-navals » et « Pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants. Les classes passerelles ont été créées en septembre 2018. Destinées aux bacheliers professionnels diplômés en 2018, elles permettent une remise à niveau en vue d'intégrer une formation en STS.

2. L'évolution annuelle entre 2017 et 2018 est déterminée à champ constant, c'est-à-dire hors DMA et DN MADE. L'utilisation du tiret (–) rend compte d'une valeur nulle ; n.s. indique une évolution non significative.

Lecture : 32,2 % des étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS, DMA, classe passerelle ou DN MADE sont inscrits dans le secteur de la production. Les établissements privés scolarisent 22,0 % d'entre eux. Les femmes représentent 24,5 % des étudiants formés dans ce secteur.

© SIES

En 2018-2019, 55 % des étudiants de l'enseignement supérieur sont des femmes (1). Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. Leur proportion progresse modérément dans l'ensemble, mais fortement à l'université (respectivement +0,7 et +3,6 points depuis 2000).

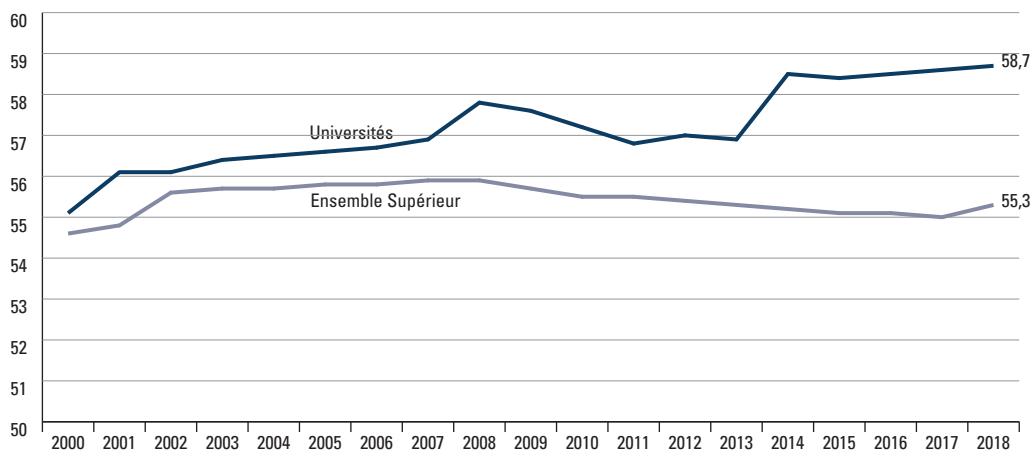
La scolarisation des femmes dans l'enseignement supérieur s'est plus fortement développée que celle des hommes (2). En 2018, le taux de scolarisation des femmes de 17 à 29 ans dans l'enseignement supérieur est plus élevé que celui des hommes quel que soit l'âge ; en 1997, le taux de scolarisation des femmes égalait celui des hommes à 29 ans.

Cette proportion peut varier considérablement selon le type d'études (3). Les femmes sont largement

majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (86 %), tandis qu'exception faite de la **Paces**, elles sont minoritaires dans les formations sélectives (43 % en **CPGE**, 40 % en **DUT**), et plus encore en sciences (28 % des effectifs des **formations d'ingénieurs**, 31 % des étudiants de CPGE en filière scientifique).

Ces disparités se retrouvent à l'université où les jeunes femmes y représentent 59 % de la population étudiante. C'est dans les disciplines littéraires que la part des femmes est la plus élevée, en particulier en langues ou en lettres-sciences humaines (69 %). Si les femmes représentent 64 % des étudiants de médecine, odontologie, pharmacie, elles restent minoritaires dans les disciplines scientifiques (38 %).

1 Évolution de la part des femmes à l'université et dans l'enseignement supérieur, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

Précisions

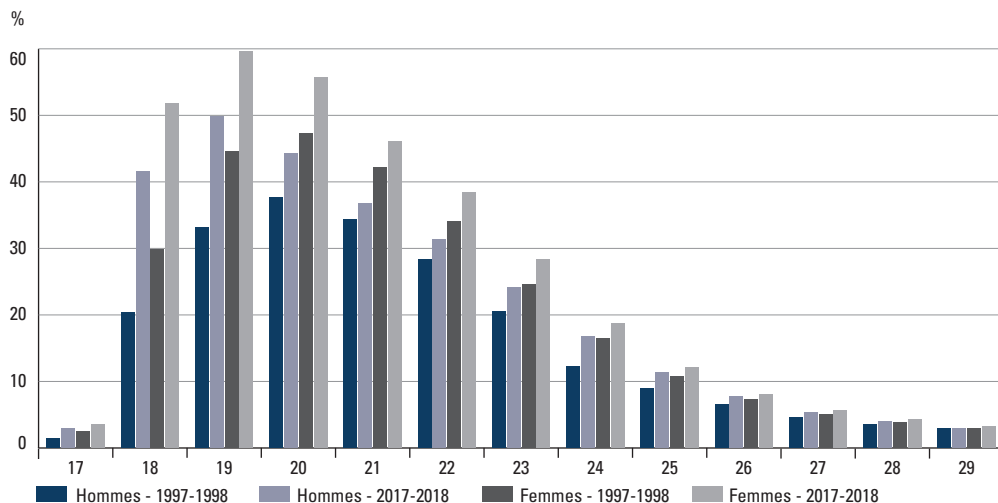
Population concernée - Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir fiche 6.1). Les inscriptions comptabilisées excluent les doubles inscriptions à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Doubles inscriptions à l'université et en CPGE, STS et assimilés, AES, Paces, Staps - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'information (ESR) : 18.09.

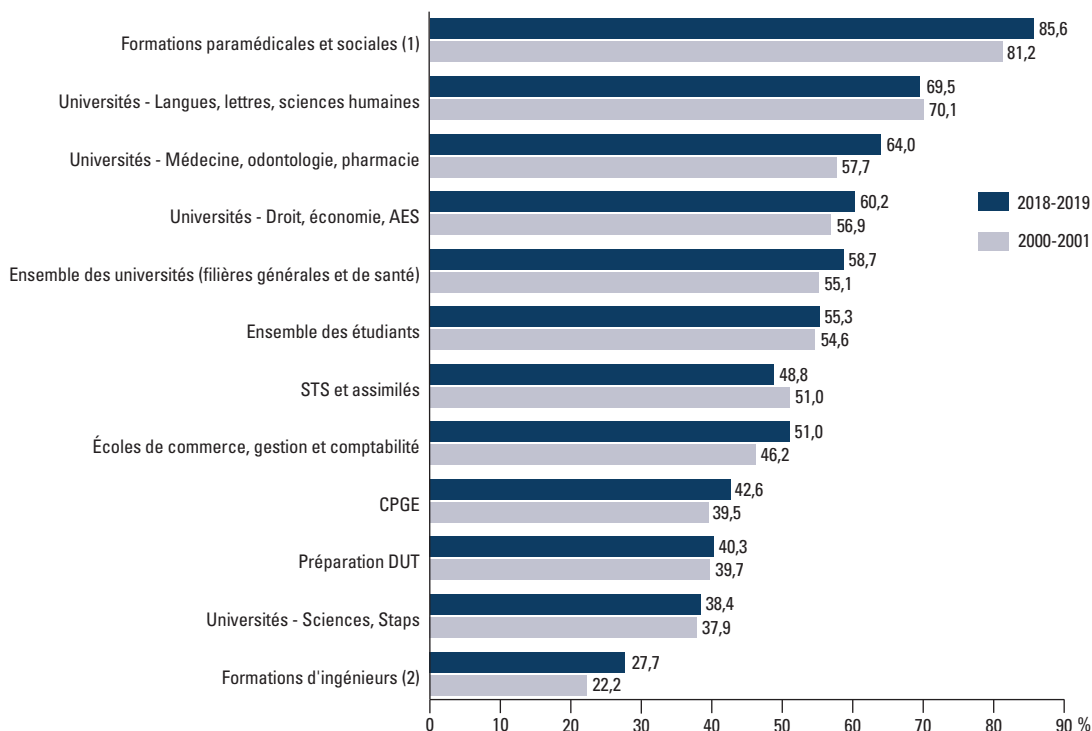
2 Taux de scolarisation des femmes et des hommes dans l'enseignement supérieur, par âge en %



► Champ : France métropolitaine pour 1997-1998, y compris DOM pour 2017-2018

© DEPP

3 Part des femmes dans les différentes formations d'enseignement supérieur, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Les dernières données disponibles portent sur 2017-2018.

2. Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat.

© SIES

L'origine sociale des étudiants de nationalité française évolue très peu d'une année sur l'autre. En 2018-2019, 34 % des étudiants ont des parents cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure, 12 % ouvriers et 17 % employés (1).

Les enfants de cadres représentent plus de la moitié des étudiants en **classes préparatoire aux grandes écoles** (CPGE), dans les **formations d'ingénieurs**, les **écoles de commerce** et les écoles normales supérieures (ENS). Les enfants d'ouvriers sont sous-représentés dans la plupart des filières, sauf en **sections de techniciens supérieurs** (STS) (24 %) et dans les écoles paramédicales et sociales (19 %). La part des enfants d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou exploitants agricoles est plus élevée parmi les étudiants des écoles de commerce (19 %). La proportion d'enfants de professions intermédiaires et d'employés

est relativement homogène d'une filière à l'autre, malgré une légère surreprésentation en préparation au **diplôme universitaire de technologie** (DUT) et, pour les enfants d'employés, dans les écoles paramédicales et sociales (32 %).

À l'**université**, les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 33 % des effectifs (2). Ils sont surreprésentés dans les disciplines de santé (48 %) et moins présents en « pluridroit, sciences économiques », langues et administration, économique et sociale (AES), au profit des enfants d'employés et d'ouvriers. Les études longues à l'université sont plus le fait d'enfants de cadres : leur part passe de 30 % en cursus licence à 41 % en cursus doctorat. Inversement, les enfants d'ouvriers représentent 13 % des effectifs en cursus licence et 6 % en cursus doctorat (3).

Précisions

L'origine sociale - L'information de la catégorie socio-professionnelle n'étant pas disponible pour tous les étudiants étrangers, les résultats ne portent que sur les étudiants de nationalité française. Les pourcentages sont calculés hors valeurs manquantes pour faciliter les comparaisons entre formations. Les inscriptions comptabilisées excluent les doubles inscriptions à l'université et en CPGE.

Population étudiante, cursus licence, cursus master, cursus doctorat, doubles inscriptions à l'université et en CPGE - Voir « Glossaire ».

Source

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

1 Origine sociale des étudiants de nationalité française en 2018-2019, en %

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise (1)	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (2)	Proportion de valeurs manquantes
Universités	9,4	33,3	14,8	16,7	11,3	14,5	100,0	10,0
<i>dont : préparation DUT</i>	10,8	30,7	17,6	19,1	13,3	8,5	100,0	3,3
<i>formations d'ingénieurs (3)</i>	9,7	43,2	16,8	12,3	9,0	9,1	100,0	5,7
<i>autres formations</i>	9,3	33,3	14,5	16,6	11,1	15,3	100,0	10,8
Formations d'ingénieurs hors université (3)	12,7	53,9	11,7	8,8	5,4	7,4	100,0	8,9
STS	12,5	15,6	14,6	19,6	23,5	14,2	100,0	11,0
CPGE et préparations intégrées	11,1	51,6	12,7	11,1	7,0	6,6	100,0	3,0
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	19,5	51,1	9,5	8,5	4,3	7,2	100,0	37,0
Établissements privés d'enseignement universitaire	15,2	45,6	11,4	11,5	6,9	9,6	100,0	16,8
Écoles normales supérieures (ENS)	6,8	62,5	10,5	7,0	2,3	11,0	100,0	5,0
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme	14,0	47,4	14,9	10,9	5,2	7,6	100,0	46,9
Écoles paramédicales et sociales (4)	15,1	23,0	9,2	31,6	19,0	2,0	100,0	7,5
Autres écoles et formations (5)	12,8	44,6	11,3	11,7	7,3	12,3	100,0	34,9
Ensemble des étudiants français	11,1	34,3	13,8	16,5	11,9	12,4	100,0	14,0

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Les agriculteurs sont intégrés aux artisans, commerçants et chefs d'entreprises du fait de la faiblesse de leurs effectifs.

2. Hors valeurs manquantes.

3. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

4. Les données concernant les écoles paramédicales et sociales sont celles de 2017-2018.

5. Comprend notamment les écoles juridiques et administratives.

© SIES

2 Origine sociale des étudiants de nationalité française dans les universités (1) selon la discipline en 2018-2019, en %

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise (2)	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (3)	Proportion de valeurs manquantes	Effectifs
Droit, sciences politiques	10,4	36,4	12,7	16,0	9,8	14,7	100,0	7,0	180 595
Sciences économiques, gestion	12,0	30,0	13,6	17,6	13,2	13,7	100,0	11,2	163 636
AES	8,9	19,6	13,4	20,7	16,7	20,8	100,0	6,9	26 423
Pluridroit, sciences économiques, AES	9,4	22,5	12,3	19,8	16,0	20,1	100,0	4,6	2 822
Total économie, AES	11,5	28,4	13,5	18,1	13,7	14,8	100,0	10,5	192 881
Arts, lettres, sciences du langage	7,5	30,9	15,8	18,2	10,1	17,5	100,0	12,7	71 146
Langues	8,2	22,5	15,0	21,6	14,2	18,6	100,0	7,7	87 993
Sciences humaines et sociales	8,3	27,7	15,7	18,0	12,1	18,3	100,0	11,5	275 049
Plurilittres, langues, sciences humaines	6,6	28,7	15,1	18,3	11,2	20,2	100,0	11,1	6 656
Total arts, lettres, langues, SHS	8,1	27,1	15,6	18,8	12,2	18,3	100,0	11,0	440 844
Sciences fondamentales et applications	9,3	35,0	16,5	15,9	11,9	11,5	100,0	7,9	186 288
Sciences de la nature et de la vie	10,1	32,8	16,1	16,5	12,0	12,5	100,0	7,4	81 759
Plurisciences	7,8	34,1	13,9	19,2	11,6	13,5	100,0	6,2	17 811
Total sciences	9,4	34,3	16,2	16,3	11,9	11,9	100,0	7,6	285 858
Staps	9,1	29,7	18,4	20,2	13,2	9,4	100,0	3,9	54 505
Total disciplines générales	9,4	30,7	15,1	17,7	12,0	15,1	100,0	9,1	1 154 683
Médecine-odontologie	8,9	51,3	12,6	9,3	5,3	12,6	100,0	21,3	137 306
Pharmacie	10,6	48,3	12,0	10,0	7,6	11,4	100,0	7,4	22 164
Plurisanité	10,0	40,4	15,4	16,0	9,5	8,7	100,0	2,4	53 840
Total disciplines de santé	9,4	47,8	13,4	11,3	6,8	11,3	100,0	15,1	213 310
Total	9,4	33,3	14,8	16,7	11,3	14,5	100,0	10,0	1 367 993

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Ensemble des formations universitaires, y compris les préparations au DUT et les formations d'ingénieurs universitaires.

2. Les agriculteurs sont intégrés aux artisans, commerçants et chefs d'entreprises du fait de la faiblesse de leurs effectifs.

3. Hors valeurs manquantes.

© SIES

3 Origine sociale des étudiants de nationalité française dans les universités par sexe et par cursus LMD en 2018-2019, en %

	Cursus licence			Cursus master			Cursus doctorat			Ensemble	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Agriculteurs	1,2	1,7	1,5	1,4	1,9	1,7	1,3	1,6	1,4	1,3	1,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8,1	8,1	8,1	7,3	7,7	7,6	6,3	6,2	6,3	7,8	7,9
Cadres et professions intellectuelles supérieures	31,9	27,7	29,5	41,8	38,8	40,0	41,1	40,6	40,9	35,2	31,8
Professions intermédiaires	15,9	15,5	15,7	13,6	13,4	13,5	11,3	10,6	11,0	15,1	14,7
Employés	18,4	19,8	19,2	12,1	12,9	12,6	8,7	8,6	8,6	16,1	17,2
Ouvriers	12,2	13,2	12,7	8,5	9,0	8,8	6,2	6,1	6,2	10,8	11,6
Retraités, inactifs	12,4	14,1	13,4	15,3	16,4	16,0	25,2	26,3	25,7	13,7	15,1
Ensemble (1)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Proportion de valeurs manquantes	7,1	7,7	7,4	13,3	15,1	14,4	15,2	15,1	15,1	9,4	10,5
Effectifs	370 050	486 118	856 168	187 290	291 173	478 463	17 268	16 094	33 362	574 608	793 385

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Hors valeurs manquantes.

© SIES

En 2015-2016, le nombre d'étudiants internationaux en France est estimé à 245 300, soit 4,8% du nombre total des étudiants en mobilité dans le monde. Depuis 2012-2013, cet effectif est en hausse de 7,3% et maintient la France à la quatrième place des pays d'accueil des étudiants internationaux et à la première place des pays non anglophones derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie (1).

En 2015-2016, la France est depuis la deuxième année consécutive, le cinquième pays d'origine des étudiants en mobilité à l'étranger derrière la Chine, l'Inde, l'Allemagne et le Nigéria. Le nombre d'étudiants français en mobilité à l'étranger est estimé à 90 500, un effectif en hausse de 18,2% par rapport à 2012-2013 (2).

Les cinq principales destinations des étudiants français à l'étranger sont la Belgique (16 900), le Canada (15 600), le Royaume-Uni (12 100), la Suisse (9 700) et les États-Unis (6 500). Ces cinq destinations concentrent à elles seules 60 800 étudiants français à l'étranger, soit deux tiers des étudiants français mobiles en 2015-2016.

La France se distingue par un positionnement relativement stable sur les deux types de mobilités entrante et sortante par rapport aux autres pays avec un flux net de + 154 800 d'étudiants en mobilité internationale, le flux net correspondant au nombre d'étudiants étrangers entrant en France moins le nombre d'étudiants français partant à l'étranger.

Précisions

Population concernée - Estimation des flux d'étudiants en mobilité dans le monde. L'estimation des flux sortants est produite par l'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) à partir du nombre d'étudiants français inscrits dans les autres pays. Les données présentées ont pour référence 2016. L'année académique $n-n+1$ est indiquée comme l'année $n+1$ sur le site de l'Unesco. À partir de 2012-2013, pour les flux entrants, la France a affiné sa définition d'étudiants étrangers par celle d'étudiants internationaux, ce qui induit une rupture de série cette année-là.

Mobilité internationale - Voir « Glossaire ».

Source

Unesco-ISU (données extraites le 1^{er} juillet 2019 de UIS.Stat).

1 Nombre d'étudiants internationaux inscrits par pays d'accueil

Destination (1)	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
États-Unis d'Amérique	740 482	784 427	842 384	907 251	971 417
Royaume-Uni	427 686	416 693	428 724	430 687	432 001
Australie	249 588	249 868	266 048	294 438	335 512
France	271 399	228 639	235 123	239 409	245 349
Allemagne	n.d.	196 619	210 542	228 756	244 575
Fédération de Russie	173 627	n.d.	213 347	(2) 226 431	243 752
Canada (3)	135 187	151 244	164 274	171 603	189 478
Japon	n.d.	135 803	132 685	131 980	143 457
Chine	88 979	96 409	108 217	123 127	137 527
Autres pays	1 971 437	1 970 584	1 894 600	2 034 014	2 142 825
Pays membres et membres associés de l'Unesco	4 058 385	4 230 286	4 495 944	4 787 696	5 085 893

© SIES

1. Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'étudiants internationaux inscrits en 2015-2016. Le concept mesuré et la méthodologie peuvent varier selon les pays.

À partir de 2017-2018, pour les flux entrants, la France affinera sa définition d'étudiants internationaux par celle d'étudiants en mobilité diplômante (voir fiche 6.17).

2. Inclut les données d'une autre catégorie.

3. Estimation nationale.

2 Nombre estimé d'étudiants nationaux inscrits à l'étranger par pays d'origine (1)

Origine (2)	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Chine	698 401	719 065	770 516	819 524	866 072
Inde	191 779	190 358	215 611	256 636	301 406
Allemagne	118 157	120 150	118 494	117 104	119 088
Nigéria	57 298	63 565	79 296	92 476	95 731
France	64 196	76 576	82 057	86 690	90 543
Kazakhstan	42 499	54 173	66 998	78 260	90 187
Arabie saoudite	64 611	74 965	84 193	86 242	90 178
Vietnam	53 835	55 980	59 468	68 046	82 159
Ukraine	37 216	42 530	49 966	68 295	77 263
États-Unis d'Amérique	64 162	67 023	68 652	70 553	72 690
Italie	47 241	49 652	54 455	60 508	65 421
Autres pays	2 618 990	2 716 249	2 846 238	2 983 362	3 135 155
Pays membres et membres associés de l'Unesco	4 058 385	4 230 286	4 495 944	4 787 696	5 085 893

© SIES

1. L'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) estime les flux d'étudiants sortants à partir de la somme des inscrits nationaux dans les autres pays. La fiabilité de l'indicateur dépend de la qualité et du niveau de détail des informations fournies par les pays (critères retenus pour qualifier les étudiants internationaux, prise en compte ou non des doubles inscriptions, etc.) ainsi que du nombre de pays de destination pour lesquels des données sont disponibles. Le SIES transmet les données à l'UOE selon la première préconisation à savoir, en calculant les étudiants de nationalité étrangère qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires à l'étranger.

2. Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'étudiants nationaux inscrits à l'étranger en 2015-2016.

En 2018-2019, le nombre d'étudiants étrangers en **mobilité internationale** est estimé à 283 700, soit 4,9 % de plus que l'an dernier (2). Leur part dans l'enseignement supérieur augmente très légèrement et atteint 10,6 %. Par rapport à l'an dernier, les effectifs d'étudiants en mobilité internationale ont augmenté dans toutes les formations, excepté en DUT (-5,7 %). Cette hausse est particulièrement forte dans les **écoles de commerce** (+19,5 %).

La proportion d'étudiants étrangers en mobilité internationale est plus élevée dans les écoles de commerce et les **formations d'ingénieurs** universitaires (respectivement 16,5 % et 14,0 %). Elle est en revanche faible (entre 1 % et 3 %) en **STS**, **CPGE**, et **DUT**.

En 2018, les **universités** accueillent 71,3 % des étudiants étrangers en mobilité internationale ; ceux-ci y représentent 12,5 % des inscrits. Cette proportion augmente fortement avec le cursus : ils représentent 9,1 % des inscrits en licence, 15,7 % en master et 39,5 % en doctorat (4). La part des étudiants en **mobilité diplômante** parmi les étudiants en mobilité internationale augmente légèrement avec le degré d'étude : 88,5 % en licence, 90,7 % en master et 94,7 % en doctorat.

À l'université, près d'un étudiant en mobilité internationale sur six est originaire de l'Union européenne (15,9 %), un sur deux est africain (52,7 %) et un sur cinq (19,1 %) est asiatique. Les Asiatiques sont surreprésentés en cursus doctorat (30,1 %), tandis que 57,9 % des étudiants en master sont africains.

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les doubles inscriptions à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Dans la présente édition, la notion d'étudiants étrangers (1) a été affinée par celle d'étudiants internationaux (2).

Mobilité d'échange, population étudiante, doubles inscriptions à l'université et en CPGE - Voir « Glossaire ».

Source

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

1 Évolution du nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits dans l'enseignement supérieur, hors doubles inscriptions université-CPGE

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017 2018	
	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2017	effectifs	% du total d'étudiants
Universités	217 710	219 207	215 320	217 224	217 691	223 958	229 341	238 295	15,0
dont : préparation DUT	7 405	7 481	6 724	6 537	6 441	6 471	6 600	6 498	5,6
formations d'ingénieurs (1)	2 982	3 552	3 775	4 130	4 375	4 624	4 781	4 639	15,5
Formations d'ingénieurs hors université (1)	13 081	12 315	13 887	14 391	14 739	14 964	15 980	16 302	12,6
Écoles de commerce, gestion et vente	17 164	18 239	19 601	21 833	21 053	21 524	26 618	31 029	17,8
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (2)	8 103	7 786	8 128	8 360	8 442	8 468	8 263	11 011	11,9
STS et assimilés	5 831	5 659	6 313	7 004	8 270	9 383	10 197	11 358	4,4
CPGE	3 176	3 097	3 114	3 090	3 257	3 345	3 188	3 264	3,8
Autres écoles et formations (3) (4)	19 226	21 570	22 176	22 488	25 585	26 637	28 707	30 241	10,1
Ensemble	284 291	287 873	288 539	294 390	299 037	308 279	322 294	341 500	13,0
En % du nombre total d'étudiants	12,4	12,4	12,2	12,1	12,2	12,3	12,6	13,0	

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

2. Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.

Données 2017 reconduites en 2018 pour les formations paramédicales et sociales.

3. Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, etc.

4. Données rectifiées par rapport à celles publiées lors de l'édition précédente pour tenir compte des données 2016 définitives (paramédical, social).

© SIES

2 Évolution du nombre estimé d'étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur

	2017 2018	2018 2019 (p)	% du nombre total d'étudiants	Évolution 2018/2017 (%)	dont part estimée (%)
	Universités	195 600	202 151	12,5	3,3
dont : préparation DUT	3 976	3 750	3,1	-5,7	–
formations d'ingénieurs (1)	4 159	4 342	14,0	4,4	–
Formations d'ingénieurs hors université (1)	12 371	13 379	10,0	8,1	–
Écoles de commerce, gestion et vente	25 860	30 907	16,5	19,5	5,7
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (2)	8 205	8 307	8,8	1,2	4,4
STS et assimilés	2 312	2 620	1,0	13,3	100
CPGE	664	691	0,8	4,1	100
Autres écoles et formations (3) (4)	25 451	25 665	8,5	1,3	17,3
Ensemble	270 463	283 720	10,6	4,9	3,5
En % du nombre total d'étudiants	10,3	10,6			

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

2. Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.

3. Données 2017 reconduites en 2018 pour les formations paramédicales et sociales.

4. Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, etc.

Lecture : 30 907 étudiants en mobilité internationale sont inscrits en écoles de commerce à la rentrée 2018, ce qui représente 16,5 % du total des inscrits dans ces écoles. Cet effectif est en hausse de 19,5 % par rapport à l'an dernier. Pour son calcul, 5,7 % de ce nombre a été estimé du fait de l'absence, pour certains établissements, de données mobilisées pour identifier les étudiants en mobilité internationale.

© SIES

3 Effectifs d'étudiants étrangers en mobilité internationale et diplômante estimés sur les champs RERS et UOE sur l'année 2017-2018

Mobilité internationale	Dont mobilité diplômante	Mobilité internationale champ UOE (1)	Dont mobilité diplômante champ UOE (1) (2)
270 463	239 228	259 390	229 623

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Champ UOE (UNESCO-OCDE-Eurostat) : formations du cycle court au doctorat excluant les habilitations à diriger des recherches et toutes les doubles inscriptions entre l'université et les établissements.

2. Cette mesure plus précise sera transmise à partir de 2017-2018 à l'UOE (voir fiche 6.16). Les effectifs du champ UOE des fiches 6.16 et 6.17 ne sont pas comparables.

© SIES

4 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités par cursus en 2018-2019

	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Total	
	Total	Part des diplômants (%)	Total	Part des diplômants (%)	Total	Part des diplômants (%)	Total	Part des diplômants (%)
Union européenne (UE)	14 254	64,6	13 454	71,8	4 469	93,5	32 177	71,6
Europe hors UE	3 221	83,0	2 902	86,3	962	93,2	7 085	85,7
Afrique	46 403	98,9	52 735	97,4	7 479	94,2	106 617	97,8
Amérique	7 111	76,2	7 394	82,3	2 767	94,3	17 272	81,7
Asie	17 380	87,0	14 502	89,4	6 765	96,4	38 647	89,6
Océanie	190	22,1	101	53,5	28	89,3	319	37,9
Non renseignés	18	77,8	13	100,0	3	100,0	34	88,2
Ensemble	88 577	88,5	91 101	90,7	22 473	94,7	202 151	90,2
En % du nombre d'étudiants	9,1		15,7		39,5		12,5	

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

En 2018-2019, dans l'enseignement supérieur français, près d'un étudiant étranger en **mobilité internationale** sur deux est issu du continent africain : 26 % d'entre eux viennent du Maghreb et 21 % du reste de l'Afrique. 19 % sont issus d'Europe, dont 16 % de l'Union européenne. Enfin, 23 % sont originaires d'Asie ou d'Océanie et 9 % du continent américain (1).

Les étudiants marocains sont les étudiants en mobilité internationale les plus représentés en France en 2018-2019 (34 900 étudiants hors doubles inscriptions CPGE), devant les étudiants chinois (26 300) et algériens (26 000) (2). En 2018, les hausses ont été particulièrement élevées pour les Sénégalais (+ 13,4 %) et les Camerounais (+ 11,6 %).

L'**université** (y compris **DUT** et **formations d'ingénieurs**) est le lieu de formation privilégié des étudiants en mobilité internationale (71 % d'entre eux y étudient). Les Marocains étudient proportionnellement moins à l'université, hors préparation au DUT et formations d'ingénieurs, que l'ensemble des étudiants en mobilité internationale (64 % contre 68 %).

Les étudiants chinois vont également moins souvent à l'université (49 %) que l'ensemble des étudiants étrangers en mobilité internationale, mais plus fréquemment en formations d'ingénieurs (11 %) et en écoles de commerce, gestion et vente (24 %, contre 11 % pour l'ensemble des étudiants en mobilité internationale). Les étudiants algériens étudient en très large majorité dans les universités (91 %).

Précisions

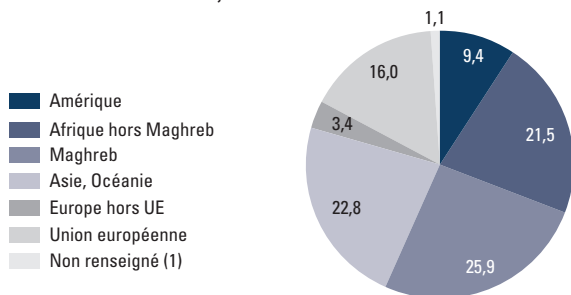
Population concernée - Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les doubles inscriptions CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Dans la présente édition, la notion d'étudiants étrangers a été affinée par celle d'étudiants internationaux, ce qui a conduit à estimer certains effectifs en cas d'absence des données nécessaires.

Population étudiante, doubles inscriptions à l'université et en CPGE, CPGE, école de commerce, STS - Voir « Glossaire ».

Source

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

1 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par nationalité en 2018-2019, estimation en %



► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Y compris les formations paramédicales et sociales, et les établissements dépendant du ministère en charge de l'agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'informations sur la nationalité des étudiants étrangers.

© SIES

2 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par filière de formation en 2018-2019, estimation en %

Origine	Universités hors préparation DUT et ingénieurs	Préparation au DUT	Formations d'ingénieurs des universités (3)	Formations d'ingénieurs hors université (3)	STS et assimilés	CPGE
Allemagne	66	1	1	3	ε	ε
Italie	69	ε	ε	3	1	ε
Autres Union européenne (UE)	71	ε	ε	3	2	ε
Europe hors UE	71	2	ε	2	1	ε
Maroc	64	2	4	9	1	1
Algérie	91	ε	1	1	1	ε
Tunisie	71	1	2	7	1	ε
Autres Maghreb	85	1	2	4	1	ε
Sénégal	75	5	3	5	1	ε
Cameroun	55	1	3	11	1	ε
Autres Afrique (1)	78	2	1	2	2	ε
Liban	70	ε	2	6	ε	ε
Autres Moyen-Orient	80	1	ε	1	1	ε
Chine	49	2	2	9	ε	ε
Vietnam	73	1	1	6	ε	ε
Autres Asie	53	1	1	3	1	ε
Amérique du Sud	65	1	2	11	ε	ε
Amérique du Nord	54	ε	ε	1	ε	ε
Antilles - Amérique centrale	72	ε	1	4	2	ε
Océanie	64	ε	ε	1	ε	ε
Non renseigné (2)	1	ε	ε	5	6	ε
Total	68	1	2	5	1	0

(suite)	Écoles de commerce, gestion et vente	Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (4)	Autres écoles de spécialités diverses	Total	Effectifs estimés	Évolution 2018/2017 (%)
Allemagne	16	2	11	100	7 006	-0,3
Italie	14	3	10	100	11 357	7,7
Autres Union européenne (UE)	10	4	10	100	27 110	1,8
Europe hors UE	9	4	9	100	9 684	-1,6
Maroc	12	2	5	100	34 916	7,5
Algérie	2	1	3	100	26 005	2,9
Tunisie	6	2	10	100	11 083	1,9
Autres Maghreb	4	1	4	100	1 356	-5,9
Sénégal	6	1	4	100	10 876	13,4
Cameroun	16	1	11	100	5 384	11,6
Autres Afrique (1)	7	1	6	100	42 533	8,8
Liban	8	3	11	100	5 367	5,8
Autres Moyen-Orient	4	3	8	100	10 714	4,1
Chine	24	5	9	100	26 292	-5,3
Vietnam	7	2	9	100	5 040	4,0
Autres Asie	21	7	14	100	18 893	10,3
Amérique du Sud	6	4	11	100	13 513	7,1
Amérique du Nord	13	6	26	100	7 353	4,4
Antilles - Amérique centrale	7	3	11	100	5 706	9,2
Océanie	13	6	16	100	498	-31,6
Non renseigné (2)	24	10	54	100	3 034	51,5
Total	11	3	9	100	283 720	4,9

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.**

1. Hors étudiants égyptiens comptabilisés dans « Autres Moyen-Orient ».
 2. Y compris l'ensemble des étudiants étrangers des formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère en charge de l'agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'information sur l'origine des étudiants étrangers.

3. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

4. Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.

© SIES

En 2018-2019, 202 200 étudiants en **mobilité internationale** sont inscrits dans les **universités** de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (2). Leur proportion augmente de 0,2 point par rapport à l'an dernier (1). La **mobilité diplômante** concerne 90 % des étudiants internationaux, et la quasi-totalité (98 %) de ceux provenant d'Afrique (3).

Plus d'un étudiant international sur deux est africain. Les continents les plus représentés sont ensuite l'Europe (19,4 %), l'Asie (19,1 %) et l'Amérique (8,5 %). Les étudiants marocains et algériens sont les plus nombreux (24 500 et 24 000 respectivement) devant les Chinois (13 900).

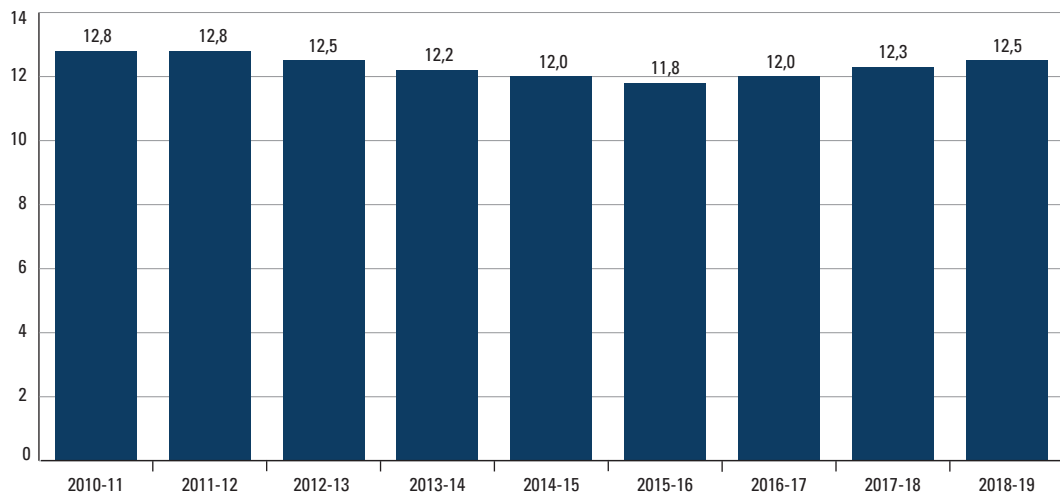
Parmi les étudiants européens, quatre sur cinq sont originaires de l'Union européenne. Les plus

représentés sont les Italiens (20 % des Européens), suivis des Allemands (12 %) et des Espagnols (11 %). Parmi les étudiants internationaux, 43 100 sont originaires d'un État engagé dans le **processus de Bologne**.

Les étudiants internationaux, tous continents confondus, se dirigent principalement vers les disciplines scientifiques (hors santé et **DUT**) (32 %) et littéraires (30 %), avant celles économiques (18 %). Les étudiants africains s'inscrivent davantage en sciences (38 %).

Les femmes sont majoritaires (52,6 %) parmi les étudiants venant de tous les continents, excepté de l'Afrique où elles ne représentent que 44 % des étudiants en mobilité. À l'opposé, les étudiantes représentent plus des deux tiers des étudiants européens.

1 Proportion d'étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

Précisions

Population concernée - Étudiants inscrits à l'université. Les inscriptions comptabilisées excluent les doubles inscriptions à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Dans la présente édition, la notion d'étudiants étrangers a été affinée par celle d'étudiants internationaux.

Mobilité d'échange, doubles inscriptions à l'université et en CPGE, université, CPGE, DUT - Voir « Glossaire ».

2 Évolution des effectifs d'étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités (1)

	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019
Effectifs d'étudiants en mobilité internationale	182 011	183 777	180 016	181 040	180 506	183 869	187 642	195 600	202 151
dont étudiants en mobilité diplômante	166 319	166 930	162 262	163 428	162 680	165 817	170 018	176 152	182 256
Variation annuelle (%)		(2) 1,0	-2,0	0,6	-0,3	1,9	2,1	4,2	3,3

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Hors doubles inscriptions université-CPGE.

2. L'évolution ne tient pas compte des effectifs 2010-2011 des étudiants de l'institut national polytechnique de Lorraine qui ne faisait pas partie du champ « Universités » avant la formation de l'université de Lorraine.

© SIES

3 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités par origine et par discipline en 2018-2019

	Droit	Sciences éco., AES	Lettres, sciences sociales	Sciences et Staps	Médecine, odontologie, pharmacie	DUT	Total	Répartition par nationalité (%)	Part des femmes (%)	Part des diplômants (%)
Europe	5 472	4 672	17 157	7 606	4 002	353	39 262	19,4	67,0	74,2
Union européenne	4 621	3 464	14 181	6 095	3 619	197	32 177	15,9	66,4	71,6
dont : Italie	843	634	4 081	1 541	796	37	7 932	3,9	67,0	72,7
Allemagne	863	694	2 161	683	293	61	4 755	2,4	69,8	54,8
Espagne	402	412	2 011	1 097	375	35	4 332	2,1	63,3	70,5
Roumanie	491	254	570	244	829	5	2 393	1,2	74,2	87,8
Grèce	393	175	706	811	125	10	2 220	1,1	59,0	91,6
Belgique	236	159	702	354	463	14	1 927	1,0	58,3	81,2
Royaume-Uni	181	89	993	165	39	4	1 470	0,7	64,1	39,5
Luxembourg	323	245	322	132	240	3	1 265	0,6	56,3	95,0
Pologne	163	100	496	204	94	5	1 062	0,5	78,5	72,3
Portugal	95	123	297	223	112	6	856	0,4	64,0	89,4
Bulgarie	129	141	298	95	66	2	731	0,4	74,7	94,0
Europe hors UE	851	1 208	2 976	1 511	383	156	7 085	3,5	70,1	85,7
dont Russie	229	498	1 247	475	65	20	2 534	1,3	76,1	82,7
Afrique	12 187	21 385	21 176	40 928	8 505	2 436	106 617	52,7	44,1	97,8
dont : Maroc	1 376	7 090	2 751	10 829	1 801	655	24 502	12,1	45,5	96,0
Algérie	826	2 707	6 706	11 129	2 537	77	23 982	11,9	47,8	99,3
Sénégal	1 351	1 474	2 293	3 160	180	587	9 045	4,5	35,6	99,6
Tunisie	475	1 027	1 557	3 639	1 427	106	8 231	4,1	58,9	96,0
Cote d'Ivoire	1 605	1 504	886	1 145	187	35	5 362	2,7	41,3	98,0
Gabon	628	654	763	904	79	322	3 350	1,7	51,1	99,1
Guinée	599	863	467	1 190	153	38	3 310	1,6	21,7	99,5
Cameroun	423	593	476	1 259	379	58	3 188	1,6	43,2	98,0
Congo	566	516	374	896	204	164	2 720	1,3	40,3	99,3
Madagascar	278	825	435	773	240	82	2 633	1,3	56,3	98,3
Bénin	478	627	482	605	185	44	2 421	1,2	36,9	98,8
Mali	379	525	433	676	128	32	2 173	1,1	28,2	99,4
Togo	625	417	428	516	145	24	2 155	1,1	33,6	98,2
Asie	2 447	7 864	13 668	11 909	1 920	839	38 647	19,1	58,5	89,6
dont : Chine	285	3 333	5 584	4 118	78	503	13 901	6,9	65,4	91,5
Liban	251	374	485	2 116	646	6	3 878	1,9	51,3	95,0
Vietnam	92	1 426	778	1 262	153	68	3 779	1,9	58,9	94,2
Turquie	387	227	865	287	48		1 814	0,9	62,8	86,9
Syrie	120	155	734	422	219	31	1 681	0,8	42,5	99,2
Iran	107	149	786	501	61	6	1 609	0,8	58,0	96,8
Corée du Sud	88	152	1 183	153	18	13	1 607	0,8	74,5	85,4
Inde	17	176	264	874	18	5	1 354	0,7	36,3	89,6
Arménie	311	667	123	41	18	1	1 161	0,6	70,7	23,1
Amérique	2 150	2 194	8 728	3 605	476	119	17 272	8,5	59,1	81,7
dont : Brésil	534	312	1 428	677	82	7	3 040	1,5	62,2	81,2
États-Unis	301	290	1 906	331	41	5	2 874	1,4	68,5	54,6
Colombie	274	353	1 603	548	36	13	2 827	1,4	58,8	93,1
Mexique	177	273	828	599	44	14	1 935	1,0	56,8	84,5
Haïti	267	333	478	234	47	4	1 363	0,7	37,3	97,0
Canada	201	110	507	176	93	14	1 101	0,5	64,5	55,8
Océanie	44	29	192	43	10	1	319	0,2	69,3	37,9
Apatrides ou non déclarés	4	7	16	4	1	2	34	0,0	58,8	88,2
Ensemble	22 304	36 151	60 937	64 095	14 914	3 750	202 151	100,0	52,6	90,2
Proportion d'étudiants en mobilité internationale	10,8	18,8	12,0	17,9	6,4	3,1	12,5			

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© SIES

En 2018, 615 600 élèves de terminale scolarisés en France ou suivant une formation au Cned ont confirmé au moins un vœu au cours de la phase principale de **Parcoursup**, et ont formulé une moyenne de 7,4 vœux chacun (1). Les candidats en terminale générale en expriment davantage (7,8), leurs vœux se composant pour moitié de licences, et pour 14 % et 10 % de formations en **IUT** et en **STS** (2). Comparativement, ceux en terminale technologique et professionnelle demandent un nombre plus réduit de formations (respectivement 7,7 et 5,5), préférentiellement en STS, celles-ci représentant respectivement 54 % et 84 % de leurs vœux.

Parmi ces candidats, 91,4 % ont obtenu le baccalauréat à la session 2018. À l'issue de la campagne, 98 %

des bacheliers de la série générale ont reçu au moins une proposition, contre 92 % des bacheliers de la série technologique et 86 % de celle professionnelle (3).

La formation la plus acceptée en fin de procédure est la licence, réunissant les suffrages de 41,2 % des candidats ayant accepté une proposition (4) ; viennent ensuite les formations en STS (23,2 %), en IUT (11,2 %) et en **CPGE** (8,5 %). La moitié des formations acceptées par les bacheliers généraux sont des licences, tandis que les STS représentent les trois quarts des formations acceptées par les bacheliers professionnels et un peu moins de la moitié de celles acceptées par les bacheliers technologiques.

Précisions

La campagne 2018 s'est déroulée du 22 janvier au 21 septembre. Les formations dans les IEP, à Paris Dauphine, et dans les écoles d'infirmiers n'ont pas fait partie du dispositif. Les propositions de la phase principale ont été faites à partir du 22 mai. La phase complémentaire a débuté le 26 juin.

Champ - Ensemble des candidats ayant validé au moins un vœu au cours de la phase principale, et inscrits en termi-

nale en France (y compris DOM, COM, Nouvelle-Calédonie et le Cned).

Paces, IEP - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- *Notes Flash (ESR)* : 18.17 ; 18.04.

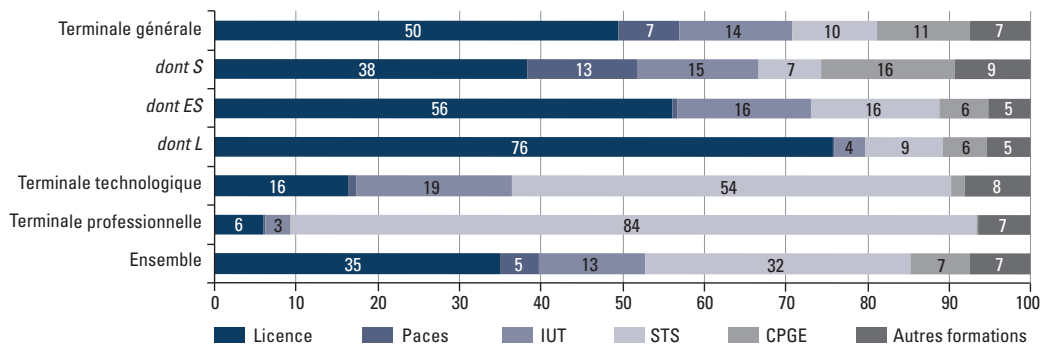
1 Nombre moyen de vœux, selon la classe de terminale, session 2018

	Terminale générale	Terminale L	Terminale ES	Terminale S	Terminale technologique	Terminale professionnelle	Ensemble
Nombre moyen de vœux	7,8	5,9	7,6	8,5	7,7	5,5	7,4

► Champ : France métropolitaine + DOM, COM, Nouvelle-Calédonie et le CNED.

© SIES

2 Choix de formation des candidats, selon la classe de terminale, en %, session 2018

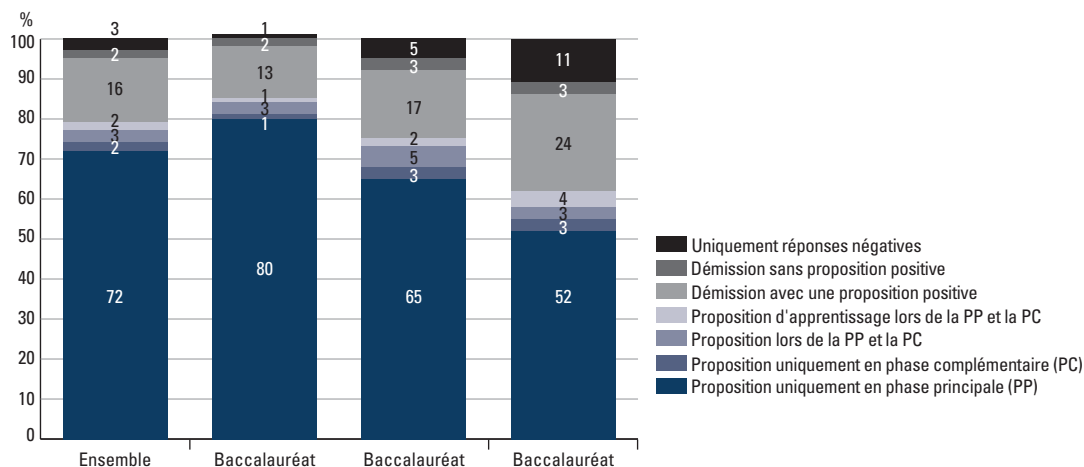


► Champ : France métropolitaine + DOM, COM, Nouvelle-Calédonie et le CNED.

LECTURE : En moyenne, les listes de candidatures se composent à 35% de candidatures en Licence.

© SIES

3 Répartition des propositions par phase, selon le type de baccalauréat, session 2018

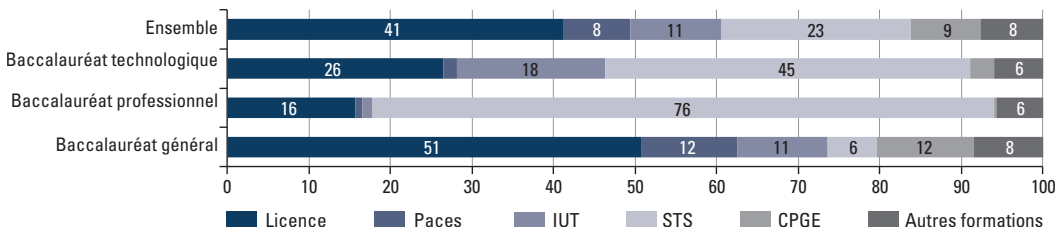


► Champ : France métropolitaine + DOM, COM, Nouvelle-Calédonie et le CNED.

LECTURE : 72% des lycéens diplômés du baccalauréat 2018 ont reçu une proposition uniquement en phase principale.

© SIES

4 Répartition des propositions acceptées par filière de formation, en %, session 2018



► Champ : France métropolitaine + DOM, COM, Nouvelle-Calédonie et le CNED.

LECTURE : 41% des formations acceptées sont des licences.

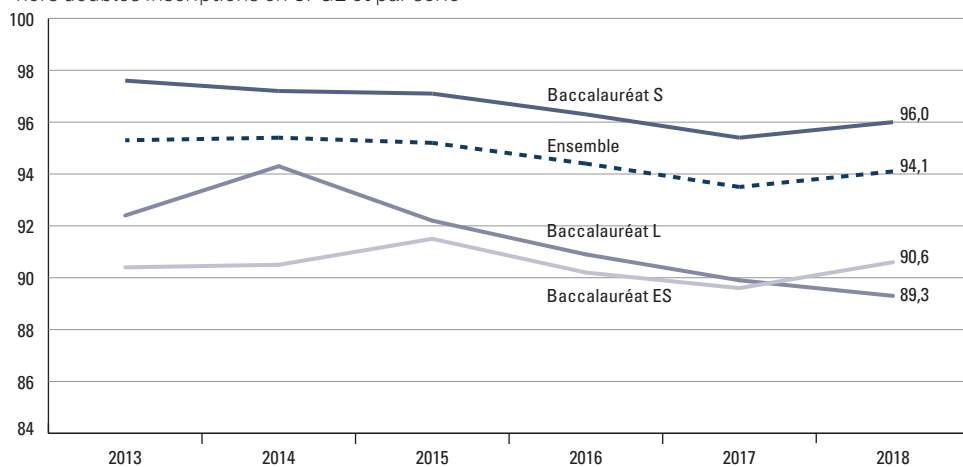
© SIES

En 2018, hors **doubles inscriptions université-CPGE**, 76,2 % des **nouveaux bacheliers** poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur, ce taux étant comparable pour les deux sexes (1).

Parmi eux, 62,5 % des **bacheliers généraux** s'inscrivent à l'université, chiffre en hausse de 0,7 point par rapport à 2017. Les femmes poursuivent plus que les hommes dans cette filière (64,0 % contre 60,6 %). Concernant les formations courtes (**DUT, BTS et CPGE**), les taux d'inscription sont en légère baisse en 2018. Les hommes poursuivent, en particulier, plus que les femmes en CPGE (14,5 % contre 9,2 %) et en DUT (12,6 % contre 6,8 %).

Les bacheliers S poursuivent plus souvent des études de santé (17,9 % en 2018), en classes préparatoires (16,8 %) et en sciences à l'université (20,2 %). Le taux d'inscription de ces bacheliers à l'université s'élève à 60,9 % en 2018, en hausse de 0,4 point par rapport à 2017. Les femmes de cette série s'inscrivent en **PACES** (27,7 %) et les hommes poursuivent en CPGE (19,9 %). Les bacheliers ES poursuivent majoritairement (62,7 %), et davantage à l'université (+ 1,3 point par rapport à 2017), alors que les inscriptions dans les filières courtes sont proportionnellement en baisse. Le taux de poursuite des bacheliers L à l'université gagne 0,7 point en 2018. Un écart entre les deux sexes apparaît dans les formations autres (notamment dans les écoles d'art), les hommes y étant plus nombreux à poursuivre : 11,3 % contre 7,6 % pour les femmes.

1 Évolution des taux d'inscription des bacheliers généraux dans l'enseignement supérieur, en %, hors doubles inscriptions en CPGE et par série



► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

Précisions

Population concernée - Bacheliers s'inscrivant dans un établissement de l'enseignement supérieur en France l'année d'obtention du baccalauréat. À partir de 2008, sont comptabilisées les inscriptions en STS par apprentissage.

Taux d'inscription - Les taux se rapportent à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (et non aux individus). Depuis 2013, ces taux sont calculés hors doubles inscriptions en CPGE pour évaluer l'effet de la loi 2013.

Source

MESRI-SIES, Systèmes d'information Scolarité, SISE, SIFA et système d'information de l'enseignement agricole. Enquêtes auprès des autres établissements d'enseignement supérieur.

2 Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur : bacheliers généraux

		2000	2005	2010	2014	2015	2016	2017	2018p (7)	Hommes 2018	Femmes 2018
Ensemble tous bacs	Inscriptions des nouveaux bacheliers dans le supérieur	415 306	415 419	431 695	473 557	495 069	505 000	515 070	546 420	264 496	281 924
	Inscriptions des nouveaux bacheliers hors CPGE (1)				461 317	469 324	475 300	483 963	515 826	247 703	268 123
	Ensemble supérieur	80,4	82,0	81,2	75,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				73,7	75,8	75,0	75,2	76,2	76,2	76,1
	Université	47,9	47,8	43,3	41,3	45,1	45,4	45,2	45,6	42,3	48,7
	Université hors CPGE (1)				39,3	40,9	40,7	40,4	41,1	37,2	44,7
	dont préparation DUT	8,7	8,7	8,3	7,5	7,5	7,4	7,4	7,6	9,5	5,7
	CPGE	6,9	7,4	7,3	6,8	6,9	6,8	6,8	6,5	7,5	5,6
	STS (2)	19,6	19,3	22,7	20,7	20,7	20,3	20,7	20,7	23,7	17,9
	dont voie scolaire	19,6	19,3	19,5	17,8	17,5	17,1	17,6	17,3	18,9	16,0
Autres formations	6,0	7,5	7,9	7,0	7,3	7,2	7,3	7,9	7,8	7,9	
Bac général	Ensemble supérieur	103,7	103,8	100,8	99,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				95,4	95,2	94,4	93,5	94,1	96,9	92,0
	Université	73,0	71,7	65,5	65,8	70,1	70,9	70,6	70,7	70,9	70,5
	Université hors CPGE (1)				61,8	62,2	62,3	61,8	62,5	60,6	64,0
	dont préparation DUT	11,2	10,4	10,7	10,1	9,8	9,7	9,6	9,3	12,6	6,8
	CPGE	12,6	13,3	13,2	13,1	12,7	12,4	12,2	11,5	14,5	9,2
	STS	9,0	7,7	9,8	8,8	8,5	8,3	8,2	8,0	8,0	7,9
	dont voie scolaire	9,0	7,7	8,9	8,0	7,7	7,5	7,5	7,1	7,0	7,2
	Autres formations	9,1	11,1	12,3	11,7	11,8	11,5	11,3	12,1	13,8	10,9
	Bac S	Ensemble supérieur	107,8	108,2	103,2	101,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Ensemble supérieur hors CPGE (1)					97,2	97,1	96,3	95,4	96,0	98,6	93,0
Université		71,7	70,9	64,5	64,9	71,8	72,8	72,7	72,4	73,1	71,6
Université hors CPGE (1)					60,5	61,1	61,1	60,5	60,9	59,0	63,0
dont : disciplines scientifiques (y c. Staps)		29,5	21,9	16,7	20,9	27,6	28,8	29,0	29,4	35,8	22,5
disciplines scientifiques hors CPGE (1)					17,7	18,8	19,3	19,0	20,2	23,4	16,7
PACES		12,3	20,6	21,0	20,8	20,2	19,5	19,3	17,9	11,7	27,7
dont préparation DUT		14,6	13,2	12,5	11,6	11,3	11,2	11,2	10,9	14,8	6,6
dont DUT production		10,1	8,6	8,2	7,7	7,5	7,5	7,5	7,3	10,3	4,1
CPGE		19,1	20,0	19,3	18,7	18,1	17,6	17,4	16,8	19,9	13,3
dont CPGE sciences	15,2	15,8	15,2	14,7	14,3	13,8	13,7	12,8	16,5	8,7	
STS voie scolaire (3)	7,0	5,9	6,8	5,8	5,7	5,7	5,6	5,4	5,6	5,2	
dont STS production (3)	3,6	2,9	3,4	2,9	2,8	2,7	2,6	2,4	2,9	1,9	
Autres formations	10,1	11,4	12,6	12,2	12,2	12,0	11,8	12,9	14,1	11,5	
dont écoles d'ingénieurs non universitaires (5)	4,0	3,8	4,7	5,3	5,1	5,4	5,6	5,9	7,9	3,7	
Bac ES	Ensemble supérieur	98,1	97,6	95,0	93,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				90,5	91,5	90,2	89,6	90,6	91,0	90,5
	Université	72,7	70,2	64,4	63,9	65,4	66,0	65,9	66,7	65,7	67,3
	Université hors CPGE (1)				61,2	61,7	61,7	61,4	62,7	62,2	63,1
	dont : droit, économie, AES	32,8	29,2	29,0	28,6	29,8	30,2	30,6	30,8	31,2	30,5
	droit, économie, AES hors CPGE (1)				26,9	27,5	27,3	27,6	28,1	28,7	27,7
	disciplines littéraires	23,8	25,6	19,3	18,1	18,7	19,0	19,0	20,1	15,3	23,1
	disciplines littéraires hors CPGE (1)				17,1	17,5	17,8	17,6	18,9	14,4	21,7
	dont préparation DUT	12,2	11,2	12,1	11,7	11,1	11,0	10,7	10,1	10,5	9,9
	dont DUT services	12,1	11,1	11,9	11,4	10,8	10,8	10,4	9,9	10,0	9,8
CPGE	5,4	5,9	6,1	6,3	6,2	6,0	5,9	5,2	4,9	5,4	
dont CPGE économiques	4,3	4,2	4,4	4,7	4,6	4,4	4,3	3,6	3,8	3,5	
STS voie scolaire (3)	11,5	9,9	11,4	10,6	10,9	10,2	10,2	10,1	10,3	10,0	
dont STS services (4)	10,9	9,3	10,3	9,6	9,8	9,2	9,3	9,4	9,4	9,4	
Autres formations	8,5	11,6	13,1	12,3	12,7	12,3	12,1	12,6	13,6	12,0	
dont écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité (6)		4,9	5,3	6,5	5,9	6,0	6,5	6,2	7,7	5,2	
Bac L	Ensemble supérieur	101,6	102,4	98,4	99,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				94,3	92,2	90,9	89,9	89,3	90,9	88,8
	Université	76,5	76,8	70,5	72,5	74,1	74,1	73,3	73,4	73,0	73,5
	Université hors CPGE (1)				67,7	67,9	67,4	66,8	67,5	67,8	67,4
	dont : droit, économie, AES	12,5	12,1	13,8	14,1	13,8	13,2	13,3	13,2	12,5	13,3
	disciplines littéraires	60,3	61,7	53,3	55,1	57,1	57,7	57,0	57,4	57,1	57,5
	disciplines littéraires hors CPGE (1)				50,4	51,1	51,3	50,8	51,7	52,1	51,7
	dont préparation DUT	2,2	1,8	2,2	2,0	1,8	1,8	1,8	1,6	1,2	1,7
	CPGE	6,9	7,4	7,8	7,9	7,7	7,7	7,4	6,9	6,4	7,0
	dont CPGE lettres	6,7	7,3	7,7	7,7	7,4	7,3	6,9	6,3	5,9	6,4
STS voie scolaire (3)	10,5	9,0	10,5	10,0	7,9	7,9	7,9	6,5	5,4	6,8	
dont STS services (3)	9,3	7,4	7,4	6,2	5,8	5,3	5,1	5,8	4,7	6,1	
Autres formations	7,6	9,1	9,6	8,7	8,7	8,0	7,8	8,4	11,3	7,6	
dont écoles supérieures artistiques et culturelles	3,1	3,6	4,2	3,7	3,5	3,0	2,6	2,6	4,1	2,3	

► Champ : France métropolitaine + DOM.

- Taux d'inscription hors doubles inscriptions en CPGE.
- Les bacheliers (toutes séries) poursuivant leurs études en STS par voie d'apprentissage sont inclus à partir de 2008.
- La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du bac et ne permet donc pas d'inclure les taux d'inscriptions en STS en apprentissage à ce niveau de détail.
- En 2000-2001, les nouveaux bacheliers inscrits en STS dépendant du ministère en charge de l'agriculture sont comptabilisés en STS production. À partir de 2005-2006 la répartition production/services est connue.
- Formations d'ingénieurs ou cycle préparatoire intégré.
- En 2000-2001, les nouveaux bacheliers des écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité et des écoles d'architecture ne sont pas différenciés des autres formations. Ils sont comptabilisés dans la rubrique « autres formations ».
- Pour l'apprentissage en STS et pour les formations paramédicales et sociales, données 2017-2018.

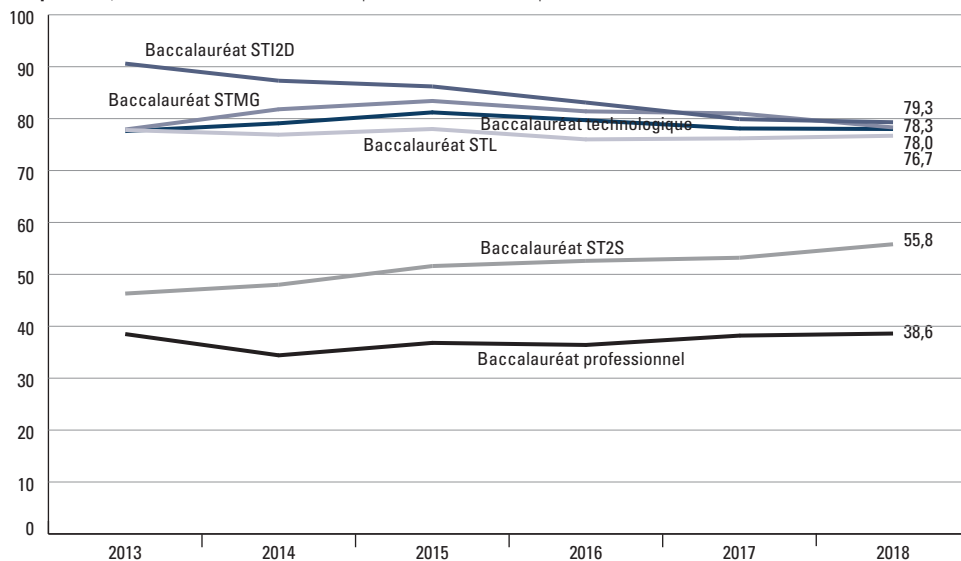
© SIES

Hors **doubles inscriptions en CPGE**, le taux de poursuite global des **bacheliers technologiques** baisse en 2018 de 0,1 point et se situe à 78,0 % (1). La baisse est principalement due à la filière **STS** (- 1,1 point). Cette filière reste la principale voie d'inscription des bacheliers technologiques (39,3 % en 2018) (2). Ce taux varie entre femmes et hommes (37,0 % contre 41,5 % respectivement). Les **DUT** accueillent 12,3 % des bacheliers technologiques, taux en hausse de 0,7 point depuis 2017. Là aussi, il existe une forte différence entre femmes et hommes (8,9 % contre 15,4 %). La deuxième voie de formation la plus fréquente pour cette série de baccalauréat est l'université (31,2 % en 2018), en hausse de 0,7 point entre 2017 et 2018.

57,5 % des bacheliers STI2D s'inscrivent dans une filière courte (STS ou DUT), en baisse de 1,2 point depuis 2017. Les bacheliers STMG enregistrent une baisse en 2018 de leur inscription en STS (- 3,1 points). Par contre, le taux de poursuite des bacheliers ST2S dans cette filière poursuit sa hausse (+ 0,7 point en 2018).

Le taux de poursuite des **bacheliers professionnels** est en hausse en 2018 (+ 0,4 point) atteignant 38,6 %. La majorité des bacheliers professionnels s'inscrivent en STS (31,7 %), dont 7,8 % par la voie de l'apprentissage. Les écarts entre femmes et hommes y sont de 7,7 points en faveur de ces derniers (27,5 % contre 35,2 %). Les autres bacheliers professionnels s'inscrivent principalement à l'université (5,9 % en 2018).

1 Évolution des taux d'inscription des bacheliers technologiques et professionnelles dans l'enseignement supérieur, en %, hors doubles inscriptions en CPGE et par série



► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

Précisions

Population concernée - Bacheliers s'inscrivant dans un établissement de l'enseignement supérieur en France l'année d'obtention du baccalauréat. À partir de 2008, sont comptabilisées les inscriptions en STS par apprentissage.

Taux d'inscription - Les taux se rapportent à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (et non aux individus). Depuis 2013, ces taux sont calculés hors doubles inscriptions en CPGE pour évaluer l'effet de la loi 2013.

Nouveau bachelier, CPGE, STS et assimilés - Voir « Glossaire ».

Source

MESRI-SIES, Systèmes d'information Scolarité, SISE, SIFA et système d'information de l'enseignement agricole. Enquêtes auprès des autres établissements d'enseignement supérieur.

2 Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur : bacheliers technologiques et professionnels

		2000	2005	2010	2014	2015	2016	2017	2018p (5)	Hommes 2018	Femmes 2018
Bac technologique	Ensemble supérieur	77,6	78,6	81,3	79,2	82,0	80,6	79,1	78,8	81,7	75,6
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				79,1	81,2	79,7	78,1	78,0	80,6	75,0
	Université	28,2	28,5	28,6	31,9	33,4	32,6	31,5	32,1	33,1	30,9
	Université hors CPGE (1)				31,8	32,6	31,7	30,5	31,2	32,0	30,3
	dont préparation DUT	9,1	10,4	9,9	11,4	11,5	11,6	11,6	12,3	15,4	8,9
	CPGE	1,0	1,1	1,5	1,8	2,0	2,0	1,9	2,0	2,6	1,2
	STS (2)	44,5	44,0	46,2	40,4	41,5	41,1	40,4	39,3	41,5	37,0
	dont voie scolaire	44,5	44,0	42,7	36,6	37,3	36,9	36,9	35,1	36,2	33,9
	Autres formations	3,9	5,0	5,1	5,1	5,1	4,9	5,3	5,5	4,5	6,5
Bac STI2D (ex-STI)	Ensemble supérieur	88,4	91,2	89,5	87,5	87,3	84,8	81,6	81,0	79,9	95,2
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				87,3	86,2	83,1	79,9	79,3	78,2	93,1
	Université	23,5	26,7	26,2	37,0	37,7	37,0	35,8	36,4	36,1	39,8
	Université hors CPGE (1)				36,8	36,6	35,3	34,2	34,7	34,4	37,7
	dont préparation DUT	16,2	18,5	17,6	24,0	22,5	21,9	21,5	22,2	22,4	19,3
	dont DUT production	15,1	15,1	14,5	19,0	17,4	16,7	16,3	16,5	16,6	14,9
	CPGE	2,1	2,2	2,9	4,1	4,4	4,0	3,7	4,0	4,0	4,2
	STS voie scolaire (3)	60,5	59,8	56,6	41,2	39,5	38,7	37,2	35,3	35,1	38,4
	dont STS production (4)	57,7	54,6	50,6	36,2	34,7	33,9	31,8	29,8	29,6	31,6
Autres formations	2,3	2,5	3,7	5,2	5,7	5,1	4,8	5,3	4,7	12,8	
Bac STL	Ensemble supérieur	78,5	78,7	76,0	77,2	80,0	78,6	78,5	79,3	80,3	78,5
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				76,9	78,0	76,0	76,2	76,7	77,6	76,2
	Université	34,0	34,1	34,7	39,9	43,0	43,4	41,1	42,0	45,7	39,2
	Université hors CPGE (1)				39,6	40,9	40,8	38,8	39,4	43,0	36,9
	dont préparation DUT	13,0	14,4	14,7	14,0	13,5	14,2	14,0	15,0	17,3	13,4
	dont DUT production	12,7	13,9	14,5	13,7	13,1	13,8	13,6	14,5	16,8	12,8
	CPGE	2,5	2,7	2,4	3,0	3,1	3,0	3,3	3,3	3,8	3,0
	STS voie scolaire (3)	39,4	38,5	36,4	31,6	31,7	29,8	30,5	30,6	28,5	32,1
	dont STS production (4)	26,8	24,6	23,5	20,6	20,4	19,7	19,5	20,6	22,7	19,0
Autres formations	2,6	3,4	2,5	2,7	2,3	2,4	3,5	3,4	2,3	4,2	
Bac STMG (ex-STT)	Ensemble supérieur	79,0	80,3	83,2	81,9	84,1	82,1	81,7	78,9	76,0	81,5
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				81,8	83,4	81,4	81,0	78,3	75,3	80,8
	Université	29,2	32,2	31,8	33,9	34,9	33,8	32,1	32,4	31,7	33,1
	Université hors CPGE (1)				33,7	34,2	33,1	31,4	31,8	31,0	32,4
	dont préparation DUT	8,5	9,5	9,5	11,1	11,3	11,3	11,4	12,2	11,4	12,9
	dont DUT services	8,4	9,5	9,4	10,9	11,1	11,2	11,3	10,5	22,1	20,0
	CPGE	0,7	0,9	1,3	1,6	1,8	1,8	1,7	1,7	1,7	1,6
	STS voie scolaire (3)	42,9	43,6	45,1	42,4	43,7	42,9	44,1	41,0	38,5	43,2
	dont STS services (4)	41,8	43,1	44,0	40,2	41,5	40,6	41,1	38,9	35,5	41,8
Autres formations	2,7	3,6	4,4	4,1	3,7	3,6	3,8	3,8	4,1	3,6	
Bac ST2S (ex-SMS)	Ensemble supérieur	49,4	49,7	46,3	48,0	51,7	52,6	53,2	55,8	59,3	55,4
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				48,0	51,6	52,6	53,2	55,8	59,3	55,4
	Université	25,7	22,8	23,8	26,9	28,7	28,3	28,6	30,1	38,9	28,9
	Université hors CPGE (1)				26,9	28,6	28,3	28,6	30,1	38,9	28,9
	dont préparation DUT	0,5	0,6	1,1	1,5	1,5	1,7	1,8	2,0	2,4	2,0
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	STS voie scolaire (3)	11,0	10,3	11,3	11,7	12,4	13,8	14,0	14,7	10,9	15,2
	dont STS services (4)	10,8	10,2	11,1	11,4	12,1	13,3	13,6	14,1	9,8	14,6
	Autres formations	12,7	16,6	11,2	9,4	10,6	10,5	10,6	11,0	9,5	11,3
Autres bacs technologiques	Ensemble supérieur	78,0	75,0	70,4	68,4	66,8	66,1	67,4	65,8	64,0	67,1
	Ensemble supérieur hors CPGE (1)				68,3	66,2	65,7	66,6	65,4	63,7	66,5
	Université	7,4	8,9	10,9	13,2	14,9	13,5	14,1	13,6	10,2	16,2
	Université hors CPGE (1)				13,1	14,3	13,1	13,3	13,2	9,9	15,6
	dont préparation DUT	1,0	1,5	2,4	2,4	2,3	2,3	2,0	2,4	2,1	2,7
	CPGE	0,1	0,1	0,0	0,5	0,6	0,5	0,7	0,6	0,3	0,7
	STS voie scolaire (3)	66,8	62,3	56,4	51,8	48,4	49,5	46,3	46,0	48,8	43,8
	dont STS production (4)	48,4	40,8	34,4	29,0	28,2	28,7	27,6	23,9	30,0	19,3
	Autres formations	3,7	3,7	3,1	2,8	2,9	2,6	6,3	5,6	4,7	6,3
Bac professionnel	Ensemble supérieur	17,1	23,0	34,1	34,4	36,8	36,4	38,2	38,6	40,6	36,2
	Université	6,9	6,7	7,7	8,4	8,3	8,0	6,8	5,9	4,6	7,5
	dont préparation DUT	0,5	0,8	0,8	0,6	0,6	0,5	0,4	0,4	0,5	0,4
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
	STS (2)	9,7	15,7	25,8	25,4	27,8	27,6	30,3	31,7	35,2	27,5
	dont voie scolaire	9,7	15,7	17,6	19,7	21,1	20,8	23,0	23,9	24,9	23,4
Autres formations	0,5	0,6	0,6	0,5	0,7	0,8	1,0	0,9	0,7	1,1	

► Champ : France métropolitaine + DOM.

- Taux d'inscription hors doubles inscriptions CPGE.
- Les bacheliers (toutes séries) poursuivant leur études en STS par voie d'apprentissage sont inclus à partir de 2008.
- La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du bac et ne permet donc pas d'inclure les taux d'inscriptions en STS en apprentissage à ce niveau de détail.
- En 2000-2001, les nouveaux bacheliers inscrits en STS dépendant du ministère en charge de l'agriculture sont comptabilisés en STS production. À partir de 2005-2006 la répartition production/services est connue.
- Mise à jour avec les données 2017 de la source recensant les apprentis (SIFA) et avec les données 2017 des écoles des formations sanitaires et sociales.

© SIES

À la rentrée 2017, les **bacheliers généraux, technologiques et professionnels** représentent respectivement 63 %, 19 % et 12 % des entrants en première année de l'enseignement supérieur (1). Les bénéficiaires d'une dispense du baccalauréat représentent 6 % des entrants. La part de bacheliers généraux est particulièrement élevée parmi les entrants en santé (92 %), en **CPGE** (94 %) et en **écoles d'ingénieurs**. Les bacheliers technologiques sont surreprésentés dans les filières courtes **DUT** (30 %) et **STS** (40 %).

Près deux tiers de ces entrants en 2017-2018 poursuivent dans la même filière l'année suivante, qu'il s'agisse d'un redoublement en première année ou d'un passage en deuxième année (2). Un entrant sur dix se

réoriente vers une autre filière, tandis que plus de deux étudiants sur dix interrompent vraisemblablement leurs études en France de manière provisoire ou définitive (une faible part pouvant poursuivre à l'étranger ou dans les filières non étudiées, voir « Précisions »).

Les étudiants en DUT se trouvent dans une situation plus favorable, avec un taux de poursuite élevé (83 %) et un taux de réorientation et de sortie faible (respectivement 8 % et 9 %). Ceux de la filière STS sont dans la situation inverse, avec un taux de poursuite plus faible (60 %) et un taux de sortie plus élevé (38 %). Ces résultats sont en partie liés à la part élevée de bacheliers professionnels qui s'inscrivent dans cette filière (35 %) qui sont moins nombreux à poursuivre.

Précisions

Population concernée - Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année dans le champ considéré (représentant 90 % des effectifs du supérieur) : universités, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, STS, CPGE, facultés privées, grands établissements. Les écoles du ministère en charge de la culture et de la santé ne sont pas prises en compte. Les doubles inscriptions université-CPGE sont déduites des effectifs.

Doubles inscriptions à l'université et en CPGE, université, école d'ingénieurs, de commerce - Voir « Glossaire ».

Source

MENJ-MESRI-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE, Scolarité, Sysca.

1 Répartition des entrants de 2017-2018 en première année d'enseignement supérieur selon la filière et la série de baccalauréat, hors doubles inscriptions université-CPGE, en %

Filière	Baccalauréat général				Baccalauréat technologique				Bac pro	Total bacheliers	Dispensés sur titre (1)	Total général
	S	ES	L	Total	STMG	ST2D	Autres	Total				
Droit - sciences politiques	15,9	45,0	18,3	79,3	7,6	0,7	1,4	9,6	4,7	93,6	6,4	100,0
Sciences économiques - gestion - AES	15,1	51,4	1,6	68,0	12,0	0,8	1,2	14,0	8,5	90,5	9,5	100,0
Lettres - sc. du langage - arts - langues - sc. humaines et sociales	12,8	23,0	32,3	68,1	6,5	1,9	5,2	13,6	9,4	91,1	8,9	100,0
Sciences	71,7	4,3	0,5	76,5	0,9	3,7	6,8	11,4	3,0	91,0	9,0	100,0
Staps	45,7	24,7	2,5	72,9	7,5	5,3	6,7	19,6	6,6	99,1	0,9	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	26,4	27,6	17,9	72,0	6,6	2,1	4,4	13,1	7,1	92,1	7,9	100,0
Santé	89,0	2,4	0,5	91,9	0,4	0,2	3,4	4,0	1,0	96,9	3,1	100,0
Ingénieurs	95,0	0,7	0,0	95,7	0,0	0,6	0,0	0,6	0,0	96,3	3,7	100,0
DUT	40,0	23,4	2,0	65,3	13,9	12,9	3,5	30,3	1,9	97,5	2,5	100,0
Total université y compris IUT	37,6	23,3	12,8	73,7	6,9	3,7	4,1	14,7	5,3	93,7	6,3	100,0
Formations universitaires privées	25,5	36,7	14,8	77,0	2,7	0,4	2,8	5,9	1,0	83,9	16,1	100,0
CPGE	70,5	14,7	8,7	93,9	2,3	2,6	0,8	5,7	0,2	99,8	0,2	100,0
STS	7,7	8,7	2,1	18,5	21,3	9,6	9,0	39,9	35,1	93,5	6,5	100,0
Ingénieurs hors universitaires	91,3	0,3	0,1	91,8	0,0	3,1	0,7	3,8	0,0	95,6	4,4	100,0
Écoles de commerce	28,2	52,6	4,0	84,9	8,3	0,8	0,9	9,9	1,7	96,6	3,4	100,0
Grands établissements	36,0	29,8	12,2	78,0	2,3	0,3	0,5	3,1	2,9	84,0	16,0	100,0
Total	34,1	19,7	9,5	63,3	9,7	4,8	4,7	19,2	11,6	94,1	5,9	100,0

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Regroupe les catégories d'étudiants suivantes : étudiants ayant obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat (en particulier les étudiants étrangers), titulaires d'une capacité en droit ou du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), étudiants ayant bénéficié d'une validation de leurs acquis.

© SIES

2 Devenir un an après des entrants de 2017-2018 en première année d'enseignement supérieur, en %

Filière	Poursuite dans la même filière (1)	Réorientation vers une autre filière dans le même type d'établissement (2)	Non-réinscription dans ce type de filière (3)	Total
Droit - sciences politiques	66,3	13,8	20,0	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	60,8	16,2	23,0	100,0
AES	49,9	19,7	30,4	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	52,9	12,7	34,4	100,0
Langues	54,8	14,9	30,3	100,0
Sciences humaines et sociales	60,4	11,9	27,8	100,0
Sciences fondamentales et applications	61,0	18,9	20,1	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	57,9	18,6	23,5	100,0
Staps	65,2	9,2	25,6	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	62,3	14,4	23,2	100,0
Santé	60,1	23,0	17,0	100,0
Ingénieurs	83,5	13,4	3,1	100,0
DUT	82,6	8,3	9,1	100,0
Total université y compris IUT	64,0	14,5	21,5	100,0
Formations universitaires privées	69,7	13,1	17,2	100,0
CPGE	69,1	15,4	15,4	100,0
STS	60,0	2,1	37,9	100,0
Ingénieurs hors universitaires	87,2	7,7	5,0	100,0
Écoles de commerce	86,3	2,1	11,6	100,0
Grands établissements	83,1	6,0	10,9	100,0
Total	64,8	11,3	23,9	100,0

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Taux de poursuite dans la filière : proportion d'entrants de 2017-2018 inscrits dans la même filière l'année suivante, en 2018-2019. Il peut s'agir soit d'un passage en deuxième année, soit d'un redoublement en première année.

2. Taux de réorientation vers une autre filière : proportion d'entrants de 2017-2018 inscrits l'année suivante, en 2018-2019, dans le même type d'établissement, mais dans une filière différente de celle choisie initialement.

3. Taux de sortie : proportion d'entrants de 2017-2018 non réinscrits l'année suivante dans l'enseignement supérieur (plus exactement le champ étudié).

© SIES

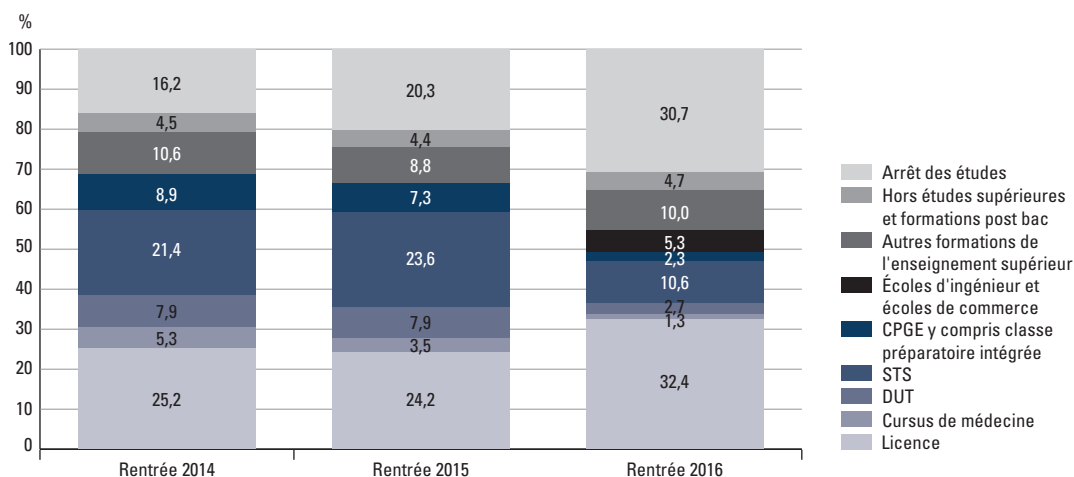
Trois ans après avoir obtenu leur baccalauréat, 64 % des bacheliers 2014 poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur (1). La **licence** est la formation qui accueille toujours le plus d'étudiants. Au niveau de sa dernière année, elle bénéficie notablement de la poursuite des diplômés de niveau bac + 2.

Les étudiants en **STS** sont 62 % à obtenir leur diplôme en deux ans. Parmi ceux qui ne poursuivent pas d'études, 72 % sont en emploi. L'obtention du **BTS** varie sensiblement selon le profil scolaire des bacheliers : 82 % des bacheliers généraux et 66 % des bacheliers technologiques en sont diplômés en deux ans, contre seulement 45 % des bacheliers professionnels (2).

Le **taux de réussite** en deux ans des étudiants en **IUT** est de 66 %. Parmi ces diplômés, 88 % poursuivent leurs études, le plus souvent à l'université. Contrairement à la situation en STS, la préparation du **DUT** par la voie de l'apprentissage améliore significativement le taux de réussite en deux ans (77 % contre 69 % en suivant la voie scolaire) (3).

Les étudiants en licence et en STS sont ceux qui sont les moins satisfaits du contenu de leurs études (respectivement 86 % et 84 %) et de l'adéquation de ce contenu à sa description (respectivement 79 % et 75 %). Les évaluations, le suivi et l'encadrement de la formation sont souvent indiqués comme une source d'insatisfaction par les étudiants inscrits en licence et en faculté de médecine (4).

1 Situation des bacheliers 2014 à la rentrée 2016, soit deux ans après avoir obtenu leur baccalauréat, en %



► **Champ** : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.

Lecture : à la rentrée 2016, 32 % des bacheliers 2014 sont en licence.

© SIES

Précisions

Le **panel 2014** est constitué d'un échantillon de 18 200 jeunes bacheliers issus du panel des élèves entrés en sixième en 2007, auxquels ont été ajoutés 5 000 bacheliers âgés de 19 ans ou plus, tirés au sort dans les fichiers du baccalauréat, afin que l'ensemble soit représentatif des bacheliers de la session 2014. L'interrogation a eu lieu à partir du mois de mars 2015, dans un premier temps par l'envoi d'un courrier incitant les bacheliers à se connecter sur un site internet. Les non-répondants ont ensuite été relancés par voie postale, le questionnaire papier leur a été

envoyé en mai. Enfin, une dernière relance a été effectuée par téléphone au cours des mois de juin et juillet. Le taux de réponse global a été de 85,7 %. La non-réponse a été corrigée sur la base des variables suivantes : série du baccalauréat, âge, sexe, bénéfice d'une bourse, ordre des vœux dans APB, retard au baccalauréat, mention au baccalauréat, taille de l'agglomération de résidence de l'étudiant et origine sociale.

Pour en savoir plus

- Note d'Information (ESR) : 19.02.

2 Situation des bacheliers 2014 inscrits en BTS, trois ans après l'obtention du baccalauréat, en %

	Inscrits en STS au 31 octobre 2014				Mode de formation au 1 ^{er} mars 2015 (1)	
	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Bacheliers professionnels	Ensemble	Apprentissage	Scolaire
Ont eu leur BTS en 2 ans ...	82	66	45	62	62	65
... et poursuivent leurs études	61	39	19	36	29	40
... et arrêtent leurs études	21	27	26	26	33	25
N'ont pas eu leur BTS en 2 ans	18	34	55	38	38	35
... et sont toujours en BTS	7	19	21	17	12	17
... et se réorientent	7	7	8	7	4	7
... et arrêtent leurs études	4	8	26	14	22	11
Ensemble	100	100	100	100	100	100

© SIES

► **Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.**

1. Par rapport à la situation au 31 octobre 2014, les taux de réussite selon le mode de formation sont globalement plus élevés car ils sont calculés à partir des étudiants qui sont en études au 1^{er} mars 2015. De fait, le mode de formation des étudiants inscrits à la rentrée et qui abandonnent entre octobre et mars n'est pas connu. Les indicateurs de réussite sont des ratios rapportant des effectifs d'étudiants. L'indicateur présenté dans cette fiche tient compte des étudiants qui ont arrêté leurs études ou qui ont choisi une autre voie. Ainsi, le taux de réussite en deux ans est le rapport entre l'effectif des étudiants de la formation suivie à la rentrée 2014 et l'effectif d'étudiants ayant obtenu leur diplôme deux ans plus tard.

Lecture : 62 % des bacheliers 2014 ont obtenu leur diplôme de BTS en deux ans.

3 Situation des bacheliers 2014 inscrits en DUT, trois ans après l'obtention du baccalauréat, en %

	Inscrits en DUT au 31 octobre 2014			Mode de formation au 1 ^{er} mars 2015 (2)	
	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Ensemble(1)	Apprentissage	Scolaire
Ont eu leur DUT en 2 ans ...	76	47	66	77	69
... et poursuivent leurs études	70	36	57	61	60
... et arrêtent leurs études	7	11	9	16	9
N'ont pas eu leur DUT en 2 ans ...	24	53	34	23	31
... et sont toujours en DUT	10	20	13	14	13
... et se réorientent	13	25	18	9	15
... et arrêtent leurs études	1	8	4	0	3
Ensemble	100	100	100	100	100

© SIES

► **Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.**

1. L'effectif des bacheliers professionnels inscrits en DUT répondants la troisième année n'est pas significatif. La colonne « Ensemble » comprend bien tous les bacheliers.

2. Voir (2) *supra*.

Lecture : 66 % des bacheliers 2014 ont obtenu leur DUT en deux ans.

4 Satisfaction des étudiants au 1^{er} mars 2017 selon la formation suivie, en %

Très ou assez satisfait	Licence	Cursus de médecine	DUT	STS	CPGE
Sur le contenu des études	86	95	93	84	97
Sur le suivi et l'encadrement de la formation	65	66	83	76	91
Sur les évaluations	65	63	81	72	86
De l'adéquation du contenu de la formation à sa description	79	89	88	75	93

(suite)	Écoles d'ingénieur et écoles de commerce	Autres formations de l'enseignement supérieur	Ensemble au 1 ^{er} mars 2017	Ensemble au 1 ^{er} mars 2016	Ensemble au 1 ^{er} mars 2015
Sur le contenu des études	92	95	88	89	86
Sur le suivi et l'encadrement de la formation	84	85	73	76	74
Sur les évaluations	80	81	71	75	75
De l'adéquation du contenu de la formation à sa description	87	86	82	82	79

© SIES

► **Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.**

Lecture : au 1^{er} mars 2017, 88 % des étudiants sont assez ou très satisfaits du contenu de leurs études.

Sur 100 lauréats du baccalauréat 2008, 40 ont débuté leurs études supérieures à l'université : 24 en **licence**, 9 en **IUT**, et 7 en première année de médecine ou de pharmacie.

Au bout de sept ans, 38 % des bacheliers 2008 entrés en **licence** ont un diplôme de niveau bac + 5, et 28 % de niveau bac + 3 (1). Au total, 71 % sont diplômés de l'enseignement supérieur. Les bacheliers généraux sont 78 % à détenir un diplôme de l'enseignement supérieur, contre moins de la moitié des bacheliers technologiques (44 %). Avec 14 % de la cohorte en études la huitième année (dont 2 % de non-diplômés), ces niveaux peuvent encore s'élever.

Parmi les bacheliers entrés en **IUT** en 2008, 91 % sont diplômés du supérieur et près de la moitié le sont

avec un diplôme de niveau bac + 5 (2). Les différences entre les bacheliers généraux et technologiques s'observent principalement au niveau du plus haut diplôme obtenu. Les bacheliers généraux sont 53 % à être diplômés d'un diplôme de niveau bac + 5 contre 30 % pour les bacheliers technologiques. Seuls 4 % des bacheliers de cette cohorte poursuivent leurs études en huitième année.

Parmi les étudiants entrés en première année de médecine ou de pharmacie en 2008, seuls un tiers continuent leur formation en médecine, pharmacie ou odontologie huit ans après (3). Parmi ceux qui n'y sont plus inscrits, 69 % sont diplômés de l'enseignement supérieur, le plus souvent de niveau bac + 3, et 18 % sont encore en étude la huitième année.

Précisions

Le panel 2008 a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère en charge de l'agriculture) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge, mention et sexe. Les bacheliers ont été interrogés individuellement chaque année jusqu'à ce qu'ils déclarent deux années consécutives ne plus poursuivre d'études. Le questionnaire comporte des informations sur leur situation effective, quelle que soit la formation suivie, ainsi que des données qualitatives sur le déroulement de leur parcours.

La dernière interrogation, réalisée en 2015, portait sur leur poursuite d'études à la date du 31 octobre 2014, soit au début de la septième année après leur entrée dans l'enseignement supérieur, et sur les diplômes qu'ils avaient obtenus jusque-là, donc au bout de six années complètes (de 2008-2009 à 2013-2014).

Afin de disposer de huit années d'observations, ces résultats ont été complétés grâce à un appariement avec les données administratives dont dispose le MESRI dans le cadre du Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).

Avertissement - Le calcul des pondérations du panel 2008 a fait l'objet de révisions méthodologiques en fin d'année 2017 afin de mieux prendre en compte les non-répondants, en s'appuyant sur les données administratives disponibles sur les étudiants en STS, en IUT, en licence et en master, ainsi que la collecte partielle ayant eu lieu en 2015 sur la dernière vague d'interrogation.

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* (ESR) : 18.06 ; 11.08.

1 Plus haut diplôme obtenu en 7 ans par les bacheliers 2008 inscrits en licence après le baccalauréat, en % (1)

	Bacheliers généraux		Bacheliers technologiques		Ensemble (2)	
	Total	dont poursuivant des études la 8 ^e année	Total	dont poursuivant des études la 8 ^e année	Total	dont poursuivant des études la 8 ^e année
Ont obtenu un plus haut diplôme						
de niveau bac +5	43	7	13	1	38	6
de niveau bac +3	30	6	20	1	28	5
de niveau bac +2	5	0	11	0	6	0
Total diplômés	78	13	44	2	71	11
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	22	2	56	1	29	2
Ensemble	100	16	100	3	100	14

► **Champ : France métropolitaine.**

© SIES

1. Les indicateurs de réussite au diplôme sont des ratios rapportant des effectifs d'étudiants. L'indicateur présenté dans cette fiche tient compte des étudiants qui ont arrêté leurs études ou qui ont choisi une autre voie. Ainsi, le taux d'obtention du diplôme est le rapport entre l'effectif des étudiants de la formation suivie à la rentrée 2008 et l'effectif d'étudiants ayant obtenu leur diplôme au cours des sept années suivantes.

2. Les bacheliers professionnels ne sont pas affichés car leurs effectifs ne sont pas significatifs. La colonne « Ensemble » comprend bien tous les bacheliers.

2 Plus haut diplôme obtenu en 7 ans par les bacheliers 2008 inscrits en IUT après le baccalauréat, en % (1)

	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Ensemble (2)
Ont obtenu un plus haut diplôme			
de niveau bac +5	53	30	46
dont : master	33	13	27
école de commerce	6	8	6
école d'ingénieurs	10	7	9
de niveau bac +3	26	29	27
dont : licence professionnelle	14	25	17
licence générale	8	3	6
de niveau bac +2	15	28	19
Total diplômés	94	88	91
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	6	12	9
Ensemble	100	100	100
dont poursuite d'études la 8 ^e année	5	2	4

► **Champ : France métropolitaine.**

© SIES

1. Voir (1) supra.

2. Les bacheliers professionnels ne sont pas affichés car leurs effectifs ne sont pas significatifs. La colonne « Ensemble » comprend bien tous les bacheliers.

3 Plus haut diplôme obtenu au bout de 7 ans par les bacheliers inscrits en 1^{re} année de médecine ou pharmacie en 2008, selon la situation en début de la 7^e année, en % (1)

	Situation au début de la 7 ^e année après le bac				Ensemble	
	Études de médecine, pharmacie, odontologie		Autres situations (2)		Total	dont poursuite la 8 ^e année
	Total	dont poursuite la 8 ^e année	Total	dont poursuite la 8 ^e année		
Répartition	32	31	68	11	100	42
Ont obtenu un plus haut diplôme						
de niveau bac +6	1	0	3	3	2	0
de niveau bac +5	12	12	29	6	24	8
de niveau bac +3	3	3	30	5	21	4
de niveau bac +2	1	1	6	1	5	1
Total diplômés	17	15	69	14	52	13
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	83	81	31	5	48	29
Ensemble	100	96	100	18	100	42

► **Champ : France métropolitaine.**

© SIES

1. Voir (1) supra.

2. En études ou non.

Parmi les bacheliers 2008, 23 % ont débuté leurs études supérieures par une **STS**. Sept ans plus tard, quasiment tous les ont terminés, 73 % d'entre eux avec un diplôme de niveau bac + 2 ou plus (1). Parmi ces diplômés, 31 % ont poursuivi leurs études après le **BTS** et obtenu un diplôme de plus haut niveau. Les bacheliers généraux sont plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur (91 %) que les bacheliers technologiques (77 %) ou professionnels (51 %). Cette tendance va de pair avec l'obtention de diplômes de niveau plus élevé.

En 2008, 8 % des bacheliers sont entrés en **CPGE**. Sept ans après, 89 % sont diplômés de l'enseignement supérieur (2) et pour plus de 90 % d'entre eux, le plus

haut diplôme obtenu est de niveau bac + 5. Sur les 11 % non titulaires d'un diplôme du supérieur, seuls 7 % ont quitté le système éducatif. Les autres se joignent aux 16 % des bacheliers ayant débuté par une **CPGE** continuant leurs études huit ans après leur baccalauréat.

En 2008, 14 % des bacheliers se sont inscrits dans une formation non universitaire, autre que les **STS** ou les **CPGE**. Au bout de sept ans, 76 % ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur (3). Cette part est de 60 % pour ceux ayant commencé par une préparation à un concours d'entrée dans une formation paramédicale ou une école d'art, contre près de 87 % pour les autres. Les poursuites d'études en huitième année ne concernent que 4 % de cet ensemble de bacheliers.

Précisions

Le panel 2008 a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère en charge de l'agriculture) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge, mention et sexe. Les bacheliers ont été interrogés individuellement chaque année jusqu'à ce qu'ils déclarent deux années consécutives ne plus poursuivre d'études. Le questionnaire comporte des informations sur leur situation effective, quelle que soit la formation suivie, ainsi que des données qualitatives sur le déroulement de leur parcours.

La dernière interrogation, réalisée en 2015, portait sur leur poursuite d'études à la date du 31 octobre 2014, soit au début de la septième année après leur entrée dans l'enseignement supérieur, et sur les diplômes qu'ils avaient obtenus jusque-là, donc au bout de six années complètes (de 2008-2009 à 2013-2014).

Afin de disposer de huit années d'observations, ces résultats ont été complétés grâce à un appariement avec les données administratives dont dispose le MESRI dans le cadre du Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).

Avertissement - Le calcul des pondérations du panel 2008 a fait l'objet de révisions méthodologiques en fin d'année 2017 afin de mieux prendre en compte les non-répondants, en s'appuyant sur les données administratives disponibles sur les étudiants en STS, en IUT, en licence et en master, ainsi que la collecte partielle ayant eu lieu en 2015 sur la dernière vague d'interrogation.

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* (ESR) : 18.06 ; 11.08.

1 Plus haut diplôme obtenu au bout de 7 ans par les bacheliers 2008 inscrits en STS après le baccalauréat, en % (1)

	Bac général	Bac technologique	Bac professionnel	Ensemble
Ont obtenu un plus haut diplôme				
de niveau bac +5	21	10	5	11
dont : master	11	5	3	6
école de commerce ou d'ingénieurs	8	4	1	4
de niveau bac +3	31	22	9	20
dont : licence générale	7	3	1	3
licence professionnelle	14	14	5	12
de niveau bac +2	38	46	37	42
Total diplômés	91	77	51	73
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	9	23	49	27
Ensemble	100	100	100	100

► **Champ : France métropolitaine.**

1. Les indicateurs de réussite au diplôme sont des ratios rapportant des effectifs d'étudiants. L'indicateur présenté dans cette fiche tient compte des étudiants qui ont arrêté leurs études ou qui ont choisi une autre voie. Ainsi, le taux d'obtention du diplôme est le rapport entre l'effectif des étudiants de la formation suivie à la rentrée 2008 et l'effectif d'étudiants ayant obtenu leur diplôme au cours des sept années suivantes.

© SIES

2 Plus haut diplôme obtenu au bout de 7 ans par les bacheliers 2008 inscrits en CPGE après le baccalauréat, en % (1)

	Ensemble	dont poursuivant leurs études la 8 ^e année
Ont obtenu un plus haut diplôme		
de niveau bac +5	82	11
dont : master	17	4
école d'ingénieurs	36	3
école de commerce	19	1
de niveau bac +3	6	2
dont licence générale	4	2
de niveau bac +2	1	0
Total diplômés	89	12
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	11	4
Ensemble	100	16

► **Champ : France métropolitaine.**

© SIES

1. Voir (1) supra.

3 Plus haut diplôme obtenu au bout de 7 ans par les bacheliers 2008 inscrits dans l'enseignement supérieur hors université, CPGE et STS après le baccalauréat, selon le niveau du diplôme préparé lors de l'inscription en 2008, en % (1)

	Niveau du diplôme préparé lors de l'inscription en 2008				Ensemble
	Bac +5 (2)	Bac +2/3/4 (3)	Préparation à des concours d'entrée		
			Ensemble	dont préparations paramédicales et sociales	
Répartition	29	32	38	29	100
Ont obtenu un plus haut diplôme					
de niveau bac +5	77	25	8	5	34
de niveau bac +3	11	53	44	48	37
de niveau bac +2	2	7	7	3	5
Total diplômés	89	84	60	56	76
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	11	16	40	44	24
Ensemble	100	100	100	100	100
dont poursuivant des études en début de 7 ^e année	5	2	4	2	4

► **Champ : France métropolitaine.**

1. Voir (1) supra.

2. Y compris cycles préparatoires intégrés des formations d'ingénieurs.

3. Les catégories des formations préparant à un diplôme de niveau bac +2 et bac +4 représentent chacune moins de 3% de l'ensemble.

© SIES

Parmi les étudiants du champ de l'enquête (cf. population concernée), un tiers a effectué un stage en 2017-2018. Les étudiants les plus concernés sont ceux en licence professionnelle (80 % d'entre eux), les deuxièmes années à la préparation au **diplôme universitaire de technologie** (DUT) (86 %) ainsi que les deuxième et troisième années des formations d'ingénieurs (85 % et 82 %)

La part du nombre d'élèves ayant effectué un stage supérieur à deux mois augmente avec l'année de formation, tout comme la part des stages gratifiés. Les taux de stagiaires selon ces deux critères sont parmi les plus élevés dans les formations d'ingénieurs : pour 80 % pour d'entre eux, leur stage a duré

plus de deux mois et pour 61 % d'entre eux, leur rémunération a dépassé 600 euros. Si 86 % des stagiaires en licence professionnelle effectuent un stage de plus de deux mois, et que 92 % d'entre eux sont gratifiés, 81 % le sont à moins de 600 euros.

Les formations d'ingénieurs sont celles qui envoient le plus leurs stagiaires hors de la région d'étude : 50 % d'entre eux l'effectuent hors de la région et 22 % à l'étranger. Seuls les **instituts d'étude politique** (IEP) ont un plus fort taux de stagiaires à l'étranger (30 %) malgré un taux de stages gratifiés plus faible (54 %, parmi lesquels seuls 39 % donnent lieu à une gratification supérieure à 600 euros).

Précisions

Population concernée - Étudiants en formation initiale, inscrits au 15 janvier 2018 en université (y compris les deux CUFR et les universités de Dauphine et de Lorraine), dans les écoles d'ingénieurs internes ou rattachées aux universités, dans les universités de technologie et à l'IEP de Paris. Le champ comprend les étudiants inscrits en préparation au DUT, en licences et masters LMD (masters enseignement compris), en formations d'ingénieurs, dans un IEP. Il exclut

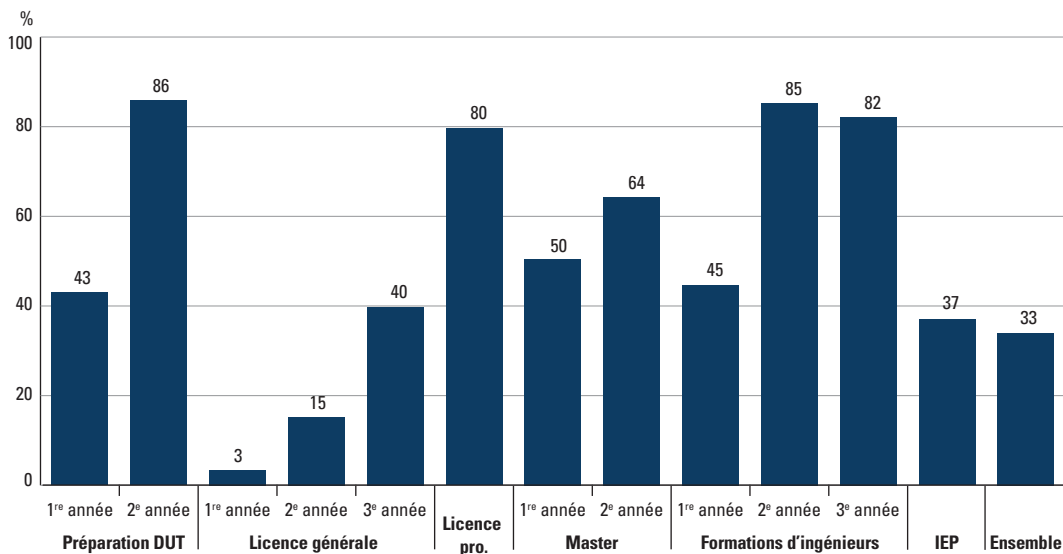
ceux inscrits en études de médecine, préparant un diplôme d'université ou un doctorat.

Université - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- *Note d'Information* (ESR) : 14.02.
- *Note Flash* (ESR) : 18.14.

1 Proportion d'étudiants ayant fait un stage selon le cursus en 2017-2018, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

2 Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants en 2017-2018, en %

		Stagiaires	Stages ≥ 2 mois	Lieux de stages			Stages gratifiés	Gratification supérieure à 600 €
				Région d'études	Autre région française	À l'étranger		
Préparation DUT	1 ^{re} année	43	4	74	22	4	8	15
	2 ^e année	86	74	69	21	9	58	11
	Ensemble	62	47	71	22	7	40	11
Licence générale	1 ^{re} année	3	16	83	14	3	10	22
	2 ^e année	15	22	79	16	4	10	18
	3 ^e année	40	34	74	16	10	24	22
	Ensemble	16	29	77	16	8	19	21
Licence pro.	Ensemble	80	86	62	28	10	92	19
Master	1 ^{re} année	50	51	69	20	11	39	30
	2 ^e année	64	83	60	28	12	75	42
	Ensemble	57	68	64	24	12	58	38
Formations d'ingénieurs	1 ^{re} année	45	27	33	46	21	32	42
	2 ^e année	85	89	26	43	31	70	51
	3 ^e année	82	98	26	60	14	94	72
	Ensemble	71	80	28	50	22	72	61
IEP	Ensemble	37	61	45	25	30	54	39
Tous cursus		33	55	66	23	11	46	33

► Champ : France métropolitaine + DOM

© SIES

Lecture : 86 % des inscrits en 2^e année de préparation au DUT ont effectué un stage. Pour 74 % d'entre eux, le stage a duré deux mois ou plus et 9 % l'ont effectué à l'étranger. 58 % des stagiaires ont perçu une gratification. Parmi eux, 11 % ont touché plus de 600 €.